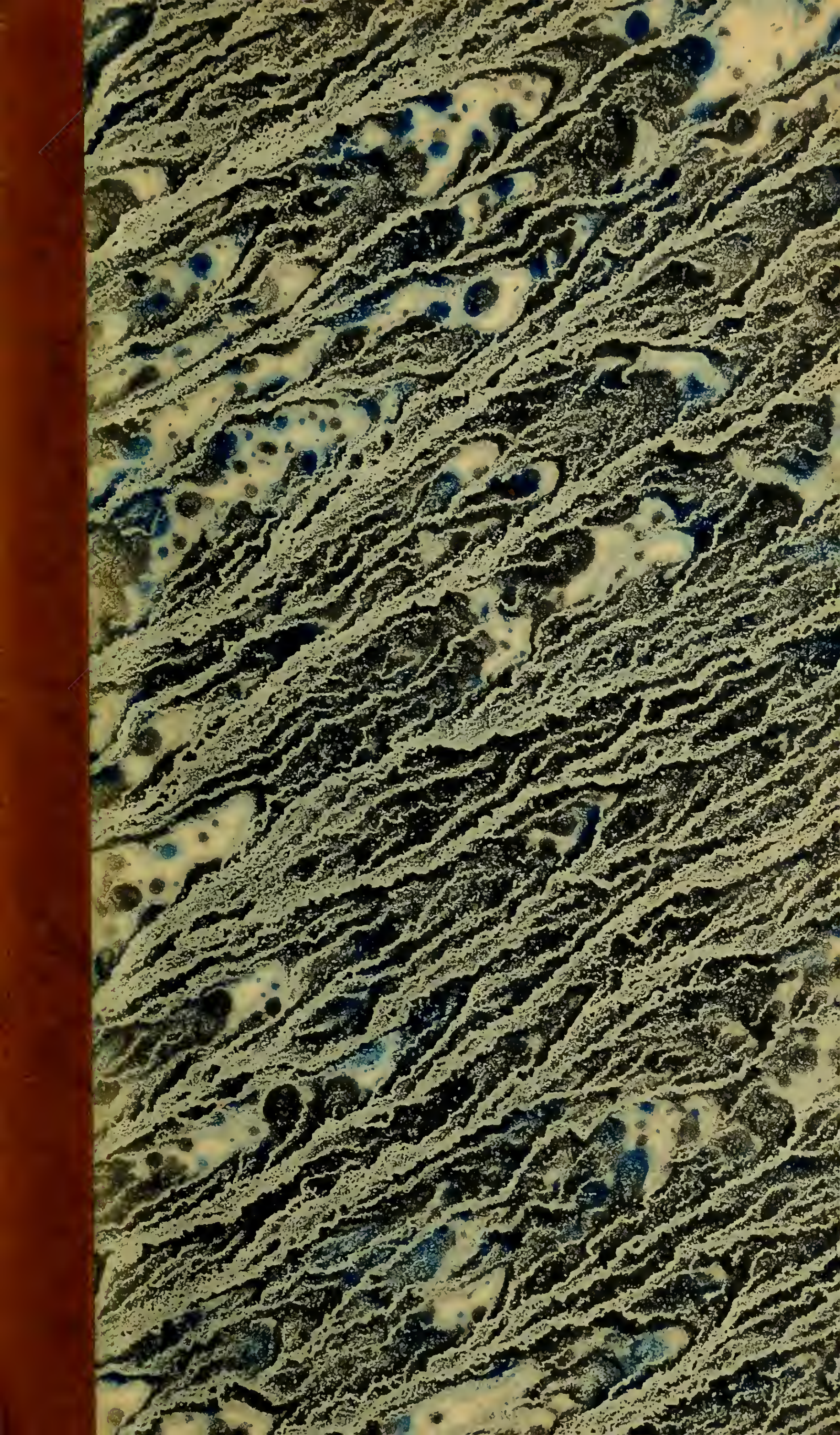
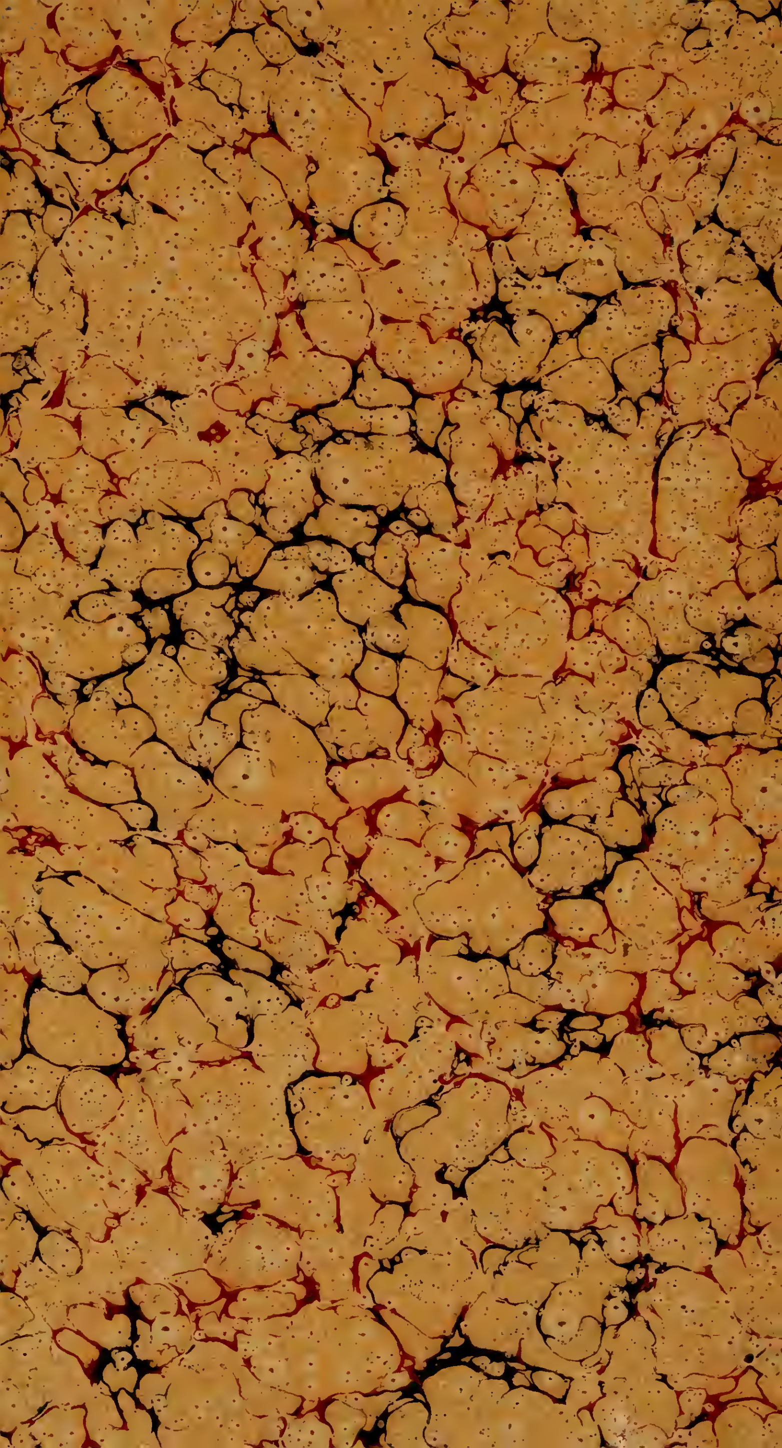
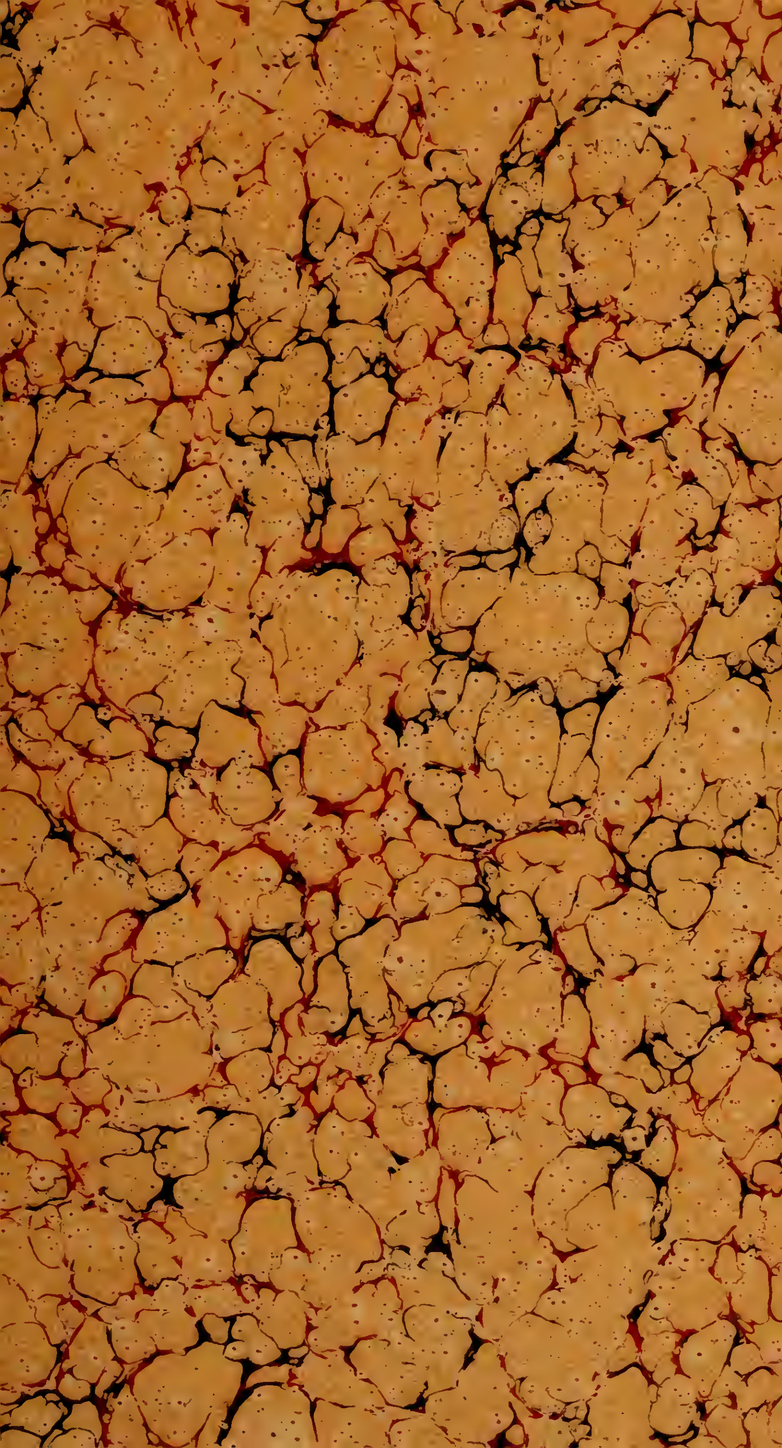








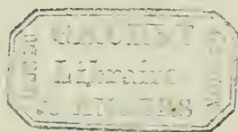
CATHERINE DE MÉDICIS EXPLIQUÉE.

LE

MARTYR CALVINISTE

PAR

M. DE BALZAC.



2

PARIS

EN VENTE CHEZ CHLENDOWSKI,

RUE DU JARDINET, 8.

1845

LE MARTYR CALVINISTE.

(Suite.)

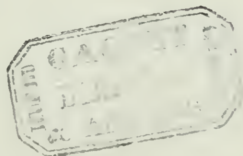
SEPTIÈME CHAPITRE.

Les deux Amans.

— Quel temps fait-il, ma chère Dayelle? dit la reine Marie en montrant son blanc et frais visage hors du lit en en secouant les rideaux.

— Ah! Madame...

— Qu'as-tu, ma Dayelle? on dirait que les archers sont à tes trousses.



— Oh! madame, le roi dort-il encore?

— Oui.

— Nous allons quitter le château, et monsieur le cardinal m'a priée de vous le dire, afin que vous y disposiez le roi.

— Sais-tu pourquoi, ma bonne Dayelle?

— Les réformés veulent vous enlever...

— Ah! cette nouvelle religion ne me laissera pas de repos! J'ai rêvé cette nuit que j'étais en prison, moi qui réunirai les couronnes des trois plus beaux royaumes du monde.

— Aussi, madame, est-ce un rêve!

— Enlevée?... ce serait assez gentil; mais pour fait de religion et par des hérétiques, c'est une horreur.

La reine sauta hors du lit et vint s'asseoir dans une grande chaise couverte de velours rouge, devant la cheminée, après que Dayelle lui eut donné une robe de chambre en velours noir, qu'elle serra légèrement à la taille par

une corde en soie. Dayelle alluma le feu, car les matinées du mois de mai sont assez fraîches aux bords de la Loire.

— Mes oncles ont donc appris ces nouvelles pendant la nuit? demanda la reine à Dayelle avec laquelle elle agissait familièrement.

— Depuis ce matin, messieurs de Guise se promenent sur la terrasse pour n'être entendus de personne et y ont reçu des envoyés venus en toute hâte de différens points du royaume où les réformés s'agitent. Madame la reine-mère y était avec ses Italiens en espérant qu'elle serait consultée; mais elle n'a pas été de ce petit conseil.

— Elle doit être furieuse!

— D'autant plus qu'il y avait un restant de colère d'hier, répondit Dayelle. On dit qu'en voyant paraître Votre Majesté dans sa robe d'or torse et avec son joli voile de crêpe tanné, elle n'a pas été gaie.....

— Laisse-nous, ma bonne Dayelle, le roi s'éveille. Que personne, pas même les petites entrées, ne nous dérange : il s'agit d'affaires d'État, et mes oncles ne nous troubleront pas.

— Eh bien ! ma chère Marie, as-tu donc déjà quitté le lit ? Est-il grand jour ? dit le jeune roi en s'éveillant.

— Mon cher mignon, pendant que nous dormons, les méchans veillent et vont nous forcer de quitter cette belle demeure.

— Que parles-tu de méchans, ma mie ! N'avons-nous pas eu la plus jolie fête du monde hier au soir, n'étaient les mots latins que ces messieurs ont jetés dans notre français ?

— Ah ! dit Marie, ce langage est de fort bon goût, et Rabelais l'a déjà mis en lumière.

— Tu es une savante, et je suis bien fâché de ne pouvoir te célébrer en vers : si je n'étais pas roi, je reprendrais maître Amyot pour précepteur.

— N'enviez rien à votre frère qui fait des poésies et me les montre en me demandant de lui montrer les miennes. Allez, vous êtes le meilleur des quatre et serez aussi bon roi que vous êtes amant gentil. Aussi, peut-être est-ce pour cela que votre mère vous aime si peu ! Mais sois trannquille. Moi, mon cher cœur, je t'aimerai pour tout le monde.

— Je n'ai pas grand mérite à aimer une si parfaite reine, dit le petit roi. Je ne sais qui m'a retenu hier de t'embrasser devant toute la cour quand tu as dansé le branle au flambeau ! J'ai clairement vu que toutes les femmes ont l'air d'être des servantes auprès de toi, ma belle Marie......

— Pour ne parler qu'en prose, vous parlez à ravir, mon mignon ; mais aussi est-ce l'amour qui parle. Et vous, vous savez bien, mon aimé, que vous ne seriez qu'un pauvre

petit page, encore vous aimerais-je autant que je vous aime, et il n'y a rien cependant de plus doux que de pouvoir se dire : Mon amant est roi.

— Oh! le joli bras! Pourquoi faut-il nous habiller? J'aime tant à passer mes doigts dans tes cheveux si doux, à mêler leurs anneaux blonds. Ah ça, ma mie, ne donne plus à baiser à tes femmes ce cou si blanc et ce joli dos. Ne le souffrez plus! C'est déjà trop que les brouillards de l'Ecosse y aient passé.

— Ne viendrez-vous pas voir mon cher pays? Les Ecossais vous aimeront et il n'y aura pas de révolte comme ici.

— Qui se révolte dans notre royaume? dit François de Valois en croisant sa robe et prenant Marie Stuart sur son genou.

— Oh! ceci est assurément fort joli, dit-elle en dérobant sa joue au roi; mais

vous avez à régner, s'il vous plaît, mon doux sire.

— Que parles-tu de régner ? je veux ce matin....

— A-t-on besoin de dire *je veux* quand on peut tout ? Ceci n'est parler ni en roi, ni en amant. Mais, il ne s'agit point de cela, laissez! Nous avons une affaire importante.

— Oh ! dit le roi, il y a long-temps que nous n'avons eu d'affaire. Est-elle amusante ?

— Non, dit Marie, il s'agit de déménager.

— Je gage ma mie que vous avez vu l'un de vos oncles, qui s'arrangent si bien, qu'à dix-sept ans, je me comporte en roi fainéant. Je ne sais pas, en vérité, pourquoi depuis le premier conseil j'ai continué d'assister aux autres ? Ils y pourraient faire tout aussi bien les choses en mettant une couronne sur mon fauteuil : je ne

vois rien que par leurs yeux et décide à l'aveugle.

— Oh ! monsieur, s'écria la reine en se levant de dessus le roi et prenant un petit air de fâcherie, il était dit que vous ne me feriez plus la moindre peine à ce sujet, et que mes oncles useraient du pouvoir royal pour le bonheur de votre peuple. Il est gentil ton peuple ? Si tu voulais le régenter toi seul, il te goberait comme une fraise. Il lui faut des gens de guerre, un maître rude et à mains gantées de fer ; tandis que toi tu es un mignon que j'aime ainsi, que je n'aimerais pas autrement, entendez-vous, Monsieur ? dit-elle en baisant au front cet enfant qui paraissait vouloir se révolter contre ce discours et que cette caresse adoucit.

— Oh ! s'ils n'étaient pas vos oncles ! s'écria François II. Ce cardinal me déplaît énormément, et quand il prend son air patelin et ses

façons soumises pour me dire en s'inclinant : « Sire, il s'agit ici de l'honneur de la couronne et de la foi de vos pères, votre majesté ne saurait souffrir; » et ceci et cela... Je suis sûr qu'il ne travaille que pour sa maudite maison de Lorraine.

— Comme tu l'as bien imité! dit la reine. Mais pourquoi ne les employez-vous pas à vous instruire de ce qui se passe, afin de régner par vous-même dans quelque temps, à votre grande majorité? Je suis votre femme et votre honneur est le mien. Nous régnerons, va, mon mignon! Mais tout ne sera pas roses pour nous jusqu'au moment où nous ferons nos volontés! il n'y a rien de si difficile pour un roi que de régner! Suis-je reine, moi, par exemple? Croyez-vous que votre mère ne me rende pas en mal ce que mes oncles font de bien pour la splendeur de votre trône? Hé! quelle différence! Mes oncles sont de grands princes, neveux de Charlema-

gne, pleins d'égards et qui sauraient mourir pour vous ; tandis que cette fille de médecin ou de marchand, reine de France par hasard, est grièche comme une Parisienne qui ne règne pas dans son ménage. En femme mécontente de ne pas tout brouiller ici, cette italienne me montre à tout propos sa figure pâle et sérieuse; puis, de sa bouche pincée : «Ma fille, vous êtes la reine, et je ne suis plus que la seconde femme du royaume, me dit-elle (Elle enrage, entends-tu, mon mignon?). Mais si j'étais en votre place, je ne porterais pas de velours incarnat pendant que la cour est en deuil, je ne paraîtrais pas en public avec mes cheveux unis et sans pierreries, parce que ce qui n'est point séant à une simple dame l'est encore moins chez une reine. Aussi ne danserais-je point de ma personne, je me contenterais de voir danser....

— Oh! mon Dieu, dit le roi, je crois l'entendre. Dieu! si elle savait....

— Oh! vous tremblez encore devant elle. Elle t'ennuie, dis-le? Nous la renverrons. Par ma foi! te tromper, passe encore, elle est de Florence; mais t'ennuyer....

— Au nom du Ciel, Marie, tais-toi, dit François inquiet et content tout à la fois, je ne voudrais pas que tu perdisses son amitié.

— N'ayez pas peur qu'elle se brouille jamais avec moi qui porterai les trois plus belles couronnes du monde, mon cher petit roi, dit Marie Stuart. Encore qu'elle me haïsse pour mille raisons, elle me caresse afin de me détacher de mes oncles.

— Te haïr!...

— Oui, mon ange, et si je n'en avais mille de ces preuves que les femmes se donnent entr'elles de ce sentiment et dont la malice n'est comprise que par elles, je me contente-

rais de sa constante opposition à nos chères amours. Est-ce ma faute à moi, si ton père n'a jamais pu souffrir mademoiselle Médici? Enfin elle m'aime si peu qu'il a fallu que vous vous missiez en colère pour que nous n'eussions pas chacun notre appartement, ici et à Saint-Germain. Elle prétendait que c'était l'usage des rois et reines de France. L'usage! c'était celui de votre père, et cela s'explique. Quant à votre aïeul François, le compère avait établi cet usage pour la commodité de ses amours. Aussi, veillez-y bien! Si nous nous en allons d'ici, que le Grand-Maître ne nous sépare point.

— Si nous nous en allons d'ici, Marie? Mais, moi, je ne veux point quitter ce joli château d'où nous voyons la Loire et le Blésois, une ville à nos pieds et le plus joli ciel du monde au-dessus de nos têtes et ces délicieux jardins. Si je m'en vais, ce sera pour aller en Italie

avec toi, voir les peintures de Raphaël et Saint-Pierre.

— Et les orangers? Oh! mon mignon roi, si tu savais quelle envie nourrit ta Marie de se promener sous des orangers en fleurs et en fruit! Hélas! peut-être n'en verrai-je jamais. Oh! entendre un chant italien sous ces arbres parfumés, au bord d'une mer bleue, sous un ciel bleu, et nous tenir ainsi!

— Partons, dit le roi.

— Partir! s'écria le Grand-Maître en entrant. Oui, sire, il s'agit de quitter Blois. Pardonnez-moi ma hardiesse; mais les circonstances sont plus fortes que l'étiquette, et je viens vous supplier de tenir conseil.

Marie et François s'étaient vivement séparés en se voyant surpris, et leurs visages offraient une même expression de majesté royale offensée.

— Vous êtes un trop grand maître, monsieur de Guise, dit le jeune roi tout en contenant sa colère.

— Au diable les amoureux! dit le cardinal en murmurant à l'oreille de Catherine.

— Mon fils, répondit la reine-mère qui se montra derrière le cardinal, il s'agit de la sûreté de votre personne et de votre royaume.

— L'hérésie veillait pendant que vous dormiez, sire, dit le cardinal.

— Retirez-vous dans la salle, fit le petit roi, nous tiendrons conseil.

— Madame, dit le Grand-Maître à la reine, le fils de votre pelletier vous apporte vos fourrures, qui sont de saison pour le voyage, car il est probable que nous côtoierons la Loire. Mais, dit-il en se tournant vers la reine-mère, il veut aussi vous parler, Madame. Pendant

que le roi s'habillera, vous et madame la reine, expédiez-le sur-le-champ afin que nous n'ayons point la tête rompue de cette bagatelle.

— Volontiers, dit Catherine, en se disant à elle-même : S'il compte se défaire de moi par de semblables ruses, il ne me connaît point.

Le cardinal et le duc se retirèrent en laissant les deux reines et le roi. En passant dans la salle des gardes qu'il traversa de nouveau pour aller dans la salle du conseil, le Grand-Maître dit à l'huissier de lui amener le pelletier de la reine.

Quand Christophe vit venir à lui d'un bout de la salle des gardes à l'autre cet huissier, qu'il prit à son costume pour un personnage, le cœur lui faillit; mais cette sensation si naturelle à l'approche du moment critique devint terrible lorsque l'huissier dont le mouvement eut pour résultat d'attirer les yeux de toute cette brillante assemblée sur Christophe, sur

sa piètre mine et ses paquets, lui dit : — Messeigneurs le cardinal de Lorraine et le Grand-Maître vous mandent pour parler à vous dans la salle du conseil.

— Aurais-je été trahi? se demanda le frêle ambassadeur des Réformés.

Christophe suivit l'huissier en baissant les yeux, et ne les leva qu'en se trouvant dans l'immense salle du conseil dont l'étendue est presque égale à celle de la salle des gardes. Les deux princes lorrains y étaient seuls debout devant la magnifique cheminée adossée à celle où dans la salle des gardes se tenaient les filles des deux reines.

— Tu viens de Paris, quelle route as-tu donc prise? dit le cardinal à Christophe.

— Je suis venu par eau, Monseigneur, répondit le Réformé.

— Comment es-tu donc entré dans Blois? dit le Grand-maître.

— Par le port, Monseigneur.

— Personne ne t'a inquiété? fit le duc qui ne cessait d'examiner le jeune homme.

— Non, Monseigneur. Au premier soldat par lequel j'ai été arrêté, j'ai dit que je venais pour le service des deux reines de qui mon père est le pelletier.

— Que faisait-on à Paris? demanda le cardinal.

— On recherchait toujours l'auteur du meurtre commis sur le président Minard.

— N'es-tu pas le fils du plus grand ami de mon chirurgien? dit le duc de Guise trompé par la candeur que Christophe exprimait, une fois son trouble apaisé.

— Oui, Monseigneur.

Le Grand-Maître sortit, souleva brusquement la portière qui cachait la double porte de la salle du conseil, et montra sa figure à toute cette audience au milieu de laquelle il chercha le premier chirurgien du roi.

Ambroise, debout dans un coin, fut frappé par une œillade que le duc lui lança, et vint à lui. Ambroise, qui inclinait déjà à la religion réformée, finit par l'adopter; mais l'amitié des Guise et celle des rois de France le garantit de tous les malheurs qui atteignirent les calvinistes. Le duc qui se regardait comme obligé de la vie envers Ambroise Paré, l'avait fait nommer premier chirurgien du roi depuis quelques jours.

— Que voulez-vous, Monseigneur? dit Ambroise. Le roi serait-il malade? je le croirais assez.

— Comment?

— La reine est trop jolie, répliqua le chirurgien.

— Ah! fit le duc étonné. Néanmoins il ne s'agit pas de ceci, reprit-il après une pause. Ambroise, je veux te faire voir un de tes amis, dit-il en l'emmenant sur le pas de la porte de la chambre du conseil et lui montrant Christophe.

— Hé! c'est vrai, Monseigneur, s'écria le chirurgien en tendant la main à Christophe. Comment va ton père, mon gars?

— Mais bien, maître Ambroise, répondit Christophe.

— Et que viens-tu faire à la cour, dit le chirurgien, ce n'est pas ton métier de porter les paquets, ton père te destine à la chicane. Veux-tu la protection de ces deux grands princes pour être avocat?

— Oh! mon dieu oui, dit Christophe, mais pour les intérêts de mon père, et si vous

pouvez intercéder pour nous, joignez-vous à moi, fit-il en prenant un air piteux pour obtenir de monseigneur le Grand-Maître une ordonnance de paiement des sommes qui sont dues à mon père, car il ne sait de quel bois faire flèche.....

Le Cardinal et le Grand-Maître se regardèrent et parurent satisfaits.

— Maintenant laissez-nous, dit le Grand-Maître à Ambroise en lui faisant un signe. Et vous, mon ami, dit-il à Christophe, faites promptement vos affaires et retournez à Paris. Mon secrétaire vous donnera une passe, car, mordieu, il ne fera pas bon sur les chemins!

Aucun des deux frères n'eut le moindre soupçon des graves intérêts qui reposaient sur Christophe, une fois assurés qu'il était bien le fils du bon catholique Lecamus, fournisseur de la cour, et qu'il ne venait que pour se faire payer.

—Mène-le auprès de la chambre de la reine qui sans doute va le demander, dit le cardinal au chirurgien en lui montrant Christophe.

HUITIÈME CHAPITRE.

Marie Stuart et Catherine.

Pendant que le fils du pelletier subissait son interrogatoire dans la salle du conseil, le roi avait laissé la reine en compagnie de sa belle-mère après avoir passé dans son cabinet de toilette où l'on allait par le cabinet contigu à la chambre.

Debout dans la vaste embrasure de l'immense croisée, la reine Catherine regardait les jardins, en proie aux plus tristes pensées. Elle voyait l'un des plus grands capitaines de ce siècle substitué dans la matinée, à l'instant, à son fils, au roi de France, sous le terrible titre de lieutenant-général du royaume.

Devant ce péril, elle était seule, sans action, sans défense. Aussi pouvait-on la comparer dans son vêtement de deuil qu'elle ne quitta jamais depuis la mort de Henri II, à un fantôme, tant sa figure pâle était immobile à force de réflexion. Son œil noir nageait dans cette indécision tant reprochée aux grands politiques et qui chez eux vient de l'étendue même du coup d'œil par lequel ils embrassent toutes les difficultés, les compensant l'une par l'autre, et additionnant, pour ainsi dire, toutes les chances avant de prendre un parti. Ses oreilles tin-

taient, son sang s'agitait ; et néanmoins elle demeurait calme, digne, tout en mesurant la profondeur de l'abîme politique au-dessus de l'abîme qui s'étendait sous ses pieds.

Cette journée était la première de ces terribles journées qui se trouvèrent en si grand nombre dans le reste de sa vie royale ; mais ce fut aussi sa première faute à l'école du pouvoir. Quoique le sceptre parût fuir ses mains, elle voulait le saisir et le saisit par un effet de cette puissance de volonté qui ne s'était lassée ni des dédains de son beau-père François Ier et de sa cour où elle avait été peu de chose quoique dauphine, ni des constans refus de Henri II, ni de la terrible opposition de Diane de Poitiers, sa rivale.

Un homme n'eût rien compris à cette reine en échec; mais la blonde Marie, si fine, si spirituelle, si jeune fille et déjà si instruite, l'examinait du coin de l'œil en affectant de fredonner

un air Italien et prenant une contenance insouciante. Sans deviner les orages d'ambition contenue qui causaient une légère sueur froide à la Florentine, la jolie Écossaise au visage mutin savait que l'élévation de son oncle le duc de Guise causait une rage intérieure à Catherine. Or, rien ne l'amusait tant que d'espionner sa belle-mère, en qui elle voyait une intrigante, une parvenue abaissée toujours prête à se venger.

Le visage de l'une était grave et sombre, un peu terrible, à cause de cette lividité des Italiennes qui, durant le jour, fait ressembler leur teint à de l'ivoire jaune, quoiqu'il redevienne éclatant aux bougies; tandis que le visage de l'autre était frais et gai. A seize ans, la tête de Marie Stuart avait cette blancheur de blonde qui la rendit si célèbre. Son frais, son piquant visage si purement coupé brillait de cette malice d'enfant exprimée franchement par la régu-

larité de ses sourcils, par la vivacité de ses yeux, par la mutinerie de sa jolie bouche. Elle déployait alors ces graces de jeune chatte que rien, ni la captivité, ni la vue de son effroyable échafaud ne purent altérer.

Ces deux reines, l'une à l'aurore, l'autre à l'été de sa vie, formaient donc alors le contraste le plus complet. Catherine était une reine imposante, une veuve impénétrable, sans autre passion que celle du pouvoir. Marie était une folâtre, une insoucieuse épousée, qui de ses couronnes faisait des jouets. L'une prévoyait d'immenses malheurs, elle rêvait l'assassinat des Guise et apercevait les flots de sang d'une longue lutte; l'autre n'en soupçonnait aucun et ne se doutait pas qu'elle serait juridiquement assassinée. Une singulière réflexion rendit un peu de calme à l'Italienne.

— Selon la sorcière et au dire de Ruggieri,

ce règne va finir ; mon embarras ne durera point , pensa-t-elle.

Ainsi, chose étrange, une science occulte, oubliée aujourd'hui, l'astrologie judiciaire servit alors à Catherine de point d'appui , comme dans toute sa vie , car sa croyance alla croissant, en voyant les prédictions de ceux qui pratiquaient cette science réalisées avec une minutieuse exactitude.

—Vous êtes bien sombre, madame? dit Marie Stuart en prenant des mains de Dayelle ce petit bonnet pincé sur la raie de ses cheveux et dont les deux ailes de riche dentelle tournaient autour des touffes blondes qui lui accompagnaient les tempes.

Le pinceau des peintres a si bien illustré cette coiffure, qu'elle appartient exclusivement à la reine d'Ecosse , quoique Catherine l'ait inventée pour elle quand elle eut à prendre le

deuil de Henri II; mais elle ne sut pas la porter aussi bien que sa belle-fille, à qui elle seyait beaucoup mieux. Ce grief n'était pas le moindre parmi ceux de la reine-mère contre la jeune reine.

— Est-ce un reproche que me fait la reine? dit Catherine en se tournant vers sa belle-fille.

— Je vous dois le respect et n'oserais, répliqua malicieusement l'Écossaise qui regarda Dayelle.

La femme de chambre favorite resta comme la figure d'un chenêt entre les deux reines. Un sourire d'approbation pouvait lui coûter la vie.

— Comment puis-je être gaie comme vous, après avoir perdu le feu roi et en voyant le royaume de mon fils sur le point de s'embraser ?

— La politique regarde peu les femmes, répliqua Marie-Stuart. D'ailleurs mes oncles sont là.

Ces deux mots étaient, dans les circonstances actuelles, deux flèches empoisonnées.

— Voyons donc nos fourrures, madame, répondit ironiquement l'Italienne, et nous pourrons nous occuper alors de nos véritables affaires pendant que vos oncles décideront de celles du royaume.

— Oh! mais nous serons du conseil, madame, nous y sommes plus utiles que vous ne croyez.

— Nous, dit Catherine avec un air d'étonnement. Mais moi, je ne sais pas le latin.

— Vous me croyez savante? dit en riant Marie Stuart. Eh bien, je vous jure, madame, qu'en ce moment j'étudie pour être à la hauteur des Médicis, afin de savoir un jour *guérir* les plaies du royaume.

Catherine fut atteinte au cœur par ce trait piquant qui rappelait l'origine des Médicis, venus, disaient les uns, d'un médecin, et selon les autres, d'un riche droguiste. Elle resta sans réponse. Dayelle rougit lorsque sa maîtresse la regarda en cherchant ces applaudissemens que tout le monde et même les reines demandent à des inférieurs quand il n'y a pas de spectateurs.

— Vos mots charmans, madame, ne peuvent malheureusement guérir ni les plaies de l'État, ni celles de l'Église, répondit Catherine avec une dignité calme et froide. La science de mes pères, en ce genre, leur a donné des trônes; tandis que si dans le danger vous continuez à plaisanter, vous pourrez perdre les vôtres.

En ce moment, Dayelle ouvrit la porte à Christophe, que le premier chirurgien annonça lui-même en grattant.

Le Réformé voulut étudier le visage de Catherine, en affectant un embarras assez naturel dans un pareil lieu; mais il fut surpris par la vivacité de la reine Marie qui sauta sur les cartons pour voir son surcot.

— Madame, dit Christophe en s'adressant à la Florentine et en tournant le dos à l'autre reine et à Dayelle, car il profita soudain de l'attention que ces deux femmes allaient donner aux fourrures pour frapper un coup hardi.

— Que voulez-vous de moi? dit Catherine en lui jetant un regard perçant.

Christophe avait mis le traité proposé par le prince de Condé, le plan des Réformés et le détail de leurs forces sur son cœur, entre sa chemise et son justaucorps de drap, mais en les enveloppant du mémoire dû par Catherine au pelletier.

— Madame, dit-il, mon père est dans un horrible besoin d'argent, et si vous daignez jeter les yeux sur vos mémoires, ajouta-t-il en dépliant le papier et mettant le traité en dessus, vous verrez que Votre Majesté lui doit six mille écus. Ayez la bonté de nous prendre en pitié. Voyez, madame?

Et il lui tendit le traité.

—Lisez? Ceci date de l'avénement au trône du feu roi.

Catherine fut éblouie en lisant le préambule du traité, mais elle ne perdit pas la tête, elle roula vivement le papier en admirant l'audace et la présence d'esprit de ce jeune homme; elle sentit d'après ce coup de maître qu'elle serait comprise, et lui frappa la tête avec le rouleau de papier.

— Vous êtes bien maladroit, mon petit ami, de présenter le compte avant les fourrures.

Apprenez à connaître les femmes! Il ne faut jamais nous présenter nos mémoires qu'au moment où nous sommes satisfaites.

— Est-ce une tradition? dit la jeune reine à sa belle-mère qui ne répondit rien.

— Ah! mesdames, excusez mon père, dit Christophe. S'il n'avait pas eu besoin d'argent, vous n'auriez pas eu vos pelleteries. Les pays sont en armes, et il y a tant de danger à courir sur les routes, qu'il a fallu notre détresse pour que je vinsse ici. Personne que moi n'a voulu se risquer.

— Ce garçon est neuf, dit Marie Stuart en souriant.

Il n'est pas inutile, pour l'intelligence de cette petite scène si importante, de faire observer qu'un surcot était, ainsi que le mot l'indique (*sur cotte*), une espèce de spencer collant que les femmes mettaient sur leur cor-

sage qui les enveloppait jusqu'aux hanches en les dessinant, et qui leur garantissait le dos, la poitrine et le cou contre le froid. Les surcots étaient intérieurement doublés en fourrure qui bordait l'étoffe par une lisière plus ou moins large. Marie Stuart, en essayant son surcot, se regardait dans une grande glace de Venise pour en voir l'effet par derrière, et avait ainsi laissé à sa belle-mère la facilité d'examiner les papiers dont le volume eût excité sa défiance sans cette circonstance.

— Parle-t-on jamais aux femmes des dangers qu'on a courus, quand on est sain et sauf et qu'on les voit? dit-elle en se montrant à Christophe.

— Ah! madame, j'ai votre mémoire aussi, dit-il en la regardant avec une niaiserie bien jouée.

La jeune reine le toisa sans prendre le pa-

pier, et remarqua, mais sans en tirer alors la moindre conséquence, qu'il avait pris dans son sein le mémoire de la reine Catherine, tandis qu'il sortait le sien, à elle, de sa poche. Elle ne vit pas non plus dans les yeux de ce garçon l'admiration que son aspect excitait chez tout le monde; mais elle était si occupée de son surcot, qu'elle ne se demanda pas d'abord d'où pouvait venir cette indifférence.

— Prends, Dayelle? dit-elle à la femme de chambre, tu donneras le mémoire à monsieur de Versailles (Loménie), en lui disant de ma part de payer.

— Oh! madame, si vous ne me faites signer une ordonnance par le roi ou par monseigneur le Grand-Maître, qui est là, votre gracieuse parole resterait sans effet.

— Vous êtes plus vif qu'il ne sied à un sujet, mon ami, dit Marie Stuart. Vous ne croyez donc pas aux paroles royales?

Le roi se montra vêtu de ses chausses de soie, et du *haut-de-chausses*, la culotte de ce temps, mais sans pourpoint ni manteau; il avait une riche redingote de velours, bordée de menu vair, car ce mot de la langue moderne peut seul donner l'idée du négligé du roi.

— Quel maraud doute de votre parole? dit le jeune François II qui malgré la distance entendit le dernier mot de sa femme.

La porte du cabinet se trouvait masquée par le lit royal. Ce cabinet fut appelé plus tard cabinet vieux, pour le distinguer du riche cabinet de peintures que fit arranger Henri III à l'autre extrémité de cet appartement, du côté de la salle des États-Généraux. Il fit cacher les meurtriers dans le cabinet vieux, et envoya dire au duc de Guise de venir l'y trouver, tandis qu'il resta caché dans le cabinet

neuf pendant le meurtre et n'en sortit que pour venir voir expirer cet audacieux sujet pour lequel il n'y avait plus ni prison, ni tribunal, ni juges, ni lois dans le royaume. Sans ces terribles circonstances, l'historien reconnaîtrait aujourd'hui difficilement la destination de ces salles et de ces cabinets pleins de soldats. Un fourier écrit à sa maîtresse à la même place où jadis Catherine pensive décidait de sa lutte avec les partis.

— Venez, mon ami, dit la reine-mère, je vais vous faire payer, moi. Il faut que le commerce vive, et l'argent est son principal nerf.

— Allez, mon cher, dit en riant la jeune reine, mon auguste mère entend mieux que moi les affaires de commerce.

Catherine allait sortir sans répondre à cette nouvelle épigramme; mais elle pensa que

son indifférence pouvait éveiller un soupçon, elle répondit vivement à sa belle fille : — Et vous, ma chère, le commerce de l'amour !

Puis elle descendit.

NEUVIÈME CHAPITRE.

Un drame dans un surcot.

— Serrez tout cela, Dayelle, et venons au conseil, Monsieur, dit au roi la jeune reine ravie de faire décider en l'absence de la reine-mère la question si grave de la lieutenance du royaume.

Marie Stuart prit le bras du roi. Dayelle sortit la première en disant un mot aux pages, et l'un d'eux, le jeune Téligny, qui devait périr si misérablement à la Saint-Barthélemy, cria : — Le Roi !

En entendant ce mot, les deux arquebusiers se mirent au port-d'armes, et les deux pages allèrent en avant vers la chambre du conseil, au milieu de la haie de courtisans et de la haie formée par les filles des deux reines. Tous les membres du conseil se groupèrent alors à la porte de cette salle, qui se trouve à une faible distance de la porte de l'escalier.

Le Grand-Maître, le Cardinal et le Chancelier allèrent à la rencontre des deux jeunes souverains qui souriaient à quelques-unes des filles, ou répondaient à des demandes de quelques courtisans plus familiers que les autres. Mais la jeune reine, évidemment impatiente, entraînait François II vers l'immense salle du conseil.

Quand le son lourd des arquebuses, en retentissant sur le plancher, annonça que le couple était entré, les pages remirent leurs bonnets sur leurs têtes, et les conversations particulières entre les seigneurs reprirent leur cours sur la gravité des affaires qui allaient se débattre.

— On a envoyé chercher le connétable par Chiverny, et il n'est pas venu, disait l'un.

— Il n'y a aucun prince du sang, faisait observer l'autre.

— Le Chancelier et monsieur de Tournon étaient soucieux !

— Le Grand-Maître a fait dire au garde-des-sceaux de ne pas faillir à ce conseil, il en sortira sans doute quelques lettres patentes.

—Comment la reine-mère reste-t-elle en bas, chez elle, en un pareil moment !

— On va nous tailler des croupières, disait Groslot au cardinal de Châtillon.

Enfin chacun disait son mot. Les uns al-

laient et venaient dans cette immense salle, d'autres papillonnaient autour des filles des deux reines comme s'il était donné de saisir quelques paroles à travers un mur de trois pieds d'épaisseur, à travers deux portes et les riches portières qui les enveloppaient.

Assis en haut de la longue table couverte en velours bleu qui se trouvait au milieu de cette salle, le roi auprès de qui la jeune reine avait pris place sur un fauteuil, attendait sa mère. Robertet taillait ses plumes. Les deux cardinaux, le Grand-Maître, le chancelier, le garde-des-sceaux, tout le conseil enfin regardait le petit roi en se demandant pourquoi il ne donnait pas l'ordre pour s'asseoir.

— Délibérera-t-on en l'absence de madame la reine-mère? dit alors le chancelier en s'adressant au jeune roi.

Les deux princes lorrains attribuèrent l'ab-

sence de Catherine à quelque ruse de leur nièce. Excités d'ailleurs par un regard significatif, l'audacieux Cardinal dit au roi : — Le bon plaisir du Roi est-il que l'on commence sans madame sa mère ?

François II, sans oser se prononcer, répondit : — Messieurs, asseyez-vous.

Le Cardinal expliqua succinctement les dangers de la situation. Ce grand politique, qui fut dans cette circonstance d'une habileté merveilleuse, amena la question de la lieutenance au milieu du profond silence des assistans. Le jeune roi, qui sentit sans doute une oppression et devina que sa mère avait le sentiment des droits de la couronne et la connaissance du danger où était son pouvoir, répondit alors à une demande positive du Cardinal : —Attendons la reine ma mère.

Éclairée par le retard inconcevable de la reine Catherine, tout-à-coup Marie Stuart réu-

nit en une seule pensée trois circonstances qu'elle se rappela vivement.

D'abord la grosseur des mémoires présentés à sa belle-mère, et qui l'avait frappée, quelque distraite qu'elle fût, car une femme qui paraît ne rien voir est un lynx.

Puis l'endroit où Christophe les avait mis pour les séparer des siens. Et pourquoi ? se demanda-t-elle.

Enfin le regard froid de ce garçon, qu'elle attribua soudain à la haine des Réformés contre la nièce des Guise.

Une voix lui cria : — Ne serait-ce pas un envoyé des Huguenots ?

Obéissant comme les natures vives à son premier mouvement, elle dit :— Je vais chercher moi-même ma mère!

Puis elle sortit brusquement, se précipita dans l'escalier au grand étonnement des courtisans et des dames; elle descendit chez sa

belle-mère, y traversa la salle des gardes, ouvrit la porte de la chambre avec des précautions de voleur, glissa comme une ombre sur les tapis, et ne l'aperçut nulle part. Elle pensa devoir la surprendre dans le magnifique cabinet qui se trouve entre cette chambre et l'oratoire. On reconnaît encore aujourd'hui parfaitement bien les dispositions de cet oratoire, auquel les mœurs de cette époque avaient donné dans la vie privée le rôle que joue maintenant un boudoir

Par un hasard inexplicable quand on songe à l'état de dégradation dans lequel la couronne laisse ce château, les admirables boiseries du cabinet de Catherine existent encore, et dans ces boiseries finement sculptées, les curieux peuvent encore de nos jours voir les traces de la splendeur italienne et reconnaître les cachettes que la reine-mère y avait établies.

Une description exacte de ces curiosités est même nécessaire à l'intelligence de ce qui allait s'y passer.

Cette boiserie était alors composée d'environ cent quatre-vingts petits panneaux oblongs dont une centaine subsiste encore, et qui tous offrent au regard des arabesques de dessins différens, évidemment copiés d'après les plus charmantes arabesques alors inventées par les peintres d'Italie. Le bois est de chêne vert. Le rouge qu'on retrouve sous la couche de chaux mise à propos du choléra, précaution inutile, indique assez que le fond des panneaux a été doré. Les endroits où le caustique manque, font supposer que certaines portions du dessin se détachaient de la dorure en couleur ou bleue, ou rouge, ou verte.

La multitude de ces panneaux révèle bien l'intention de tromper les recherches ; mais si l'on en pouvait douter, le concierge du châ-

teau, tout en vouant à l'exécration des races actuelles la mémoire de Catherine, montre aux visiteurs, au bas de cette boiserie et au rez du plancher, une plinthe assez grossière qui se lève et sous laquelle existent encore des ressorts ingénieux. En pressant une détente ainsi déguisée, la reine pouvait ouvrir ceux de ces panneaux connus d'elle seule, et derrière lesquels il existe dans la muraille une cachette oblongue comme le panneau, mais plus ou moins profonde. Encore aujourd'hui, l'œil le plus exercé reconnaîtrait difficilement, entre tous ces panneaux, celui qui doit tomber sur ses charnières invisibles; mais quand les yeux étaient amusés par les couleurs et par les dorures habilement combinées pour cacher les fentes, il est facile de croire que vouloir découvrir trois panneaux entre deux cents était une chose impossible.

Au moment où Marie Stuart mit la main sur

le loquet de la serrure assez compliquée de ce cabinet, l'Italienne, qui venait de se convaincre de la grandeur des plans du prince de Condé, venait de faire jouer le ressort caché dans la plinthe, un des panneaux s'était brusquement abaissé sur sa charnière, et Catherine se retournait pour prendre sur sa table les papiers afin de les cacher et veiller à la sûreté de l'émissaire dévoué qui les lui apportait. En entendant le bruit de la serrure remuée par une main hâtée, elle devina que la reine Marie pouvait seule venir ainsi.

— Vous êtes perdu, dit-elle à Christophe en s'apercevant qu'elle ne pouvait plus serrer les papiers et fermer assez promptement le panneau.

Christophe répondit par un regard sublime.

— *Povero mio*! dit Catherine avant de regarder sa belle-fille. — Trahison, Madame!

je les tiens, cria-t-elle. Faites venir le Cardinal et le duc. Que celui-ci, dit-elle en montrant Christophe, ne sorte pas.

En un moment cette habile femme avait jugé nécessaire de livrer ce pauvre jeune homme : elle ne pouvait le cacher, il était impossible de le faire sauver ; et d'ailleurs, huit jours plus tôt il eût été temps, mais depuis la matinée les Guises connaissaient le complot, ils devaient avoir les listes qu'elle tenait à la main et attiraient évidemment les Réformés dans un piége. Ainsi, toute heureuse d'avoir reconnu chez ses adversaires l'esprit qu'elle leur avait souhaité, la politique voulait que la mèche éventée, elle s'en fît un mérite. Ces effroyables calculs furent établis dans le rapide moment pendant lequel la jeune reine ouvrit la porte.

Marie Stuart resta muette pendant un instant. Son regard perdit sa gaieté, prit l'acu-

tesse que le soupçon donne aux yeux de tout le monde, et qui chez elle devint terrible par la rapidité du contraste. Ses yeux allèrent de Christophe à la reine-mère et de la reine-mère à Christophe en exprimant des doutes malicieux. Puis elle saisit une sonnette au bruit de laquelle arriva une des filles de la reine-mère.

— Mademoiselle du Rouet, faites venir le capitaine de service, dit Marie Stuart à la demoiselle d'honneur contrairement à l'étiquette nécessairement violée en de semblables circonstances.

Pendant que la jeune reine donnait cet ordre, Catherine avait toisé Christophe en lui disant par son regard : — Du courage !

Le calviniste comprit tout et répondit par un regard qui voulait dire : — Sacrifiez-moi comme *ils* me sacrifient !

— Comptez sur moi, dit Catherine par un

geste. Puis elle se plongea dans les papiers quand sa belle-fille se retourna,

— Vous êtes de la religion réformée ? dit Marie Stuart à Christophe.

— Oui, Madame, répondit-il.

— Je ne m'étais pas trompée, ajouta-t-elle en murmurant quand elle retrouva dans les yeux du Réformé ce même regard où la froideur et la haine se cachaient sous une expression d'humilité.

Pardaillan se montra soudain, envoyé par les deux princes lorrains et par le roi. Le capitaine demandé par Marie Stuart suivait ce jeune gentilhomme, un des plus dévoués guisards.

— Allez dire de ma part au Roi, au Grand-Maître et au Cardinal de venir, en leur faisant observer que je ne prendrais point cette liberté s'il n'était survenu quelque chose de grave.

Allez, Pardaillan. — Quant à toi, Lewiston, veille sur ce traître de Réformé, dit-elle à l'Écossais dans sa langue maternelle en lui désignant Christophe.

La jeune reine et la reine-mère gardèrent le silence jusqu'à l'arrivée des princes et du roi. Ce moment fut terrible. Marie Stuart avait découvert à sa belle-mère et dans toute son étendue le rôle que lui faisaient jouer ses oncles : sa défiance habituelle et constante s'était trahie, et cette jeune conscience sentait tout ce qu'il y avait de déshonorant dans ce métier pour une grande reine. De son côté, Catherine venait de se livrer par peur et craignait d'être comprise, elle tremblait pour son avenir.

Chacune de ces deux femmes, l'une honteuse et colère, l'autre haineuse et tranquille, alla dans l'embrasure de la croisée et s'appuya l'une à droite, l'autre à gauche; mais elles ex-

primèrent leurs sentimens dans des regards si parlans qu'elles baissèrent les yeux, et, par un mutuel artifice, regardèrent le ciel par la fenêtre. Ces deux femmes si supérieures n'eurent alors pas plus d'esprit que les plus vulgaires. Peut-être en est-il ainsi toutes les fois que les circonstances écrasent. Il y a toujours un moment où le génie lui-même sent sa petitesse en présence des grandes catastrophes.

Quant à Christophe, il était comme un homme qui roule dans un abîme. Lewiston, le capitaine écossais, écoutait ce silence, il regardait le fils du pelletier et les deux reines avec une curiosité soldatesque.

L'entrée du jeune roi et de ses deux oncles mit fin à cette situation pénible. Le Cardinal alla droit à la reine.

— Je tiens tous les fils de la conspiration des hérétiques, ils m'envoyaient cet enfant

chargé de ce traité et de ces documens, lui dit Catherine à voix basse.

Pendant le temps que Catherine s'expliquait avec le Cardinal, la reine Marie disait quelques mots à l'oreille du Grand-Maître.

— De quoi s'agit-il ? fit le jeune roi qui restait seul au milieu de ces violens intérêts entrechoqués.

— Les preuves de ce que je disais à Votre Majesté ne se sont pas fait attendre, dit le Cardinal qui saisit les papiers.

Le duc de Guise prit son frère à part, sans se soucier d'interrompre, et lui dit à l'oreille : — De ce coup, me voici lieutenant-général, sans opposition.

Un fin regard fut toute la réponse du cardinal, il fit ainsi comprendre à son frère qu'il avait déjà saisi tous les avantages à recueillir de la fausse position de Catherine.

— Qui vous a envoyé? dit le duc à Christophe.

— Chaudieu le ministre, répondit-il.

— Jeune homme, tu mens! dit vivement l'homme de guerre, c'est le prince de Condé!

— Le prince de Condé, monseigneur! reprit Christophe d'un air étonné, je ne l'ai jamais rencontré. Je suis du palais, j'étudie chez monsieur de Thou et suis son secrétaire : il ignore que je suis de la religion. Je n'ai cédé qu'aux prières du ministre.

— Assez, fit le cardinal. Appelez monsieur de Robertet, dit-il à Lewiston, car ce jeune drôle est plus rusé que de vieux politiques, il nous a trompés mon frère et moi qui lui aurais donné le bon Dieu sans confession.

— Tu n'es pas un enfant, morbleu! s'écria le duc, et nous te traiterons en homme.

— On voulait séduire votre auguste mère, dit le cardinal en s'adressant au roi et voulant le prendre à part pour l'amener à ses fins.

— Hélas! répondit la reine à son fils en prenant un air de reproche et l'arrêtant au moment où le Cardinal l'emmenait dans l'oratoire pour le soumettre à sa dangereuse éloquence, vous voyez l'effet de la situation dans laquelle je suis : on me croit irritée du peu d'influence que j'ai dans les affaires publiques, moi la mère de quatre princes de la maison de Valois.

Le jeune roi devint attentif. Marie Stuart, en voyant le front du roi se plisser, le prit et l'emmena dans l'embrasure de la fenêtre où elle le cajola par de douces paroles dites à voix basse, et sans doute semblables à celles qu'elle lui adressait naguères à son lever.

Les deux frères lurent alors les papiers livrés par la reine Catherine. En y trouvant

des renseignemens que leurs espions, monsieur de Braguelonne, le lieutenant-criminel du Châtelet, ignorait, ils furent tentés de croire à la bonne foi de Catherine de Médicis.

Robertet vint et reçut quelques ordres secrets relatifs à Christophe. Le pauvre instrument des chefs de la Réformation fut alors emmené par quatre gardes de la compagnie écossaise qui lui firent descendre l'escalier et le livrèrent à monsieur de Montrésor, le prévôt de l'hôtel.

Ce terrible personnage conduisit lui-même Christophe, accompagné de cinq de ses sergens, dans la prison du château, située dans les caves voûtées de la tour aujourd'hui en ruine, que le concierge du château de Blois vous montre en disant que là se trouvaient les oubliettes.

Après un pareil événement, le conseil ne pouvait plus être qu'un simulacre, et le roi, la jeune reine, le Grand-Maître, le cardinal de

Lorraine y revinrent, emmenant Catherine vaincue et qui n'y parla que pour approuver les mesures demandées par les Lorrains. Malgré la légère opposition du chancelier Olivier, le seul personnage qui fit entendre des paroles où poindait l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa charge, le duc de Guise fut nommé lieutenant-général du royaume.

Robertet apporta les provisions avec une célérité qui prouvait un dévouement qu'on pourrait appeler de la complicité.

Le roi, donnant le bras à sa mère, traversa de nouveau la salle des gardes en annonçant à la cour qu'il allait le lendemain même au château d'Amboise. Cette résidence avait été abandonnée depuis que Charles VIII s'y était donné très-involontairement la mort en heurtant le chambranle d'une porte qu'il faisait sculpter, en croyant pouvoir entrer sans se baisser sous l'échafaudage.

Catherine, pour masquer les projets des Guise, dit avoir l'intention de finir le château d'Amboise pour le compte de la couronne, en même temps qu'on achèverait son château de Chenonceaux. Mais personne ne fut la dupe de ce prétexte, et la cour s'attendit à de grands événemens.

DIXIÈME CHAPITRE.

Le Martyre.

Après avoir passé deux heures environ à se reconnaître dans l'obscurité de son cachot, Christophe finit par le trouver garni d'une boiserie grossière, mais assez épaisse pour rendre ce trou carré salubre et habitable. La

porte, semblable à celle d'un toit à porc, l'avait contraint à se plier en deux pour entrer. A côté de cette porte, une grosse grille en fer ouverte sur une espèce de corridor donnait un peu d'air et de lumière.

Cette disposition du cachot, en tout point semblable à celle des puits de Venise, disait assez que l'architecte du château de Blois appartenait à cette école vénitienne qui, au moyen âge, donna tant de constructeurs à l'Europe.

En sondant ce puits au-dessus de la boiserie, Christophe remarqua que les deux murs qui le séparaient, à droite et à gauche, de deux puits semblables étaient en briques. En frappant pour reconnaître l'épaisseur, il fut assez surpris d'entendre frapper de l'autre côté.

— Qui êtes-vous? lui demanda son voisin qui lui parla par le corridor.

— Je suis Christophe Lecamus.

— Moi, répondit la voix, je suis le capitaine Chaudieu, frère du ministre. On m'a pris cette nuit à Beaugency; mais heureusement il n'y a rien contre moi.

—Tout est découvert, dit Christophe. Ainsi vous êtes sauvé de la bagarre.

— Nous avons trois mille hommes en ce moment dans les forêts du Vendômois, et tous gens assez déterminés pour enlever la reine-mère et le roi pendant leur voyage. Heureusement la Renaudie a été plus fin que moi, il s'est sauvé. Vous veniez de nous quitter quand les guisards nous ont surpris.

— Mais je ne connais point la Renaudie...

— Bah! mon frère m'a tout dit, répondit le capitaine.

Sur ce mot, Christophe s'assit sur son banc et ne répondit plus rien à tout ce que put lui demander le prétendu capitaine : il avait assez

pratiqué déjà les gens de justice, pour savoir combien il fallait de prudence dans les prisons.

Au milieu de la nuit, il vit reluire la pâle lumière d'une lanterne dans le corridor, après avoir entendu manœuvrer les grosses serrures de la porte en fer qui fermait la cave. Le grand-prévôt venait lui-même chercher Christophe. Cette sollicitude pour un homme qu'on avait laissé dans son cachot sans nourriture parut singulière à Christophe; mais le grand déménagement de la cour avait sans doute empêché de songer à lui.

L'un des sergens du prévôt lui lia les mains avec une corde, et le tint par cette corde jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans une des salles basses du château de Louis XII, qui servait évidemment d'antichambre au logement de quelque personnage. Le sergent et le grand-

prévôt le firent asseoir sur un banc, où le sergent lui lia les pieds comme il lui avait lié les mains.

Sur un signe de monsieur de Montrésor, le sergent sortit.

— Écoute-moi bien, mon ami, dit à Christophe le grand-prévôt qui jouait avec le collier de l'Ordre, car ce personnage était en costume à cette heure avancée de la nuit.

Cette petite circonstance donna beaucoup à penser au fils du pelletier. Christophe vit bien que tout n'était pas fini. Certes, en ce moment, il ne s'agissait ni de le pendre, ni de le juger.

— Mon ami, tu peux t'éviter de cruels tourmens en me disant ici tout ce que tu sais des intelligences de monsieur le prince de Condé avec la reine Catherine. Non seulement il ne te sera point fait de mal, mais encore tu entre-

ras au service de monseigneur le lieutenant-général du royaume, qui aime les gens intelligens, et sur qui ta bonne mine a produit une vive impression. La reine-mère va être renvoyée à Florence, et monsieur de Condé sera sans doute mis en jugement. Ainsi, crois-moi, les petits doivent s'attacher aux grands qui règnent. Dis-moi le tout, tu t'en trouveras bien.

— Hélas! monsieur, répondit Christophe, je n'ai rien à dire, j'ai avoué tout ce que je sais à messieurs de Guise dans la chambre de la reine. Chaudieu m'a entraîné à mettre des papiers sous les yeux de la reine-mère, en me faisant croire qu'il s'agissait de la paix du royaume.

— Vous n'avez jamais vu le prince de Condé?

— Jamais, dit Christophe.

Là-dessus, monsieur de Montrésor laissa Christophe et alla dans une chambre voisine.

Christophe ne resta pas long-temps seul. La porte par laquelle il était venu s'ouvrit bientôt, donna passage à plusieurs hommes, qui ne la fermèrent pas et qui firent entendre dans la cour des bruits peu récréatifs. On apportait des bois et des machines évidemment destinés au supplice de l'envoyé des Réformés.

La curiosité de Christophe trouva bientôt matière à réflexion dans les préparatifs que les nouveaux venus firent dans la salle et sous ses yeux. Deux valets mal vêtus et grossiers obéissaient à un gros homme vigoureux et trapu qui, dès son entrée, avait jeté sur Christophe le regard de l'anthropophage sur sa victime : il l'avait toisé, évalué, estimant en connaisseur les nerfs, la force et la résistance. Cet homme était le bourreau de Blois. En plusieurs voyages, ses gens apportèrent un matelas, des maillets, des coins de bois, des plan-

ches et des objets dont l'usage ne parut ni clair ni sain au pauvre enfant que ces préparatifs concernaient. Son sang se glaça dans ses veines, par suite d'une appréhension terrible, mais indéterminée. Deux personnages entrèrent au moment où monsieur de Montrésor reparut.

— Hé bien! rien n'est prêt? dit le grand-prévôt que les deux nouveau-venus saluèrent avec respect. — Savez-vous, ajouta-t-il en s'adressant au gros homme et à ses deux valets, que monseigneur le cardinal vous croit à la besogne. — Docteur, reprit-il en s'adressant à l'un des deux nouveaux personnages, voilà votre homme.

Et il désigna Christophe. Le médecin alla droit au prisonnier, lui délia les mains, lui frappa sur la poitrine et dans le dos. La science recommençait sérieusement l'examen sournois

du bourreau. Pendant ce temps, un serviteur à la livrée de la maison de Guise apporta plusieurs fauteuils, une table et tout ce qui était nécessaire pour écrire.

— Commencez le procès-verbal, dit monsieur de Montrésor en désignant la table au second personnage vêtu de noir qui était un greffier.

Puis il revint se placer auprès de Christophe, auquel il dit fort doucement : — Mon ami, le chancelier ayant appris que vous refusiez de répondre d'une manière satisfaisante à mes demandes, a résolu que vous seriez appliqué à la question ordinaire et extraordinaire.

— Est-il en bonne santé et peut-il la supporter? dit le greffier au médecin.

— Oui, répondit le savant qui était un des médecins de la maison de Lorraine.

— Eh bien, retirez-vous dans la salle ici près, nous vous ferons appeler toutes les fois qu'il sera nécessaire de vous consulter.

Le médecin sortit.

Sa première terreur passée, Christophe rappela son courage : l'heure de son martyre était venue. Il regarda dès lors avec une froide curiosité les dispositions que faisaient le bourreau et ses valets.

Après avoir dressé un lit à la hâte, ces deux hommes préparaient des machines appelées brodequins, consistant en plusieurs planches entre lesquelles on plaçait chacune des jambes du patient qui s'y trouvait prise dans de petits matelas. Chaque jambe ainsi arrangée était rapprochée l'une de l'autre.

L'appareil employé par les relieurs pour serrer leurs volumes entre deux planches qu'ils maintiennent avec des cordes, peut donner

une idée très-exacte de la manière dont chaque jambe du patient était disposée. Chacun imaginera dès-lors l'effet que produisait un coin chassé à coups de maillet entre les deux appareils où la jambe était comprimée, et qui, serrés eux-mêmes par des câbles, ne cédaient point. On enfonçait les coins à la hauteur des genoux et aux chevilles, comme s'il s'agissait de fendre un morceau de bois. Le choix de ces deux endroits dénués de chair, et où par conséquent le coin se faisait place aux dépens des os, rendait cette question horriblement douloureuse.

Dans la question ordinaire, on chassait quatre coins, deux aux chevilles et deux aux genoux; mais dans la question extraordinaire, on allait jusqu'à huit, pourvu que les médecins jugeassent que la sensibilité du prévenu n'était pas épuisée. A cette époque, les brode-

quins s'appliquaient également aux mains; mais, pressés par le temps, le cardinal, le lieutenant-général du royaume et le chancelier en dispensèrent Christophe.

Le procès-verbal était ouvert, le grand-prévôt en avait dicté quelques phrases en se promenant d'un air méditatif et en faisant dire à Christophe ses noms, ses prénoms, son âge, sa profession. Puis il lui demanda de quelle personne il tenait les papiers qu'il avait remis à la reine.

— Du ministre Chaudieu, répondit-il.

— Où vous les a-t-il remis?

— Chez moi, à Paris.

— En vous les remettant, il a dû vous dire si la reine-mère vous accueillerait avec plaisir.

— Il ne m'a rien dit de semblable, répondit Christophe. Il m'a seulement prié de les remettre à la reine Catherine en secret.

— Vous avez donc vu souvent Chaudieu, pour qu'il fût instruit de votre voyage.

— Le ministre n'a pas su par moi qu'en apportant leurs fourrures aux deux reines, je venais réclamer, de la part de mon père, la somme que lui doit la reine-mère, et je n'ai pas eu le temps de lui demander par qui.

— Mais ces papiers, qui vous ont été donnés sans être enveloppés ni cachetés, contenaient un traité entre des rebelles et la reine Catherine ; vous avez dû voir qu'ils vous exposaient à subir le supplice destiné aux gens qui trempent dans une rébellion.

— Oui.

— Les personnes qui vous ont décidé à cet acte de haute trahison ont dû vous promettre des récompenses et la protection de la reine mère.

— Je l'ai fait par attachement pour Chaudieu, la seule personne que j'aie vue.

— Persistez-vous donc à dire que vous n'avez pas vu le prince de Condé?

— Oui!

— Le prince de Condé ne vous a-t-il pas dit que la reine-mère était disposée à entrer dans ses vues contre messieurs de Guise?

— Je ne l'ai pas vu.

— Prenez garde! Un de vos complices, La Renaudie est arrêté, quelque fort qu'il soit, il n'a pas résisté à la question qui vous attend, et il a fini par avouer avoir eu, de même que le prince, une entrevue avec vous. Si vous voulez éviter les tourmens de la question, je vous engage à dire simplement la vérité. Peut-être obtiendrez-vous ainsi votre grace.

Christophe répondit qu'il ne pouvait affir-

mer ce dont il n'avait jamais eu connaissance, ni se donner des complices quand il n'en avait point. En entendant ces paroles, le grand-prévôt fit un signe au bourreau et rentra dans la salle voisine.

A ce signe, le front de Christophe se rida, il fronça les sourcils par une contraction nerveuse en se préparant à souffrir. Ses poignets se fermèrent par une contraction si violente que ses ongles pénétrèrent dans sa chair sans qu'il le sentît. Les trois hommes s'emparèrent de lui, le placèrent sur le lit de camp et l'y couchèrent en laissant pendre ses jambes. Pendant que le bourreau attachait son corps sur cette table par de grosses cordes, chacun de ses aides lui mettait une jambe dans les brodequins. Bientôt les cordes furent serrées au moyen d'une manivelle, sans que cette pression fît grand mal au Réformé. Quand chaque jambe fut ainsi prise comme dans un étau, le bour-

reau saisit son maillet, ses coins, et regarda tour à tour le patient et le greffier.

— Persistez-vous à nier? dit le greffier.

— J'ai dit la vérité, répondit Christophe.

— Eh bien! allez, dit le greffier en fermant les yeux.

Les cordes furent serrées avec une vigueur extrême. Ce moment est peut-être le plus douloureux de la torture : les chairs sont alors brusquement comprimées, le sang reflue violemment vers le buste. Aussi le pauvre enfant ne put-il retenir des cris effroyables, il parut près de s'évanouir. On appela le médecin. Ce personnage tâta le pouls de Christophe et dit au bourreau d'attendre un quart d'heure avant d'enfoncer les coins pour laisser le temps au sang de se calmer, et à la sensibilité celui de revenir entièrement.

Le greffier représenta charitablement à Chris-

tophe que s'il ne supportait pas mieux le commencement des douleurs auxquelles il pouvait se soustraire, il valait mieux révéler; mais Christophe ne répondit que par ces mots : — *Le couturier du roi! le couturier du roi!*

— Qu'entendez-vous par ces paroles? lui demanda le greffier.

— En voyant à quel supplice je dois résister, dit lentement Christophe pour gagner du temps et se reposer, j'appelle toute ma force et cherche à l'augmenter en songeant au martyre qu'a enduré pour la sainte cause de la Réformation le couturier du feu roi à qui la question a été donnée en présence de madame la duchesse de Valentinois et du roi. Je tâcherai d'être digne de lui!

Pendant que le médecin exhortait le malheureux à ne pas laisser recourir aux moyens extraordinaires, le cardinal et le duc, impatiens

de connaître le résultat de cet interrogatoire, se montrèrent et demandèrent à Christophe de dire incontinent la vérité. Le fils du pelletier répéta les seuls aveux qu'il se permettait à lui seul de faire, et qui ne chargeaient que Chaudieu.

Les deux princes firent un signe: le bourreau et son premier aide saisirent leurs maillets, prirent chacun un coin et l'enfoncèrent, l'un se tenant à droite, l'autre à gauche, entre les deux appareils. Le bourreau était à la hauteur des genoux, l'aide vis-à-vis des pieds, aux chevilles.

Les yeux des témoins de cette scène horrible s'attachèrent à ceux de Christophe, qui, sans doute excité par la présence de ces grands personnages, leur lança des regards si animés qu'ils prirent l'éclat d'une flamme. Aux deux autres coins, il laissa échapper un gémissement hor-

rible. Quand il vit prendre les coins de la question extraordinaire, il se tut; mais son regard contracta une fixité si violente, et jetait aux deux seigneurs qui le contemplaient un fluide si pénétrant, que le duc et le cardinal furent obligés de baisser les yeux.

La même défaite fut essuyée par Philippe-le-Bel quand il fit donner la question du balancier en sa présence aux Templiers. Ce supplice consistait à soumettre la poitrine du patient au coup d'une des branches du balancier avec lequel on frappait la monnaie, et que l'on garnissait d'un tampon de cuir. Il y eut un chevalier de qui le regard s'attacha si violemment au roi, que le roi, fasciné, ne put détacher sa vue de celle du patient. Au troisième coup de barre, le roi sortit, après avoir entendu sa citation dans l'année au tribunal de Dieu devant lequel il comparut.

Au cinquième coin, le premier de la *question*

extraordinaire, Christophe dit au Cardinal : — Monseigneur, abrégez mon supplice, il est inutile!

Le Cardinal et le Duc rentrèrent dans la salle, et Christophe entendit alors ces paroles prononcées par la reine Catherine : — Allez, car après tout, ce n'est qu'un hérétique!

Elle jugea prudent de paraître plus sévère que les bourreaux envers son complice.

On enfonça le sixième et le septième coin sans que Christophe se plaignît : son visage brillait d'une splendeur extraordinaire due sans doute à l'excès de force que lui prêtait le fanatisme excité. Où chercher ailleurs que dans le sentiment le point d'appui nécessaire pour résister à de pareilles souffrances? Enfin il se mit à sourire au moment où le bourreau prit le huitième coin. Cette horrible torture durait depuis une heure.

Le greffier alla chercher le médecin, afin de savoir si l'on pouvait enfoncer le huitième coin sans mettre la vie du patient en danger. Pendant ce temps, le Duc revint voir Christophe.

— Ventre-de-biche, tu es un fier compagnon, lui dit-il en se penchant à son oreille. J'aime les gens courageux. Entre à mon service, tu seras heureux et riche, mes faveurs panseront tes membres meurtris, je ne te proposerai pas de lâcheté, comme de rentrer dans ton parti pour nous en dire les projets : il y a toujours des traîtres, et la preuve en est dans les prisons de Blois ; mais dis-moi seulement en quels termes en sont la reine mère et le prince de Condé.

— Je n'en sais rien, Monseigneur, cria Lecamus.

Le médecin vint, examina la victime et dit qu'elle pouvait encore supporter le huitième coin.

—Enfoncez-le, dit le Cardinal. Après tout, comme l'a dit la reine, ce n'est qu'un hérétique, ajouta-t-il en regardant Christophe et lui jetant un affreux sourire.

Catherine sortit à pas lents de la salle voisine, se plaça devant Christophe et le contempla froidement. Elle fut alors l'objet de l'attention des deux frères qui examinèrent alternativement Catherine et son complice. De cette épreuve solennelle, dépendait pour cette femme ambitieuse tout son avenir : elle éprouvait une vive admiration pour le courage de Christophe et le regardait sévèrement; elle haïssait les Guise, et leur souriait.

—Hé bien, dit-elle, jeune homme, avouez que vous avez vu le prince de Condé, vous serez richement récompensé.

— Ah! quel métier faites-vous, Madame? s'écria Christophe en la plaignant.

La reine tressaillit.

— Il m'insulte! ne le pendrez-vous pas? dit-elle aux deux frères qui demeuraient pensifs.

— Quelle femme! s'écria le Grand-Maître dans l'embrasure de la croisée en consultant son frère par un regard.

— Je reste en France, et je me vengerai d'eux, pensa la reine.—Allez! qu'il avoue ou qu'il meure! fit-elle en s'adressant à monsieur de Montrésor.

Le grand-prévôt détourna les yeux, les bourreaux étaient occupés, Catherine put alors lancer au martyr un regard qui ne fut vu de personne et qui tomba sur Christophe comme une rosée. Les yeux de cette grande reine lui parurent humides, il y roulait en effet deux larmes contenues et séchées aussitôt.

Le coin fut enfoncé, l'une des planches, entre lesquelles on le chassait, cassa. Christophe laissa partir de sa poitrine un cri horrible

après le quel il se tut et montra un visage rayonnant : il croyait mourir.

— Qu'il meure ? s'écria le cardinal en répétant le dernier mot de la reine avec une sorte d'ironie, non, non ! Ne rompons point ce fil, dit-il au grand-prévôt.

Le Duc et le Cardinal se consultèrent alors à voix basse.

— Qu'en fera-t-on ? demanda le bourreau.

— Envoyez-le dans les prisons d'Orléans, dit le Duc, et surtout, reprit-il en s'adressant à monsieur de Montrésor, ne le pendez point sans mon ordre.

La délicatesse excessive à laquelle était arrivée la sensibilité des organes intérieurs montés par la résistance qui nécessitait l'emploi de toutes les forces humaines, existait au même degré dans tous les sens de Christophe. Lui seul entendit les paroles suivantes que le duc de

Guise dit à l'oreille du cardinal : — Je ne renonce point à savoir la vérité par ce petit bonhomme.

Quand les deux princes eurent quitté la salle, les bourreaux débarrassèrent les jambes de leur patient sans aucune précaution.

— A-t-on jamais vu criminel de cette force? dit le bourreau à ses aides. Le drôle a supporté le huitième coin, il devait mourir, je perds la valeur de son corps...

— Déliez-moi sans me faire souffrir, mes amis, dit le pauvre Christophe. Quelque jour je vous récompenserai.

— Allons, ayez de l'humanité? s'écria le médecin. Monseigneur le duc estime ce jeune homme et me l'a recommandé.

— Je vais à Amboise avec mes aides, dit brutalement le bourreau, soignez-le vous-même D'ailleurs, voilà le geôlier.

Le bourreau partit en laissant Christophe entre les mains du doucereux médecin qui, aidé par le futur gardien de Christophe, le porta sur un lit, lui apporta un bouillon, le lui fit prendre, s'assit à côté de lui, lui tâta le pouls et lui donna des consolations.

— Vous n'en mourrez pas, lui dit-il. Vous devez éprouver une douceur intérieure, en sachant que vous avez fait votre devoir. La reine m'a chargé de veiller sur vous, ajouta-t-il à voix basse.

— La reine est bien bonne, dit Christophe en qui les souffrances extrêmes avaient aussi développé une admirable lucidité d'esprit et qui, après avoir supporté de si grandes souffrances, ne voulut pas compromettre les résultats de son dévouement. Mais elle aurait bien pu m'éviter de si grandes douleurs en ne me livrant pas à mes persécuteurs et leur disant elle-même des secrets que j'ignore.

En entendant cette réponse, le médecin prit son bonnet, son manteau, et laissa là Christophe en jugeant qu'il ne pourrait rien obtenir d'un homme de cette trempe.

Le geôlier de Blois le fit emporter par quatre hommes sur une civière et l'emmena dans la prison de la ville, où il s'endormit de ce profond sommeil qui, dit-on, saisit presque toutes les mères après les horribles douleurs de l'accouchement.

ONZIÈME CHAPITRE.

Le tumulte d'Amboise.

En transportant la cour au château d'Amboise, les deux princes lorrains n'espéraient pas y voir le chef du parti de la Réformation, le prince de Condé qu'ils y avaient fait mander par le roi, pour lui tendre un piége.

Comme vassal de la couronne et comme prince du sang, Condé devait obéir aux mandemens du roi. Ne pas venir à Amboise constituait un crime de félonie; mais en y venant, il se mettait à la disposition de la couronne. Or, en ce moment, la couronne, le conseil, la cour, tous les pouvoirs étaient réunis entre les mains du duc de Guise et du cardinal de Lorraine.

Le prince de Condé montra, dans cette conjoncture si délicate, l'esprit de décision et la ruse qui firent de lui le digne interprète de Jeanne d'Albret et le valeureux général des Réformés. Il voyagea sur les derrières des conjurés à Vendôme, afin de les appuyer en cas de succès. Quand cette première prise d'armes fut terminée par la courte échauffourée où périt la fleur de la noblesse égarée par Calvin, le prince arriva, suivi de cinquante gentilshommes, au château d'Amboise, le len-

demain même de cette affaire que la fine politique des Lorrains appela le tumulte d'Amboise. En apprenant l'arrivée du prince, les Lorrains envoyèrent au-devant de lui le maréchal de Saint-André suivi de cent hommes d'ordonnance. Quand le Béarnais et son escorte arrivèrent à la porte du château, le maréchal en refusa l'entrée aux gentilshommes du prince.

— Vous devez y entrer seul, Monseigneur, dirent au prince le chancelier Olivier, le cardinal de Tournon et Birague qui se trouvèrent en dehors de la herse.

— Et pourquoi ?

— Vous êtes soupçonné de félonie, lui répliqua le chancelier.

Le prince vit en ce moment sa suite cernée par le duc de Nemours, fils aîné du duc de Guise, et qui devait lui succéder avec le même surnom de Balafré.

L'audacieux cadet de la maison de Bourbon

regarda sa suite, et répondit tranquillement :

— S'il en est ainsi, j'entrerai seul chez mon cousin et lui prouverai mon innocence.

Il mit pied à terre, causa dans une parfaite liberté d'esprit avec Birague, le cardinal de Tournon, le chancelier Olivier et le duc de Nemours auxquels il demanda les détails du Tumulte.

— Monseigneur, dit le duc de Nemours, les rebelles avaient des intelligences dans Amboise. Le capitaine Lanoue y avait introduit des hommes d'armes qui leur ont ouvert cette porte, par où ils sont entrés dans la ville et de laquelle ils ont été les maîtres...

— C'est-à-dire que votre père leur a ouvert un sac, répondit le prince en regardant Birague.

— S'ils eussent été secondés par l'attaque que le capitaine Chaudieu, le frère du prédicant de Paris, devait faire sur la porte des Bons-Hommes, ils eussent réussi, répondit le

duc de Nemours; mais d'après la position que mon père m'avait fait prendre, le capitaine Chaudieu a dû me tourner pour éviter un combat. Au lieu d'arriver la nuit, comme les autres, le rebelle n'est venu qu'à la diane, au moment où les troupes du Roi écrasaient les rebelles entrés en ville.

— Et vous aviez un corps de réserve pour garder la porte qui leur avait été livrée?

— Monsieur le maréchal de Saint-André s'y trouvait avec cinq cents hommes d'armes.

Le prince donna les plus grands éloges sur ces dispositions militaires.

— Pour s'être conduit ainsi, fit-il en terminant, le lieutenant-général devait avoir les secrets des Réformés. Ces gens ont sans doute été trahis.

Le prince alla de rigueur en rigueur. Après l'avoir séparé des siens quand il voulut entrer au château, le cardinal et le chancelier

lui barrèrent le passage quand il se dirigea vers l'escalier qui menait aux appartemens du roi.

— Nous sommes chargés par le Roi, Monseigneur, de vous conduire à votre appartement.

— Suis-je donc prisonnier?

— Si telle était l'intention du roi, vous ne seriez pas accompagné par un prince de l'Église et par moi, dit le chancelier.

Ces deux personnages conduisirent le prince à un appartement où des gardes lui furent donnés, soi-disant par honneur, et où il resta sans voir personne pendant quelques heures. De sa fenêtre, il regarda la Loire et les campagnes qui, d'Amboise à Tours, forment un si beau bassin; et il réfléchissait à sa situation, en se demandant ce que les Lorrains oseraient entreprendre sur sa personne, quand il entendit la porte de sa chambre s'ouvrir et vit entrer Chicot, le fou du roi, qui lui avait appartenu.

— On te disait en disgrace, lui dit le prince.

— Vous ne sauriez croire combien, depuis la mort du roi Henri II, la cour est devenue sage.

— Le roi, cependant, doit aimer à rire.

— Lequel? François II ou François de Lorraine?

— Tu ne crains donc pas le duc, pour parler ainsi?

— Il ne me châtiera point pour cela, Monseigneur, répondit Chicot en souriant.

— Et à quoi dois-je l'honneur de ta visite?

— Eh! ne vous revenait-elle pas de droit après votre arrivée? Je vous apporte ma marotte et mon bonnet.

— Je ne puis donc pas sortir?

— Essayez!

— Et si je sors?

— Je dirai que vous avez gagné au jeu en jouant contre les règles.

— Chicot, tu me fais peur... Es-tu donc envoyé par quelqu'un qui s'intéresse à moi?

— Oui! dit Chicot par un signe de tête.

Il s'approcha du prince et lui fit comprendre qu'ils étaient observés et écoutés.

— Qu'as-tu donc à me dire? demanda le prince de Condé.

— Que l'audace seule peut vous tirer d'affaire, et ceci vient de la reine-mère, fit le fou qui glissa ses paroles dans l'oreille du prince.

— Dis à ceux qui t'envoient, répondit le prince, que je ne serais pas venu dans ce château, si j'avais quelque chose à me reprocher ou à craindre.

— Je cours répéter cette brave réponse! s'écria le fou.

Deux heures après, à une heure après-midi, avant le dîner du roi, le chancelier et le cardinal de Tournon vinrent chercher le prince

pour le présenter à François II, dans la grande galerie où l'on avait tenu conseil. Là, devant toute la cour, le prince de Condé fit le surpris de la froideur que lui marqua le petit roi dans son accueil, et il en demanda la cause.

— On vous accuse, mon cousin, dit sévèrement la reine-mère, d'avoir trempé dans le complot des Réformés, et vous devez vous montrer sujet fidèle et bon catholique, si vous ne voulez attirer la colère du roi sur votre maison.

En entendant ces paroles, dites au milieu du plus profond silence par Catherine, qui donnait le bras au roi son fils et qui avait à sa gauche le duc d'Orléans, le prince se recula de trois pas, par un mouvement plein de fierté, mit la main sur son épée et regarda tous les personnages qui l'environnaient.

— Ceux qui ont dit cela, Madame, cria-t-il

d'une voix irritée, en ont menti par leur gorge.

Il jeta son gant aux pieds du roi.

— Que celui qui veut soutenir cette calomnie s'avance.

La cour entière frissonna, quand on vit le duc de Guise quittant sa place; mais au lieu de ramasser le gant comme on le croyait, il alla vers l'intrépide bossu.

— S'il vous faut un second, mon prince, faites-moi l'honneur de m'accepter, dit-il. Je réponds de vous, et vous montrerez aux Réformés combien ils s'abusent s'ils veulent vous prendre pour chef...

Le prince fut forcé de tendre la main au lieutenant-général du royaume. Chicot ramassa le gant et le remit à monsieur de Condé.

— Mon cousin, fit le petit roi, vous ne devez tirer l'épée que pour la défense de la couronne, venez dîner ?

Le cardinal de Lorraine, surpris du mouvement de son frère, l'emmena dans ses appartemens. Le prince de Condé, sorti du plus grave de ses dangers, donna la main à la reine Marie Stuart pour se rendre dans la salle à manger; mais, tout en disant des flatteries à la jeune reine, il cherchait quel piége lui tendait en ce moment la politique du Balafré. Le prince eut beau se creuser la tête, il ne devina le projet du Lorrain que quand la reine Marie le lui découvrit.

— C'eût été dommage, lui dit-elle en riant, de voir tomber une tête si spirituelle, et avouez que mon oncle est généreux?

— Oui, Madame, car ma tête ne va bien que sur mes épaules, encore que l'une soit sensiblement plus grosse que l'autre. Mais est-ce générosité chez votre oncle? Ne s'est-il pas fait un mérite à bon marché? Croyez-vous

qu'il soit si facile de procéder contre un prince du sang?

— Tout n'est pas fini, reprit-elle. Nous verrons quelle sera votre conduite à l'exécution des gentilshommes de vos amis, pour laquelle le conseil a résolu de déployer le plus grand appareil.

— Je ferai, dit le prince, ce que fera le roi.

— Le roi, la reine-mère et moi-même, nous y assisterons avec toute la cour et les ambassadeurs...

— Une fête ?... dit ironiquement le prince.

— Mieux que cela, dit la jeune reine, *un acte de foi,* un acte de haute politique. Il s'agit de soumettre les gentilshommes de France à la couronne, de leur faire passer leur goût pour les factions et pour les brigues...

— Vous ne leur ôterez point leur humeur belliqueuse en leur montrant de tels périls, Madame, et vous risquez à ce jeu la couronne elle-même, répondit le prince.

A la fin de ce dîner, qui fut assez solennel, la reine Marie eut alors la triste hardiesse de mettre publiquement la conversation sur le procès qui se faisait en ce moment aux seigneurs pris les armes à la main, et de parler de la nécessité de donner le plus grand appareil à leur exécution.

— Madame, dit François II, n'est-ce pas assez pour le roi de France de savoir que le sang de tant de braves gentilshommes coulera? faut-il en faire un triomphe?

— Non, sire; mais un exemple, répondit Catherine.

— Votre grand-père et votre père avaient coutume d'assister au brûlement des hérétiques, dit Marie Stuart.

— Les rois qui ont régné avant moi faisaient à leur guise, et je veux faire à la mienne, répondit le roi.

— Philippe II, reprit Catherine, qui certai-

nement est un grand monarque, a fait dernièrement, étant dans les Pays-Bas, retarder un *acte de foi* jusqu'à ce qu'il fût de retour à Valladolid.

— Qu'en pensez-vous, mon cousin? dit le roi au prince de Condé.

— Sire, vous ne pouvez vous en dispenser, il y faut le nonce du pape et les ambassadeurs. J'irai volontiers, moi, du moment où les dames sont de la fête....

Le prince de Condé, sur un regard de Catherine de Médicis, avait pris bravement son parti.

Pendant que le prince de Condé venait au château d'Amboise, le pelletier des deux reines y arrivait aussi de Paris, amené par l'inquiétude dans laquelle les événemens du tumulte avaient plongé sa famille et celle de Lallier. A la porte du château, quand le vieillard se présenta, le capitaine, au mot de pelletier de la

reine, lui répondit : — Brave homme, si tu veux être pendu, tu n'as qu'à mettre le pied à la cour.

A ces paroles, le père au désespoir s'assit sur une barrière à quelques pas et attendit qu'un serviteur d'une des deux reines ou quelque femme vînt à passer afin d'avoir des nouvelles de son fils; mais il resta pendant toute la journée sans voir personne de connaissance, et fut forcé de descendre en ville où il se logea, non sans peine, dans une hôtellerie sur la place où se faisaient les exécutions. Il fut obligé de payer une livre par jour pour avoir une chambre dont la fenêtre donnât sur la place. Le lendemain, il eut le courage d'assister, de sa fenêtre, à l'exécution des fauteurs de la rébellion qu'on avait condamnés à être ou roués ou pendus, en gens de peu d'importance. Le syndic de la confrérie des pelletiers fut bien heureux de ne pas

apercevoir son fils parmi les patiens. Quand l'exécution fut terminée, il alla se mettre sur le passage du greffier. Après s'être nommé, et lui avoir mis une bourse pleine d'écus dans la main, il le pria de rechercher si, dans les trois exécutions précédentes, il avait eu le nommé Christophe Lecamus Le greffier, touché par les manières et par l'accent de la voix de ce père au désespoir, l'emmena jusque chez lui. Après une soigneuse vérification, il donna au vieillard l'assurance que ledit Christophe ne se trouvait ni parmi les gens exécutés jusqu'alors, ni parmi ceux qui devaient être mis à mort les jours suivans.

— Mon cher maître, dit le greffier au syndic, le parlement s'est chargé du procès des seigneurs impliqués dans l'affaire, et des principaux chefs. Ainsi, peut-être votre fils est-il détenu dans les prisons du château et fera-t-il partie de la magnifique exécution que

préparent nos seigneurs le duc de Guise et le cardinal de Lorraine. On doit trancher la tête à vingt-sept barons, onze comtes et sept marquis, en tout cinquante gentilshommes ou chefs de Réformés... Comme la justice de la comté de Touraine n'a rien de commun avec le parlement de Paris, si vous voulez absolument avoir des nouvelles de votre fils, allez voir monseigneur le chancelier Olivier qui, par l'ordre du lieutenant-général du royaume, a la grande main sur le procès.

Le pauvre vieillard alla trois fois chez le chancelier, et y fit queue dans la cour en compagnie d'un grand nombre de personnes qui sollicitaient pour leurs parens; mais comme les gens titrés passaient avant les bourgeois, il fut obligé de renoncer à vouloir parler au chancelier qu'il vit plusieurs fois, sortant de sa maison pour se rendre soit au château, soit à la commission nommée par le parlement, au mi-

lieu d'une haie de solliciteurs que des gardes faisaient ranger pour lui laisser le passage libre. C'était une horrible scène de désolation, car il se trouvait parmi les solliciteurs des femmes, des filles ou des mères, des familles entières éplorées. Le vieux Lecamus donna beaucoup d'or à des valets du château en les priant de remettre des lettres qu'il écrivit soit à Dayelle, la femme de chambre de la reine Marie, soit à celle de la reine-mère; mais les valets prenaient les écus du bonhomme et remettaient, selon l'ordre du cardinal, les lettres au grand-prévôt de la cour. En déployant une cruauté inouïe, les princes lorrains pouvaient craindre les vengeances, et jamais ils ne prirent plus de précautions que pendant le séjour de la cour à Amboise, en sorte que ni la corruption la plus puissante, celle de l'or, ni les démarches les plus actives ne donnèrent au Syndic des Pelletiers de lumières sur le sort de son

fils. Il allait par cette petite ville d'un air morne, examinant les immenses préparatifs que faisait faire le cardinal pour le terrible spectacle auquel devait assister le prince de Condé. On stimulait alors la curiosité publique, de Paris à Nantes, par les moyens en usage à cette époque. L'exécution avait été annoncée en chaire par tous les prédicateurs et par les curés, en même temps que la victoire du roi sur les hérétiques.

Trois tribunes élégantes, parmi lesquelles celle du milieu paraissait devoir être plus somptueuse que les autres, furent adossées à la plate-forme du château d'Amboise, au pied de laquelle devait avoir lieu l'exécution. Autour de cette place, on bâtissait des gradins en planches qui furent garnis d'une foule immense attirée par la célébrité donnée à *cet acte de foi.*

Dix mille personnes environ campèrent dans les champs, la veille du jour où cet horrible

spectacle devait avoir lieu. Les toits furent chargés de monde, et les croisées se louèrent jusqu'à dix livres, somme énorme pour le temps.

Le pauvre père avait, comme bien on pense, une des meilleures places pour embrasser le théâtre où devaient périr tant de gentilshommes, et au milieu duquel il vit dresser un vaste échafaud couvert en drap noir. On y apporta, le matin du jour fatal, le *chouquet*, nom du billot où le condamné devait poser sa tête en se mettant à genoux, puis, un fauteuil drapé de noir pour le greffier du parlement chargé d'appeler les gentilshommes en énonçant leur sentence.

L'enceinte fut gardée dès le matin par la compagnie écossaise et par les gendarmes de la maison du roi, pour empêcher que la foule ne l'envahît avant l'exécution.

Après une messe solennelle dite au château et dans les églises de la ville, on amena les seigneurs, les derniers qui restassent de tous les conjurés. Ces gentilshommes, dont quelques-uns avaient subi la torture, furent réunis au pied de l'échafaud et assistés par des moines qui essayèrent de les faire renoncer aux doctrines de Calvin; mais aucun d'eux n'écouta la voix de ces gens que leur avait détachés le cardinal de Lorraine, et parmi lesquels ces gentilshommes craignirent sans doute de trouver des espions du Lorrain. Afin de se délivrer des persécutions de leurs antagonistes, ils entonnèrent un psaume mis en vers français par Clément Marot. Calvin, comme on sait, avait décrété de prier Dieu dans la langue de chaque pays, autant par raison que pour attaquer le culte romain. Ce fut une coïncidence touchante pour ceux qui, dans la foule, plaignaient ces gentilshommes, que de leur en-

tendre dire ce verset, au moment où la cour arriva :

Dieu nous soit doux et favorable,
Nous bénissant par sa bonté,
Et de son visage adorable
Nous fasse luire la clarté.

Tous les regards des Réformés se portèrent sur leur chef, le prince de Condé, qui fut, à dessein, placé entre la reine Marie et le duc d'Orléans. La reine Catherine de Médicis se trouvait après son fils, et avait le cardinal à sa gauche. Le nonce du pape était debout derrière les reines. Le lieutenant-général du royaume était à cheval au bas de l'estrade avec deux maréchaux de France et ses capitaines. Quand le prince de Condé parut, tous les gentilshommes qui devaient être décapités, et qui le connaissaient, le saluèrent, et l'intrépide bossu leur rendit ce salut.

— Il est difficile, dit-il au duc d'Orléans, de

ne pas être poli avec des gens qui vont mourir.

Les deux autres tribunes furent remplies par les invités, par les courtisans et par les personnes de service à la cour. Ce fut enfin le monde du château de Blois, qui passait ainsi d'une fête aux supplices, comme plus tard il passa des plaisirs de la cour aux périls de la guerre avec une facilité qui sera toujours, pour les étrangers, un des ressorts de leur politique en France.

Le pauvre syndic des pelletiers de Paris éprouva la joie la plus vive en ne voyant pas son fils parmi les cinquante-sept gentilshommes condamnés à mourir.

A un signe du duc de Guise, le greffier, placé sur l'échafaud, cria sur-le-champ à haute voix :

— *Jean-Louis-Albéric*, baron de Raunay, *coupable d'hérésie, de crime de lèze-majesté et d'attaque à main armée contre la personne du Roi.*

Un grand bel homme monta d'un pied sûr à l'échafaud, salua le peuple et la cour, et dit :

— L'arrêt en a menti, je me suis armé pour délivrer le roi de ses ennemis, les Lorrains!

Il plaça sa tête sur le billot, et elle tomba.

Les Réformés chantèrent :

Dieu, tu nous as mis à l'épreuve
Et tu nous as examinés ;
Comme l'argent que l'on épreuve,
Par feu tu nous as affinés.

— *Robert-Jean-Réné* BRIQUEMAUT, comte de Villemongis, *coupable du crime de lèze-majesté et d'attentat contre la personne du Roi*, cria le greffier.

Le comte trempa ses mains dans le sang du baron de Raunay, et dit : — Que ce sang retombe sur les vrais coupables.

Les réformés chantaient :

Tu nous as fait entrer et joindre
Aux piéges de nos ennemis,
Tu nous as fait les reins astreindre
Des filets où tu nous as mis.

— Avouez, monsieur le Nonce, dit le prince de Condé, que si les gentilshommes français savent conspirer, ils savent aussi mourir.

— Quelles haines, mon frère, dit la duchesse de Guise au cardinal de Lorraine, vous attirez sur la tête de nos enfans.

— Ce spectacle me fait mal, dit le jeune roi qui pâlissait à la vue du sang répandu.

— Bah! des rebelles?... dit Catherine de Médicis.

On entendait toujours les chants, et la hache allait toujours. Enfin, ce spectacle sublime de gens qui mouraient en chantant, et surtout

l'impression que produisit sur la foule la diminution progressive des chants, fit passer pardessus la crainte que les Lorrains inspiraient.

— Grace! cria le peuple tout d'une voix quand il n'entendit plus que les faibles accens d'un seigneur, le plus considérable de tous, réservé pour le dernier coup. Il était seul au pied de l'escabelle par laquelle on montait à l'échafaud, et chantait :

Dieu nous soit doux et favorable,
Nous bénissant par sa bonté,
Et de son visage adorable
Nous fasse luire la clarté.

— Allons, duc de Nemours, dit le prince de Condé qui se fatigua de son rôle, vous à qui l'on doit le gain de l'échauffourée et qui avez aidé à prendre ces gens-là, ne vous croyez-vous pas obligé de demander grace pour celui-ci? C'est Castelnau, qui, m'a-t-on dit, a reçu

votre parole d'être traité courtoisement en se rendant...

— Ai-je donc attendu qu'il fût là pour le sauver? dit le duc de Nemours atteint par ce dur reproche.

Le greffier appela lentement et à dessein sans doute.

— *Michel-Jean-Louis,* baron de Castelnau-Chalosse, *atteint et convaincu du crime de lèze-majesté et d'attentat à la personne du Roi.*

— Non, dit fièrement Castelnau, ce ne saurait être un crime que de s'être opposé à la tyrannie et à l'usurpation projetée des Guise!

L'exécuteur lassé, qui vit du mouvement dans la tribune, arrangea sa hache.

— Monsieur le baron, dit-il, je ne voudrais pas vous faire souffrir, et un moment de plus peut vous sauver.

Tout le peuple cria de nouveau : — Grace !

— Allons, dit le roi, grace à ce pauvre Castelnau qui a sauvé le duc d'Orléans.

Le cardinal se méprit sur le mot : allons. Il fit un signe à l'exécuteur, en sorte que la tête de Castelnau tomba quand le roi lui faisait grace.

— Celui-là, Cardinal, est sur votre compte, dit Catherine.

Le lendemain de cette affreuse exécution, le prince de Condé partit pour la Navarre. Un mois après le départ du prince, on trouva sur une des portes du château les vers suivans, attribués à Théodore de Bèze, et affichés à l'intérieur.

Veut-on savoir la convenance
De *Catherine* et de *Jézabel*,
L'une roine d'*Israël*,
L'autre roine de la France ;

Jézabel protégeait l'idole
Contraire à la sainte parole,
L'autre maintient la papauté
Par trahison et cruauté.
L'une était de malice extrême,
Et l'autre la malice même.
Par l'une furent massacrés
Les prophètes à Dieu sacrés,
Et l'autre a fait périr deux mille
De ceux qui suivent l'Évangile.
Jézabel, pour avoir son bien,
Fit périr un homme de bien;
L'autre n'est encore assouvie
Si elle n'a les biens et la vie.
Enfin leur jugement est tel :
Les chiens mangèrent Jézabel;
La charogne de Catherine
Sera différente en ce point,
Les chiens même n'en voudront point.

Les Guise, comme on voit, avaient déjà su rejeter l'horreur des exécutions d'Amboise sur Catherine, à qui, pendant tout le séjour du

prince navarrais, ils ne permirent pas de pouvoir dire un seul mot en confidence ; mais cette excessive défiance apprit au chef des Réformés combien, à l'occasion, il devait compter sur l'appui de la reine-mère.

Cette affaire produisit une grande sensation en France et dans toutes les cours étrangères ; mais les torrens de sang noble qui furent alors versés causèrent une si grande douleur au chancelier Olivier, que ce digne magistrat, en apercevant enfin le but où tendaient les Guise, sous prétexte de défendre le trône et la religion, ne se sentit pas assez fort pour leur tenir tête. Quoiqu'il fût leur créature, il ne voulut pas leur sacrifier et son devoir et la monarchie, il se retira des affaires publiques, en leur désignant l'Hospital pour son successeur.

Catherine, en apprenant le choix d'Olivier, proposa Birague pour chancelier et mit une

excessive ardeur à sa sollicitation. Le cardinal, à qui la circonstance du billet écrit par l'Hospital à Catherine était inconnue, et qui le croyait toujours fidèle à la maison de Lorraine, en fit le concurrent de Birague, et la reine-mère eut l'air de se le laisser imposer. Dès son entrée en charge, l'Hospital prit des mesures contre l'inquisition, que le cardinal de Lorraine voulait importer en France, et contrecarra si bien toutes les mesures antigallicanes et politiques des Guise, il se montra si bon Français, que, pour le réduire, il fut, trois mois après sa nomination, exilé à sa terre du Vignay, près d'Étampes.

La cour de Rome éprouva tant de satisfaction de la conduite du cardinal de Lorraine et du duc de Guise, que le pape le leur fit savoir par une lettre de sa main, en leur annonçant l'envoi d'un de ses plus précieux tableaux. Ce tableau était en effet une *Notre-Dame-de-Grace*,

tenant, dit l'historien à qui l'on doit ce fait, son enfant entre les bras, une des toiles excessivement rares que le fameux sculpteur Michel-Ange ait peintes en entier lui-même.

Quoique la reine et le roi voulussent quitter le château d'Amboise, on y attendit le tableau de Michel-Ange, que le cardinal voulait offrir à sa nièce. Le jour où le tableau devait venir, les deux reines, le roi, le duc de Guise et les principaux seigneurs de la cour furent invités à dîner chez le cardinal de Lorraine. Après le repas, on alla dans la galerie, où le secrétaire du cardinal, homme qui se connaissait mal en peinture, avait été chargé de le faire disposer. On peut juger de la surprise et de l'indignation de chacun, quand on vit une toile où se trouvaient représentées, nues et dans des postures licencieuses, la reine Marie Stuart, la reine Catherine, et le cardinal de Lorraine. Le duc leur apportait dans un

plat la tête de Castelnau. Quoique cette anecdote ait été tenue secrète, elle fut dite par le duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX à sa veuve, qui vivait encore en 1713, et qui la raconta aux maréchaux de Biron et de Richelieu. Ce tableau, dont l'auteur est inconnu, mais qui devait être un peintre huguenot, fut brûlé sur-le-champ.

Ce coup d'épingle, donné secrètement à des gens qui venaient de donner tant de coups de hache, leur fut plus sensible que la perte d'une bataille, et le cardinal ne négligea rien pour s'en venger. Les Ordres Religieux, qui faisaient admirablement bien la police de la France pour le compte des Lorrains, finirent par obtenir quelques renseignemens qui les animèrent contre le prince de Condé.

Le prince de Condé s'en alla d'Amboise en Béarn par Tours et Poitiers; mais, au-delà de Poitiers, il avait quitté le chemin direct, et

les Lorrains apprirent avec le plus grand étonnement qu'il continuait son voyage par Lyon, le Dauphiné, la Provence, et qu'il devait longer le Roussillon.

En Dauphiné, le messager du pape était tombé dangereusement malade, et mourut; mais sa mort n'arriva qu'après la réception du tableau scandaleux au château d'Amboise. Le prince avait passé par la ville où se trouvait le messager. Les Lorrains imaginèrent que le prince n'était pas étranger à cette audacieuse plaisanterie. Voici le fait, qui fut éclairci plus tard. En se sentant hors d'état de poursuivre son voyage, le messager du pape confia le tableau précieux à un Italien de la maison de Sardini, qui passait pour être très-attaché à la reine-mère et à la maison de Guise. Cet homme à qui, dans l'affaire d'Amboise, les princes lorrains avaient donné des commissions périlleuses, ne s'en trouva pas suffisam-

ment récompensé. Aussi cherchait-il à rejoindre le prince de Condé pour lui offrir ses services, et lui vendre sans doute le peu de secrets qu'il savait. Ce traître manqua le prince à son passage. En apprenant l'embarras du messager du Saint-Père, il se targua de la confiance que messieurs de Guise avaient mise en lui, et se donna pour un envoyé chargé de surveiller le chef des Réformés. Le messager du pape, séduit par le nom de Sardini que portait ce Lucquois, lui remit les lettres et le tableau. Sans perdre de temps, cet homme fit faire, sans doute par un peintre de la religion réformée, le tableau par lequel il voulait se venger, tout en gardant pour lui le chef-d'œuvre, dont le prix lui était connu. Quand ces détails parvinrent aux Guise, ce Sardini s'était si bien caché qu'ils ne purent le trouver, et il avait sans doute mis en lieu sûr le tableau de Michel-Ange. Mais alors le prince de Condé professait publique-

ment la religion réformée, à Nérac, ainsi que toute la cour de Navarre. Les princes lorrains purent donc voir alors dans cette vengeance d'Italien, une affreuse raillerie sur les rapports galans qu'on disait exister entre le cardinal et la reine-mère. Cette particularité, jusqu'aujourd'hui si peu connue, explique l'acharnement du roi François II et des Guise contre le prince de Condé qu'ils résolurent de faire arrêter. Le cardinal et le duc pensèrent alors à se servir de Christophe pour convaincre le prince de haute trahison, s'ils réussissaient encore à le mettre au pouvoir du roi.

Le bonhomme Lecamus attendait avec impatience que la cour quittât Amboise, car il n'avait pu trouver l'occasion de parler ni à la reine Marie, ni à la reine Catherine, et il espérait se placer sur le passage de la cour au moment où elle voyagerait le long de la levée pour retourner à Blois. Le syndic se déguisa

en pauvre, au risque de se faire prendre pour un espion, et à la faveur de ce déguisement, il put se mêler aux malheureux qui bordaient la route. Après le départ du prince de Condé, le duc et le cardinal crurent avoir imposé silence aux Réformés et laissèrent la reine-mère un peu plus libre. Lecamus savait qu'au lieu d'aller en litière, Catherine aimait à monter à cheval *à la planchette,* tel était le nom que l'on donnait alors à l'étrier inventé pour Catherine ou par Catherine qui s'était blessée à la jambe et qui appuyait ses deux pieds sur une espèce de bât en velours, en s'asseyant de côté sur le dos du cheval et passant une jambe dans une échancrure de la selle. Comme la reine avait de très-belles jambes, elle fut accusée d'avoir trouvé cette mode pour les montrer. Le vieillard put ainsi se présenter aux yeux de Catherine de Médicis; mais, dès qu'elle le reconnut, elle eut l'air de se courroucer.

— Éloignez-vous d'ici, bonhomme, et qu'on ne vous voie point me parler, lui dit-elle avec une sorte d'anxiété. Faites-vous nommer député par le corps des métiers de Paris aux États-Généraux, et soyez pour moi dans l'assemblée à Orléans, vous saurez à quoi vous en tenir sur votre fils...

— Existe-t-il ? demanda le vieillard.

— Hélas ! fit la reine, je l'espère.

Lecamus fut obligé de retourner à Paris avec cette triste parole et le secret de la convocation des États-Généraux que la reine venait de lui confier.

Depuis quelques jours, le cardinal de Lorraine avait obtenu des révélations sur la culpabilité de la cour de Navarre. A Lyon, à Mouvans en Dauphiné, des Réformés commandés par le prince le plus entreprenant de la maison de Bourbon, avaient essayé de soulever les populations. Cette audace, après les

sanglantes exécutions d'Amboise, étonna les princes lorrains, qui, pour en finir sans doute avec l'hérésie par des moyens dont le secret fut gardé par eux, proposèrent de convoquer les États-Généraux à Orléans. Catherine de Médicis, qui avait aperçu un point d'appui pour sa politique dans la représentation nationale, y avait consenti avec joie. Le cardinal, qui voulait ressaisir sa proie et abattre la maison de Bourbon, ne convoquait les Etats, que pour y faire venir le prince de Condé, et le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, père de Henri IV.

Après deux mois passés dans la prison de Blois, un matin Christophe fut apporté sur une civière, couché sur un lit, dans une toue, et remonta vers Orléans où le poussait un vent d'ouest. Il y arriva le soir et fut conduit dans la prison du château.

Christophe, qui ne savait que penser de sa translation, eut tout le temps de réfléchir

à sa conduite et à son avenir : il resta là deux autres mois sur son grabat sans pouvoir remuer les jambes. Ses os étaient brisés. Quand il réclama l'assistance d'un chirurgien de la ville, le geôlier lui répondit que sa consigne était si rigoureuse envers lui, qu'il ne devait s'en remettre à personne du soin de lui apporter des alimens. Cette sévérité, dont l'effet était de le tenir au secret, étonna Christophe : dans ses idées, il devait être ou pendu ou relâché. Mais il ignorait entièrement les événemens d'Amboise.

Malgré les avis secrets de rester chez eux que leur fit donner Catherine de Médicis, les deux chefs de la maison de Bourbon s'étaient déterminés à se rendre aux États, tant les lettres autographes du roi les avaient rassurés ; et quand la cour s'établissait à Orléans, on apprit, non sans étonnement, par Groslot, chancelier de Navarre, l'arrivée des princes qui se

trouvaient à Blois, tant ils avaient fait de diligence.

François II s'établit dans l'hôtel du chancelier de Navarre qui était aussi bailli d'Orléans, ce Groslot dont la double position est une des bizarreries de ce temps où les protestans possédèrent des abbayes. Groslot, le Jacques-Cœur orléanais, l'un des plus riches bourgeois de cette époque, ne laissa pas son nom à sa maison; elle fut plus tard appelée le Bailliage, car elle fut sans doute acquise de ses héritiers par la couronne ou par la province pour y placer ce tribunal. Cette charmante construction, due à la bourgeoisie du seizième siècle, et qui complète si bien l'histoire de ce temps, où le roi, la noblesse et la bourgeoisie luttaient de grace, d'élégance et de richesse dans la construction de leurs demeures, témoin Varangeville, le splendide manoir d'Ango et l'hôtel, dit d'Hercules, à Paris, existe encore de nos

jours; mais dans un état qui doit faire le désespoir des archéologues et des amis du moyen âge.

Il est difficile d'être allé à Orléans sans y avoir remarqué sur la place de l'Estape l'hôtel-de-ville. Cet hôtel-de-ville est l'ancien bailliage, l'hôtel Groslot, la plus curieuse maison d'Orléans et la plus négligée. Une ville qui n'eût pas été si exclusivement commerciale ou si peu soucieuse de ses monumens, aurait, depuis long-temps, fait quelques sacrifices pour isoler, pour restaurer et restituer dans son état primitif un logis où se sont accomplis de si graves événemens ; mais au lieu d'enchâsser ce bijou comme Paris vient d'enchâsser son parloir aux bourgeois dans un ensemble de constructions magnifiques, Orléans laisse d'un côté d'ignobles cafés déshonorer ce monument, et de l'autre ou derrière, d'affreuses maisons qui obligent le regard à fuir ce pâté de ruines.

L'Orléans d'aujourd'hui, qui renferme encore une charmante maison bâtie à l'italienne au seizième siècle, est donc aujourd'hui bien loin de l'Orléans du quinzième et du seizième siècle, où se sont bâtis de si charmans édifices. Les restes de l'hôtel Groslot annoncent d'ailleurs, aux yeux de l'archéologue, combien il fut magnifique, à une époque où les maisons bourgeoises se bâtissaient beaucoup plus en bois qu'en pierre, et où les seigneurs seuls avaient le droit de se faire des *manoirs*, mot significatif. Pour avoir servi de demeure au roi à une époque où la cour déployait tant de luxe et de pompe, l'hôtel Groslot devait être la plus grande et la plus splendide maison d'Orléans. Ce fut sur cette place de l'Estape que les Guise et le roi passèrent en revue la garde bourgeoise à laquelle on donna pour chef, durant le séjour du roi, M. de Cypierre. A cette époque, la cathédrale

de Sainte-Croix, plus tard achevée par Henri IV, qui voulut donner ce gage de la sincérité de sa conversion, était en construction, et ses alentours, jonchés de pierres, embarrassés de chantiers, furent occupés par les Guise qui se logèrent dans l'hôtel de l'évêque, aujourd'hui détruit.

La ville fut occupée militairement, et les mesures que prirent les Lorrains indiquaient combien ils voulaient laisser peu de liberté aux États-généraux dont les membres affluaient dans la ville et faisaient surenchérir les loyers des plus petits bouges. Aussi la cour, la milice bourgeoise, la noblesse et la bourgeoisie s'attendaient-elles à quelque coup d'État, et leur attente ne fut pas trompée à l'arrivée des princes du sang.

Quand les deux princes entrèrent dans la chambre du roi, la cour vit avec effroi l'insolence du cardinal de Lorraine qui, pour

afficher hautement ses prétentions, resta couvert, tandis que le roi de Navarre était devant lui, tête nue. En ce moment Catherine de Médicis baissa les yeux pour ne pas laisser voir son indignation. Il y eut alors une explication solennelle entre le jeune roi et les deux chefs de la branche cadette; elle fut courte, car aux premiers mots que dit le prince de Condé, François II la termina par ces terribles paroles : — Messieurs mes cousins, j'avais cru l'affaire d'Amboise terminée, il n'en est rien, et l'on veut nous faire regretter l'indulgence dont nous avons usé !

— Ce n'est pas tant le roi que messieurs de Guise qui nous parlent, répliqua le prince de Condé.

— Adieu, monsieur, fit le petit roi que la colère rendait pourpre.

Dans la grande salle, le prince eut le passage barré par les deux capitaines des gardes.

Quand celui de la Compagnie Française s'avança, le prince tira une lettre de son pourpoint, et dit en face de toute la cour : — Pouvez-vous me lire ceci, monsieur de Maillé-Brézé?

— Volontiers, dit le capitaine de la Compagnie Française.

« Mon cousin, venez en toute sûreté, je vous
« donne ma parole royale que vous le pouvez.
« Si vous avez besoin d'un sauf-conduit, ces
« présentes vous en serviront. »

— Signé ?.... fit le malicieux et courageux bossu.

— Signé François, dit Maillé.

— Non, non, reprit le prince, il y a « votre bon cousin et ami François! » — Messieurs, cria-t-il aux Écossais, je vous suis dans la prison où vous avez charge de me conduire de la part du roi. Il y a assez de noblesse en cette salle pour comprendre ceci !

Le profond silence qui régna dans la salle aurait dû éclairer les Guise; mais le silence est ce que les princes écoutent le moins.

— Monseigneur, dit le cardinal de Tournon qui suivit le prince, depuis l'affaire d'Amboise, vous avez entrepris sur Lyon et à Mouvans en Dauphiné des choses contre l'autorité royale, desquelles le roi n'avait pas connaissance quand il vous écrivait ainsi.

— Fourbes ! s'écria le prince en riant.

— Vous avez fait une déclaration publique contre la messe et pour l'hérésie...

— Nous sommes maîtres en Navarre, dit le prince.

— Vous voulez dire le Béarn ? Mais il fait partie des domaines de la couronne, répondit le président de Thou.

— Ah! vous êtes ici, président? s'écria le prince avec ironie. Y êtes-vous avec tout le parlement?

Sur ce mot, le prince jeta sur le cardinal un regard de mépris et quitta la salle : il comprit qu'on en voulait à sa tête. Lorsque le lendemain messieurs de Thou, de Viole, d'Espesse, le procureur-général Bourdin et le greffier en chef Du Tillet entrèrent dans la prison, il les tint debout et leur exprima ses regrets de les voir chargés d'une affaire qui ne les regardait pas; puis il dit au greffier : Écrivez! et il dicta ceci :

« Moi, Louis de Bourbon, prince de Condé, pair du royaume, marquis de Conti, comte de Soissons, prince du sang de France, déclare refuser formellement de reconnaître aucune commission nommée pour me juger, attendu qu'en ma qualité et en vertu du privilége at-

taché à tout membre de la maison royale, je ne puis être accusé, entendu, jugé, que par le parlement garni de tous les pairs, toutes les chambres assemblées, et le roi séant en son lit de justice. »

— Vous deviez savoir cela mieux que d'autres, messieurs, c'est tout ce que vous aurez de moi. Pour le surplus, je me confie à mon droit et à Dieu!

Les magistrats procédèrent nonobstant le silence obstiné du prince. Le roi de Navarre était en liberté, mais observé; sa prison était plus grande que celle du prince, ce fut toute la différence de sa position et de celle de son frère; car la tête du prince de Condé et la sienne devaient tomber du même coup.

Christophe ne fut donc gardé si sévèrement au secret par les ordres du cardinal et du lieutenant-général du royaume, que pour

donner aux magistrats une preuve de la culpabilité du prince. Les lettres saisies sur Lasagne, le secrétaire du prince, intelligibles pour des hommes d'État, n'étaient pas assez claires pour des juges. Le cardinal avait médité de confronter par hasard le prince et Christophe, qui n'avait pas été placé sans intention dans une salle basse de la tour de Saint-Agnan, dont la fenêtre donnait sur le préau.

A chaque interrogatoire que les magistrats lui firent subir, Christophe se renferma dans un système de dénégation absolue, qui prolongea naturellement le procès jusqu'à l'ouverture des Etats.

DOUZIÈME CHAPITRE.

Ambroise Paré.

Lecamus, qui n'avait pas manqué de se faire nommer député du tiers-état par la bourgeoisie de Paris, arriva quelques jours après l'arrestation du prince à Orléans. Cette

nouvelle, qui lui fut apprise à Étampes, redoubla ses inquiétudes, car il comprit, lui qui savait seul l'entrevue du prince et de son fils sous le Pont-au-Change, que le sort de Christophe était lié à celui de l'audacieux chef du parti de la Réformation. Aussi résolut-il d'étudier les ténébreux intérêts qui se croisaient à la cour depuis l'ouverture des États, afin de trouver un moyen de sauver son fils. Il ne devait pas songer à la reine Catherine qui refusa de voir son pelletier. Aucune des personnes de la cour qu'il put voir ne lui donna de nouvelles satisfaisantes sur son fils, et il en était arrivé à un tel degré de désespoir, qu'il allait s'adresser au cardinal lui-même, quand il sut que M. de Thou avait accepté, ce qui fait une tache à sa vie, d'être un des juges du prince de Condé. Le syndic alla voir le protecteur de son fils, et apprit que Christophe était encore vivant, mais prisonnier.

Le gantier Tourillon, chez qui La Renaudie avait envoyé Christophe, avait offert dans sa maison une chambre au sieur Lecamus pour tout le temps de la durée des États. Le gantier croyait le pelletier secrètement attaché, comme lui, à la religion réformée; mais il vit bientôt qu'un père qui craint pour les jours de son fils ne comprend plus les nuances religieuses et se jette à corps perdu dans le sein de Dieu, sans se soucier de l'écharpe que lui mettent les hommes.

Le vieillard, repoussé dans toutes ses tentatives, allait comme un hébété par les rues. Contre ses prévisions, son or ne lui servait à rien. Monsieur de Thou l'avait prévenu que s'il corrompait quelque serviteur de la maison de Guise, il en serait pour son argent, car le duc et le cardinal ne laissaient rien transpirer de ce qui regardait Christophe. Ce magistrat, dont la gloire est un peu ternie par le rôle qu'il

jouait alors, avait essayé de donner quelque espérance au père désolé; mais il tremblait tellement lui-même pour les jours de son filleul, que ses consolations alarmèrent davantage le pelletier.

Le vieillard rôdait autour de la prison. En trois mois, il avait maigri. Son seul espoir, il le plaçait dans la vive amitié qui depuis longtemps l'unissait à l'Hippocrate du seizième siècle. Ambroise essaya de dire un mot à la reine Marie en sortant de la chambre du roi; mais dès qu'il eut nommé Christophe, la fille des Stuarts, irritée à la perspective de son sort s'il arrivait malheur au roi, et qui le crut empoisonné par les Réformés, à cause de l'opportune soudaineté de sa maladie, répondit : — Si mes oncles m'écoutaient, un pareil fanatique serait déjà pendu !

Le soir où cette funeste réponse fut donnée

à Lecamus par son ami Paré, sur la place de l'Estape, il revint à demi mort et rentra dans sa chambre en refusant de souper.

Tourillon inquiet monta, trouva le vieillard en pleurs, et, comme les yeux vieillis du pauvre pelletier laissaient voir la chair intérieure des paupières ridées et rougies, le gantier crut qu'il pleurait du sang.

— Consolez-vous, mon père, dit le Réformé, les bourgeois d'Orléans sont furieux de voir leur ville traitée comme si elle eût été prise d'assaut, gardée par les soldats de monsieur de Cypierre, et si la vie du prince de Condé se trouvait en péril, nous aurions bientôt démoli la tour de Saint-Agnan, car toute notre ville est pour la Réforme et se révoltera, soyez-en sûr!

— Quand on pendrait les Lorrains, leur mort me rendrait-elle mon fils? répondit le père désolé!

En ce moment on frappa discrètement à la porte de Tourillon, qui descendit pour ouvrir lui-même. Il était nuit close. Dans ces temps de troubles, chaque maître de maison prenait des précautions minutieuses. Tourillon regarda par la grille du judas pratiqué dans sa porte, et vit un étranger dont l'accent trahissait un Italien. Cet homme, vêtu de noir, demandait à parler à Lecamus pour affaires de commerce, et Tourillon l'introduisit.

A la vue de l'étranger, le pelletier tressaillit horriblement; mais l'étranger trouva le temps de se mettre un doigt sur les lèvres.

Lecamus lui dit alors en comprenant ce geste : — Vous venez sans doute pour m'offrir des fourrures ?

— *Si*, répondit en italien l'étranger d'une façon discrète.

Ce personnage était en effet le fameux

Ruggieri, l'astrologue de la reine-mère. Tourillon descendit chez lui, en comprenant qu'il était de trop chez son hôte.

— Où pouvons-nous causer sans avoir à craindre qu'on ne nous entende? dit le prudent Florentin.

— Il nous faudrait être en plein champ, répondit Lecamus ; mais on ne nous laissera pas sortir, vous connaissez la sévérité avec laquelle les portes sont gardées. Nul ne quitte la ville sans une passe de monsieur de Cypierre, fût-il, comme moi, membre des États. Aussi devons-nous demain, à notre séance, nous plaindre tous de ce défaut de liberté...

— Travaillez comme une taupe, mais ne laissez jamais voir vos pattes dans quoi que ce soit, lui dit le rusé Florentin. La journée de demain sera sans doute décisive. D'après mes observations, demain ou après vous aurez peut-être votre fils.

— Que Dieu vous entende, vous qui passez pour ne consulter que le diable!

— Venez donc chez moi, dit l'astrologue en souriant. J'ai pour observer les astres la tour du sieur Touchet de Beauvais, le lieutenant du bailliage, dont la fille *gingine* avec le petit duc d'Orléans. J'ai fait le thême de cette petite, il indique en effet qu'elle sera une grande dame et aimée par un Roi. Le lieutenant est un bel-esprit, il aime les sciences, et la reine m'a fait loger chez ce bonhomme qui a l'esprit d'être un forcené guisard en attendant le règne de Charles IX.

Le pelletier et l'astrologue se rendirent à l'hôtel du sieur de Beauvais sans être vus ni rencontrés; mais dans le cas où la visite de Lecamus serait découverte, le Florentin comptait lui donner le prétexte d'une consultation astrologique sur le sort de Christophe. Quand

ils furent arrivés en haut de la tourelle où l'astrologue avait mis son cabinet, Lecamus lui dit : — Mon fils est donc bien certainement vivant ?

— Encore, répondit Ruggieri. Mais il s'agit de le sauver. Songez, marchand de peaux, que je ne donnerais pas deux liards de la vôtre, s'il vous échappait, dans toute votre vie, une seule syllabe de ce que je vais vous dire.

— Recommandation inutile, mon maître, je suis fournisseur de la cour depuis le défunt roi Louis XII, et voici le quatrième règne que je vois.

— Vous direz bientôt le cinquième, repartit Ruggieri.

— Que savez-vous de mon fils?

— Eh ! bien, il a été mis à la question.

— Pauvre enfant! dit le bonhomme en levant les yeux au ciel.

— Il a les genoux et les chevilles un tantinet broyés; mais il a conquis une royale protection qui s'étendra sur toute sa vie, fit vivement le Florentin en voyant l'effroi du père. Votre petit Christophe a rendu service à notre grande reine Catherine. Si nous tirons votre fils des griffes du Lorrain, vous le verrez quelque jour conseiller au parlement. On se ferait casser trois fois les os pour être dans les bonnes graces de cette chère souveraine, un bien beau génie, qui triomphera de tous les obstacles! J'ai fait le thême du duc de Guise : il sera tué dans un an d'ici! Voyons? Christophe a vu le prince de Condé...

— Vous qui savez l'avenir, ne savez-vous point le passé? dit le pelletier.

— Je ne vous interroge pas, bonhomme, je vous instruis. Or, si votre fils, qui sera mis demain sur le passage du prince, le reconnaît,

ou si le prince reconnaît votre fils, la tête de monsieur de Condé sautera. Dieu sait ce qui adviendra de son complice! Rassurez-vous. Ni votre fils ni le prince ne seront mis à mort, j'ai fait leurs thèmes, ils doivent vivre; mais j'ignore par quels moyens ils se tireront d'affaire. Sans compter la certitude de mes calculs, nous allons y mettre ordre. Demain, le prince recevra, par des mains sûres, un livre de prières où nous lui ferons passer un avis. Dieu veuille que votre fils soit discret, car il ne sera pas prévenu, lui! Un seul regard de connaissance coûtera la vie au prince. Aussi, quoique la reine-mère ait tout lieu de compter sur la fidélité de Christophe.....

— On l'a mise à de rudes épreuves! s'écria le pelletier.

— Ne parlez pas ainsi! Croyez-vous que la reine soit à la noce? Aussi va-t-elle prendre

des mesures comme si les Guise avaient résolu la mort du prince : et bien fait-elle, la sage et prudente reine! Or elle compte sur vous pour être aidée en toute chose. Vous avez quelque influence sur le tiers-état, où vous représentez les corps de métiers de Paris, et quoique les guisards vous promettent de mettre votre fils en liberté, tâchez de les trupher, et soulevez votre Ordre contre les Lorrains. Demandez la reine-mère pour régente, le roi de Navarre y consentira demain publiquement à la séance des États.

— Mais le roi?

— Le roi mourra, répondit Ruggieri, j'ai dressé son thème. Ce que la reine vous demande de faire pour elle aux États est tout simple; mais elle attend de vous un plus grand service. Vous avez soutenu dans ses études le grand Ambroise Paré, vous êtes son ami...

— Ambroise aime aujourd'hui le duc de Guise plus qu'il ne m'aime, et il a raison, il lui doit sa charge; mais il est fidèle au roi. Aussi, quoiqu'il incline à la Réforme, ne fera-t-il rien contre son devoir.

— Peste soit de ces honnêtes gens! s'écria le Florentin. Ambroise s'est vanté ce soir de tirer le petit roi d'affaire. Si le roi recouvre la santé, les Guise triomphent, les princes meurent, la maison de Bourbon sera finie, nous retournerons à Florence, votre fils est pendu, et les Lorrains auront bon marché des autres enfans de France...

— Grand Dieu! s'écria Lecamus.

— Ne vous exclamez pas ainsi, c'est d'un bourgeois qui ne sait rien de la cour; mais allez aussitôt chez Ambroise, et sachez de lui ce qu'il compte faire pour sauver le roi. S'il y a quelque certitude, vous viendrez me confier l'opération en laquelle il a tant de foi.

— Mais... dit Lecamus.

— Obéissez aveuglément, mon cher, autrement vous seriez ébloui.

— Il a raison, pensa le pelletier en allant chez le premier chirurgien du roi, qui logeait dans une hôtellerie sur la place du Martroi.

En ce moment, Catherine de Médicis se trouvait dans une extrémité politique semblable à celle où Christophe l'avait vue à Blois. Si elle s'était formée à la lutte, si elle avait exercé sa haute intelligence dans cette première défaite, sa situation, quoique exactement la même, était aussi devenue plus critique et plus périlleuse que lors du tumulte d'Amboise. Les événemens avaient grandi autant que la femme.

Quoiqu'elle parût marcher d'accord avec les deux princes lorrains, elle tenait les fils d'une conspiration savamment ourdie contre ses

terribles associés et attendait un moment propice pour lever le masque.

Le cardinal venait d'avoir la certitude d'être trompé par Catherine. Cette habile Italienne avait vu dans la maison cadette un obstacle à opposer aux prétentions des Guise; et, malgré l'avis des deux Gondi qui lui conseillaient de laisser les Guise se porter à des violences contre les Bourbons, elle avait fait manquer, en avertissant la reine de Navarre, le projet concerté par les Guise avec l'Espagne de s'emparer du Béarn. Comme ce secret d'État n'était connu que d'eux et de la reine-mère, les deux princes lorrains, certains de la duplicité de leur alliée, voulurent la renvoyer à Florence; et, pour s'assurer de la trahison de Catherine envers l'Etat, (la maison de Lorraine était l'État), le duc et le cardinal venaient de lui confier leur dessein de se défaire du roi de Navarre. Les précautions

que prit à l'instant Antoine de Bourbon prouvèrent aux deux frères que ce secret, connu d'eux trois seulement, avait été divulgué par la reine-mère. Le cardinal de Lorraine reprocha sur-le-champ à la reine-mère son manque de foi devant François II, en la menaçant d'un édit de bannissement, au cas où de nouvelles indiscrétions mettraient l'État en péril. Catherine se vit alors dans un extrême danger. Elle devait agir en grand roi. Aussi donna-t-elle alors la preuve de sa haute capacité; mais il faut avouer qu'elle fut aussi très-bien servie par ses intimes.

L'Hospital lui fit parvenir un billet ainsi conçu : « Ne laissez pas mettre à mort un prince du sang par une commission, vous seriez bientôt enlevée aussi! » Elle lui envoya Birague au Vignay, pour lui faire dire de venir aux États, malgré sa disgrace.

Birague arriva cette nuit même, à trois

lieues d'Orléans, avec le chancelier qui se déclarait ainsi pour la reine-mère.

Chiverny, dont la fidélité fut alors à bon droit soupçonnée par messieurs de Guise, s'était sauvé d'Orléans; et, par une marche qui faillit lui coûter la vie, il avait atteint Écouen en dix heures. Il apprit au connétable de Montmorency le péril de son neveu le prince de Condé et l'audace des Lorrains. Anne de Montmorency, furieux de savoir que le prince n'avait dû la vie qu'à la subite invasion du mal dont mourut François II, arrivait avec quinze cents chevaux, et cent gentilshommes. Afin de mieux surprendre messieurs de Guise, le connétable avait évité Paris en venant d'Ecouen à Corbeil, et de Corbeil à Pithiviers par la vallée de l'Essonne.

— Capitaine contre capitaine, il y aura peu de laine, dit-il à l'occasion de cette savante marche.

Anne de Montmorency, qui avait sauvé la France lors de l'invasion de Charles-Quint en Provence, et le duc de Guise, qui avait arrêté la seconde invasion de l'empereur à Metz, étaient en effet les deux plus grands hommes de guerre de la France à cette époque.

Catherine avait attendu le moment précis de réveiller la haine du connétable disgracié par les Lorrains. Néanmoins, le marquis de Simeuse, commandant de Gien, en apprenant l'arrivée d'un corps aussi considérable que celui mené par le connétable, sauta sur son cheval, espérant pouvoir prévenir à temps le duc de Guise.

Sûre que le connétable viendrait au secours de son neveu et pleine de confiance dans le dévouement du chancelier à la cause royale, la reine-mère avait ranimé les espérances et l'audace du parti de la Réforme. Les Coligny et les amis de la maison de Bourbon

menacée avaient fait cause commune avec les partisans de la reine-mère. Une coalition entre des intérêts contraires attaqués par un ennemi commun, se forma sourdement au sein des États, où il fut hautement question de nommer Catherine régente du royaume, dans le cas où François II mourrait.

Catherine, dont la foi dans l'astrologie judiciaire surpassait sa foi en l'Église, avait tout osé contre ses oppresseurs en voyant son fils mourant à l'expiration du terme assigné à sa vie par la fameuse sorcière que Nostradamus lui avait amenée au château de Chaumont.

Quelques jours avant le terrible dénouement de ce règne, François II avait voulu se promener sur la Loire, afin de ne pas se trouver dans la ville au moment où le prince de Condé serait exécuté. Il avait abandonné la tête de ce prince au cardinal de Lorraine et craignait une sédition tout autant que les

supplications de la princesse de Condé. Au moment de s'embarquer, un de ces vents frais qui s'élèvent sur la Loire aux approches de l'hiver lui donna un si cruel mal d'oreille qu'il fut obligé de rentrer; il se mit au lit et ne le quitta plus.

En dépit de la controverse des médecins qui, hormis Chapelain, étaient ses ennemis et ses antagonistes, Paré soutint qu'un dépôt s'était formé à la tête du roi, et que si l'on ne donnait pas d'issue aux humeurs, de jour en jour les chances de mort augmenteraient.

Malgré l'heure avancée et la loi du couvre-feu, sévèrement appliquée dans Orléans, alors exactement en état de siége, la lampe de Paré brillait à sa croisée, et il étudiait. Lecamus l'appela d'en bas, et quand il eut crié son nom, le chirurgien ordonna qu'on ouvrît à son vieil ami.

— Tu ne prends pas de repos, Ambroise, et tu te tueras en rendant la vie aux autres, dit le pelletier en entrant.

Il voyait en effet le chirurgien, ses livres ouverts, ses instrumens épars, devant une tête de mort fraîchement enterré, prise au cimetière et trouée...

— Il s'agit de sauver le roi...

— En es-tu donc bien certain, Ambroise ? s'écria le vieillard en frémissant.

— Comme de mon existence. Le roi, mon vieux protecteur, a des humeurs peccantes qui lui pèsent sur le cerveau, qui vont le lui remplir, et la crise est imminente; mais en lui forant le crâne, je compte faire sortir ces humeurs et lui dégager la tête. J'ai déjà pratiqué trois fois cette opération, inventée par un Piémontais, et que j'ai eu l'heur de perfectionner. La première s'est faite au siége de

Metz, sur monsieur de Pienne, que je tirai d'affaire, et qui depuis n'en a été que plus sage : il avait un dépôt d'humeurs produit par une arquebusade au chef. La seconde a sauvé la vie d'un pauvre sur qui j'eus le désir d'éprouver la bonté de cette audacieuse inspiration à laquelle s'était prêté monsieur de Pienne. Enfin, la troisième a eu lieu à Paris, sur un gentilhomme qui se porte à merveille. Le trépan, tel est le nom donné à cette invention, est encore peu connu. Les malades y répugnent, à cause de l'imperfection de l'instrument, que j'ai fini par améliorer. Je m'essaie donc sur cette tête, afin de ne pas faillir demain sur celle du roi.

— Tu dois être bien sûr de ton fait, car ta tête serait en danger au cas où....

— Je gagerais ma vie qu'il sera guéri, répondit Ambroise avec la sécurité de l'homme

de génie. Ah! mon vieil ami, qu'est-ce que trouer la tête avec précaution? n'est-ce pas faire ce que les soldats font tous les jours à la guerre sans en prendre aucune?

— Mon enfant, dit l'audacieux bourgeois, sais-tu que sauver le roi, c'est perdre la France? Sais-tu que cet instrument aura placé la couronne des Valois sur la tête du Lorrain qui se dit héritier de Charlemagne? Sais-tu que la chirurgie et la politique sont brouillées en ce moment? Oui, le triomphe de ton génie est la perte de ta religion. Si les Guise gardent la régence, le sang des Réformés va couler à flots? Sois plus grand citoyen que grand chirurgien, et dors demain la grasse matinée en laissant la chambre libre aux médecins qui, s'ils ne guérissent pas le roi, guériront la France!

— Moi! s'écria Paré, que je laisse périr un

homme quand je puis le sauver! Non! non, dussé-je être pendu comme fauteur de Calvin, j'irai de bonne heure à la cour. Ne sais-tu pas que la seule grace que je veux demander, après avoir sauvé le roi, est la vie de ton Christophe? Il y aura certes un moment où la reine Marie ne me refusera rien.

— Hélas! mon ami, reprit Lecamus, le petit roi n'a-t-il pas refusé la grace du prince de Condé à la princesse? Ne tue pas ta religion en faisant vivre celui qui doit mourir.

— Ne vas-tu pas te mêler de chercher comment Dieu compte ordonner l'avenir? s'écria Paré. Les honnêtes gens n'ont qu'une devise: Fais ce que dois, advienne que pourra! Ainsi ai-je fait au siége de Calais en mettant le pied sur la face du Grand-Maître: je courais la chance d'être écharpé par tous ses amis et ses serviteurs; mais je suis aujourd'hui chirurgien

du roi, je suis de la Réforme, et j'ai messieurs de Guise pour amis. Je sauverai le roi! s'écria le chirurgien avec le saint enthousiasme de la conviction que donne le génie.

Un coup fut frappé à la porte, et quelques instans après un serviteur d'Ambroise remit un papier à Lecamus, qui lut à haute voix ces sinistres paroles :

« On dresse un échafaud au couvent des Récollets, pour décapiter demain le prince de Condé. »

Ambroise et Lecamus se regardèrent en proie l'un et l'autre à la plus profonde horreur.

— Je vais m'en assurer, dit le pelletier.

Sur la place, Ruggieri prit le bras de Lecamus en lui demandant le secret d'Ambroise pour sauver le roi; mais le vieillard craignit quelque ruse et voulut aller voir l'échafaud.

L'astrologue et le pelletier allèrent donc de compagnie jusqu'aux Récollets, et trouvèrent en effet des charpentiers travaillant aux flambeaux.

— Hé! mon ami, dit Lecamus à un charpentier, quelle besogne faites-vous?

— Nous apprêtons la pendaison des hérétiques, puisque la saignée d'Amboise ne les a pas guéris, dit un jeune Récollet qui surveillait les ouvriers.

— Monseigneur le cardinal a bien raison, dit le prudent Ruggieri; mais dans notre pays, nous faisons mieux.

— Et que faites-vous? dit le Récollet.

— Mon frère, on les brûle.

Lecamus fut obligé de s'appuyer sur l'astrologue, ses jambes refusaient de le porter; car il pensait que son fils pouvait demain être accroché à l'une de ces potences. Le pauvre

vieillard était entre deux sciences, entre l'astrologie judiciaire et la chirurgie, qui toutes deux lui promettaient le salut de son fils pour qui l'échafaud se dressait évidemment. Dans le trouble de ses idées, il se laissa manier comme une pâte par le Florentin.

— Eh bien, mon respectable marchand de menu-vair, que dites-vous de ces plaisanteries lorraines? fit Ruggieri.

— Hélas! vous savez que je donnerais ma peau pour voir saine et sauve celle de mon fils!

— Voilà qui est parler en marchand d'hermine, reprit l'Italien; mais expliquez-moi bien l'opération que compte faire Ambroise sur le roi, je vous garantis la vie de votre fils...

— Vrai! s'écria le vieux pelletier.

— Que voulez-vous que je vous jure?... fit Ruggieri!

Sur ce mouvement, le pauvre vieillard répéta son entretien avec Ambroise au Florentin qui laissa dans la rue le père au désespoir, dès que le secret du grand chirurgien lui fut divulgué.

— A qui diable en veut-il, ce mécréant! s'écria le vieillard en voyant Ruggieri se dirigeant au pas de course vers la place de l'Estape.

Lecamus ignorait la scène terrible qui se passait autour du lit royal, et qui avait motivé l'ordre d'élever l'échafaud du prince dont la condamnation avait été prononcée par défaut, pour ainsi dire, et dont l'exécution avait été remise à cause de la maladie du roi.

Il ne se trouvait dans la salle, dans les escaliers et dans la cour du bailliage, que les gens absolument de service. La foule des courtisans encombrait l'hôtel du roi de Navarre, à qui la régence appartenait d'après les lois du royaume. La noblesse française, effrayée d'ailleurs par l'audace des Guise, éprouvait le besoin de se serrer autour du chef de la maison cadette, en voyant la reine-mère esclave des Guise et ne comprenant pas sa politique. Antoine de Bourbon, fidèle à son accord secret avec Catherine, ne devait renoncer en sa faveur à la régence qu'au moment où les États prononceraient sur cette question.

Cette solitude profonde avait agi sur le Grand-Maître, quand, au retour d'une ronde faite par prudence dans la ville, il ne trouva chez le roi que les amis attachés à sa fortune.

La chambre où l'on avait dressé le lit de

François II est contiguë à la grande salle du bailliage. Elle était alors revêtue de boiseries en chêne. Le plafond, composé de petites planches longues savamment ajustées et peintes, offrait des arabesques bleues sur un fond d'or, dont une partie arrachée il y a cinquante ans bientôt a été recueillie par un amateur d'antiquités. Cette chambre tendue de tapisseries et sur le plancher de laquelle s'étendait un tapis, était si sombre, que les torchères allumées y jetaient peu de lumière. Le vaste lit, à quatre colonnes et à rideaux de soie, ressemblait à un tombeau. D'un côté de ce lit, au chevet, se tenaient la reine Marie et le cardinal de Lorraine. Catherine était aux pieds, assise dans un fauteuil. Le fameux Jean Chapelain, médecin de service, et qui fut depuis le premier médecin de Charles IX, se trouvait debout à la cheminée. Le plus grand silence régnait. Le jeune roi, maigre, pâle, comme

perdu dans ses draps, laissait à peine voir sur l'oreiller sa petite figure grimée. La duchesse de Guise, assise sur une escabelle, assistait la jeune reine Marie, et du côté de Catherine, dans l'embrasure de la croisée, madame de Fiesque épiait les gestes et les regards de la reine-mère, car elle connaissait les dangers de sa position.

Dans la salle, malgré l'heure avancée de la soirée, monsieur de Cypierre, gouverneur du duc d'Orléans, et nommé gouverneur de la ville, occupait un coin de la cheminée avec les deux Gondi. Le cardinal de Tournon, qui dans cette crise épousa les intérêts de la reine-mère en se voyant traité comme un inférieur par le cardinal de Lorraine, de qui certes il était ecclésiastiquement l'égal, causait à voix basse avec les Gondi. Les maréchaux de Vieilleville et de Saint-André, le garde-des-sceaux qui présidait les États,

s'entretenaient à voix basse des dangers auxquels les Guise étaient exposés.

Le lieutenant-général du royaume traversa la salle en y jetant un rapide coup d'œil, et y salua le duc d'Orléans qu'il y aperçut.

— Monseigneur, dit-il, voici qui peut vous apprendre à connaître les hommes : la noblesse catholique du royaume est chez un prince hérétique, en croyant que les États donneront la régence aux héritiers du traître qui fit retenir si long-temps en prison votre illustre grand-père !

Puis il passa dans la chambre, où le jeune roi était alors moins endormi que plongé dans une lourde somnolence. Ordinairement, le duc de Guise savait vaincre par un air très-affable l'aspect sinistre de sa figure cicatrisée ; mais en ce moment il n'eut pas la force de sourire en voyant se briser l'instrument de son pouvoir. Le cardinal, qui avait autant de courage

civil que son frère avait de courage militaire, fit deux pas et vint à la rencontre du lieutenant-général.

— Robertet croit que le petit Pinard est vendu à la reine-mère, lui dit-il à l'oreille en l'emmenant dans la salle. On s'est servi de lui pour travailler les membres des États.

— Eh ! qu'importe que nous soyons trahis par un secrétaire quand tout nous trahit ! dit le lieutenant-général. La ville est pour la Réformation, et nous sommes à la veille d'une révolte. Oui ! les *Guépins* sont mécontens, et si Paré ne sauve pas le roi, nous aurons une terrible levée de boucliers. Avant peu de temps nous aurons à faire le siége d'Orléans qui est une crapaudière de huguenots.

— Depuis un moment, reprit le cardinal, je regarde cette Italienne qui reste là dans une insensibilité profonde. Elle guette la mort de

son fils, Dieu lui pardonne! Je me demande si nous ne ferions pas bien de l'arrêter, ainsi que le roi de Navarre.

— C'est déjà trop d'avoir en prison le prince de Condé! répondit le duc.

Le bruit d'un cavalier arrivant à bride abattue retentit à la porte du Bailliage. Les deux princes lorrains allèrent à la fenêtre, et à la lueur des torches du concierge et de la sentinelle qui brûlaient toujours sous le porche, le duc reconnut au chapeau cette fameuse croix de Lorraine que le cardinal venait de faire prendre à ses partisans. Il envoya l'un des arquebusiers, qui étaient dans l'antichambre, dire de laisser entrer le survenant, à la rencontre duquel il alla sur le palier, suivi de son frère.

— Qu'y a-t-il, mon cher Simeuse? demanda le duc avec le charme de manières qu'il

déployait pour les gens de guerre en voyant le gouverneur de Gien.

— Le connétable entre à Pithiviers, il a quitté Ecouen avec quinze cents chevaux d'ordonnance et cent gentilshommes...

— Sont-ils accompagnés ? dit le duc.

— Oui, Monseigneur, répondit Simeuse, ils sont en tout deux mille six cents. Thoré, selon quelques-uns, est en arrière avec un parti d'infanterie. Si le connétable s'amuse à attendre son fils, vous avez le temps de le défaire...

— Vous ne savez rien de plus ? Les motifs de cette prise d'armes sont-ils répandus ?

— Anne parle peu, dit le cardinal en souriant. Allez à sa rencontre, mon frère, pendant que je vais le saluer avec la tête de son neveu...

Le cardinal envoya chercher Robertet.

— Vieilleville! cria le duc au maréchal qui vint, le connétable a l'audace de se présenter en armes. Si je vais à sa rencontre, répondez-vous de maintenir la ville?

— Dès que vous sortirez, les bourgeois prendront les armes. Et qui peut savoir le résultat d'une affaire entre cavaliers et bourgeois au milieu de ces rues étroites? répondit le maréchal.

— Monseigneur, dit Robertet en montant précipitamment l'escalier, le chancelier est aux portes et veut entrer, doit-on lui ouvrir?

— Ouvrez, répondit le cardinal de Lorraine. Connétable et chancelier ensemble, ils seraient trop dangereux! Nous avons été rudement joués par la reine-mère dans le choix de L'Hospital pour cette charge.

Robertet fit un signe de tête à un capitaine qui attendait une réponse au bas de l'escalier,

et se retourna vivement pour écouter les ordres du cardinal.

— Monseigneur! je prends la liberté, dit-il en faisant encore un effort, de représenter que la sentence doit être *approuvée par le roi en son conseil*. Si vous violez la loi pour un prince du sang, on ne la respectera ni pour un cardinal, ni pour un duc de Guise.

— Pinard t'a dérangé, Robertet, dit sévèrement le cardinal. Ne sais-tu pas que le roi a signé l'arrêt, le jour où il est sorti pour nous le laisser exécuter !

— Quoique vous me demandiez à peu près ma tête en me commettant à cet office, qui sera d'ailleurs exécuté par le prévôt de la ville, j'y vais, Monseigneur.

Le Grand-Maître entendit ce débat sans sourciller; mais il prit son frère par le bras et l'emmena dans un coin de la salle.

— Certes, lui dit-il, les héritiers de Charlemagne ont le droit de reprendre une couronne qui fut usurpée par Hugues Capet sur leur Maison ; mais le peuvent-ils ? La poire n'est pas mûre. Notre neveu se meurt, et toute la cour est chez le roi de Navarre.

— Le cœur a failli au roi. Sans cela, le Béarnais eût été dagué, reprit le cardinal, et nous aurions eu bon marché de tous les enfans.

— Nous sommes mal placés ici, dit le duc. La sédition de la ville serait appuyée par les États. L'Hospital, que nous avons tant protégé, et à l'élévation duquel a résisté la reine Catherine, est aujourd'hui contre nous, et nous avons besoin de la justice. La reine-mère est soutenue par trop de monde aujourd'hui, pour que nous puissions la renvoyer... D'ailleurs, encore trois princes!

— Elle n'est plus mère, elle est toute reine, dit le cardinal. Aussi, selon moi, serait-ce le moment d'en finir avec elle. De l'énergie et encore de l'énergie! voilà mon ordonnance.

Après ce mot, le cardinal rentra dans la chambre du roi, suivi du Grand-Maître. Ce prêtre alla droit à Catherine.

— Les papiers de La Sagne, secrétaire du prince de Condé, vous ont été communiqués, vous savez que les Bourbons veulent détrôner vos enfans? lui dit-il.

— Je sais tout cela, répondit l'Italienne.

— Hé bien! voulez-vous faire arrêter le roi de Navarre?

— Il y a, dit-elle, un lieutenant-général du royaume.

En ce moment, François II se plaignit de

douleurs violentes à l'oreille et se mit à geindre d'un ton lamentable.

Le médecin quitta la cheminée où il se chauffait et vint examiner l'état de la tête.

— Hé bien! Monsieur? dit le Grand-Maître.

— Je n'ose prendre sur moi d'appliquer un cataplasme pour attirer les humeurs. Maître Ambroise a promis de sauver le roi par une opération, je la contrarierais.

— Remettons à demain, dit froidement Catherine, et que tous les médecins y soient, car vous savez les calomnies auxquelles donne lieu la mort des princes.

Elle alla baiser la main de son fils et se retira.

— Avec quelle tranquillité cette audacieuse femme parle de la mort du dauphin empoisonné par Montecuculli, un Florentin de sa suite! s'écria la reine Marie Stuart.

— Marie ! cria le petit roi, mon grand'père a reconnu son innocence...

— Peut-on l'empêcher de venir demain ? dit la reine à ses deux oncles à voix basse.

—Que deviendrions-nous, si le roi mourait ? répondit le cardinal. Catherine nous ferait rouler dans sa tombe.

Ainsi la question fut nettement posée pendant cette nuit entre Catherine de Médicis et la maison de Lorraine. L'arrivée du Chancelier et celle du Connétable indiquaient une révolte, et la matinée du lendemain allait être décisive.

TREIZIÈME CHAPITRE.

Comment mourut François II.

Le lendemain, la reine-mère arriva la première. Elle ne trouva dans la chambre de son fils que la reine Marie Stuart, pâle et fatiguée, qui avait passé la nuit en prières auprès du lit. La duchesse de Guise avait tenu com-

pagnie à la reine, et les filles d'honneur s'étaient relevées. Le jeune roi dormait.

Ni le duc ni le cardinal n'avaient encore paru. Le prêtre, plus hardi que le soldat, déploya, dit-on, dans cette dernière nuit, toute son énergie sans pouvoir décider le duc à se faire roi.

En face des États-Généraux assemblés et menacé d'une bataille à livrer au connétable de Montmorency, le Balafré ne trouva pas les circonstances favorables; il refusa d'arrêter le roi de Navarre, la reine-mère, le chancelier, le cardinal de Tournon, les Gondi, Ruggieri et Birague, en objectant le soulèvement qui suivrait des mesures si violentes. Il subordonna les projets de son frère à la vie de François II.

Le plus profond silence régnait dans la chambre du roi. Catherine, accompagnée de

madame de Fiesque, vint au bord du lit et contempla son fils d'un air dolent admirablement joué. Elle se mit son mouchoir sur les yeux et alla dans l'embrasure de la croisée, où madame de Fiesque lui apporta un siége. De là, ses yeux plongeaient sur la cour.

Il avait été convenu entre elle et le cardinal de Tournon, que si le connétable entrait heureusement en ville, le cardinal viendrait accompagné des deux Gondi; et qu'en cas de malheur, il serait seul.

A neuf heures du matin, les deux princes lorrains, suivis de leurs gentilshommes qui restèrent dans le salon, se montrèrent chez le roi. Le capitaine de service les avait avertis qu'Ambroise Paré venait d'y arriver avec Chapelain et trois autres médecins suscités par Catherine, qui tous haïssaient Ambroise.

Dans quelques instans, la grande salle du

Bailliage offrit absolument le même aspect que la salle des gardes à Blois le jour où le duc de Guise fut nommé lieutenant-général du royaume, et où Christophe fut mis à la torture, à cette différence, près qu'alors l'amour et la joie remplissaient la chambre royale, que les Guise triomphaient ; tandis que le deuil et la mort y régnaient, et que les Lorrains sentaient le pouvoir leur glisser des mains.

Les filles des deux reines étaient en deux camps à chaque coin de la grande cheminée, où brillait un énorme feu. La salle était pleine de courtisans. La nouvelle répandue, on ne sait par qui, d'une audacieuse conception d'Ambroise pour sauver les jours du roi, amenait tous les seigneurs qui avaient droit d'entrer à la cour. L'escalier extérieur du Bailliage et la cour étaient pleins de groupes inquiets.

L'échafaud dressé pour le prince en face

du couvent des Récollets, étonnait toute la noblesse. On causait à voix basse, et les discours offraient comme à Blois le même mélange de propos sérieux, frivoles, légers et graves. On commençait à prendre l'habitude des troubles, des brusques révolutions, des prises d'armes, des rébellions, des grands événemens subits qui marquèrent la longue période pendant laquelle la maison de Valois s'éteignit, malgré les efforts de la reine Catherine. On faisait un profond silence à une certaine distance autour de la porte de la chambre du roi, gardée par deux hallebardiers, par deux pages et par le capitaine de la garde écossaise.

Antoine de Bourbon, emprisonné dans son hôtel, y apprit, en s'y voyant seul, les espérances de la cour et fut accablé par la nouvelle des apprêts faits pendant la nuit pour l'exécution de son frère.

Devant la cheminée du Bailliage était l'une des plus belles et plus grandes figures de ce temps, le chancelier de L'Hospital, dans sa simarre rouge à retroussis d'hermine, couvert de son mortier suivant le privilége de sa charge. Cet homme courageux, en voyant des factieux dans ses bienfaiteurs, avait épousé les intérêts de ses rois représentés par la reine-mère, et au risque de perdre la tête, il était allé se consulter avec le connétable à Écouen. Personne n'osait le tirer de la méditation où il était plongé. Robertet, le secrétaire d'État, deux maréchaux de France, Vieilleville et Saint-André, le garde-des-sceaux, formaient un groupe devant lui.

Les courtisans ne riaient pas précisément; mais leurs discours étaient malicieux, et surtout chez ceux qui ne tenaient pas pour les Guise.

Le cardinal avait enfin saisi l'Écossais Stuart, l'assassin du président Minard, et faisait commencer son procès à Tours. Il gardait également, dans le château de Blois et dans celui de Tours, un assez bon nombre de gentilshommes compromis, pour inspirer une sorte de terreur à la noblesse qui ne se terrifiait point et qui retrouvait dans la Réformation un appui pour cet amour de révolte inspiré par le sentiment de son égalité primitive avec le roi. Or, les prisonniers de Blois avaient trouvé moyen de s'évader, et par une singulière fatalité, les prisonniers de Tours venaient d'imiter ceux de Blois.

— Madame, dit le cardinal de Châtillon à madame de Fiesque, si quelqu'un s'intéresse aux prisonniers de Tours, ils sont en grand danger.

En entendant cette phrase, le chancelier

tourna la tête vers le groupe des filles de la reine-mère.

— Oui, le jeune Desvaux, l'écuyer du prince de Condé, qu'on retenait à Tours, vient d'ajouter une amère plaisanterie à sa fuite. Il a, dit-on, écrit à messieurs de Guise ce petit mot :

« Nous avons appris l'évasion de vos « prisonniers de Blois; nous en avons été « si fâchés, que nous nous sommes mis à « courir après eux; nous vous les ramène- « rons dès que nous les aurons arrêtés. »

Le chancelier regarda monsieur de Châtillon d'un air sévère, quoique la plaisanterie lui allât. On entendit en ce moment des voix s'élevant dans la chambre du roi. Les deux maréchaux, Robertet et le chancelier s'approchèrent, car il ne s'agissait pas seulement pour le roi de vie et de mort; toute la cour

était dans le secret du danger que couraient le chancelier, Catherine et ses adhérens. Aussi le silence qui se fit alors fut-il profond.

Ambroise avait examiné le roi, le moment lui semblait propice pour son opération ; si elle n'était pratiquée, François II pouvait mourir de moment en moment. Aussitôt que messieurs de Guise furent entrés, il avait expliqué les causes de la maladie du roi et démontré que, dans ce cas extrême, il fallait le trépaner.

— Percer la tête de mon fils comme une planche, et avec cet horrible instrument! s'écria Catherine de Médicis, Maître Ambroise, je ne le souffrirai pas.

Les médecins se consultaient ; mais les paroesl de Catherine furent prononcées si haut, que, selon son intention, elles allèrent au-delà de la porte.

— Mais, Madame, s'il n'y a plus que ce moyen de salut ! dit Marie Stuart en pleurant.

— Ambroise, s'écria le cardinal, songez que votre tête répond de celle du roi.

— Nous nous opposons au moyen que propose maître Ambroise, dirent les trois médecins. On peut sauver le roi en injectant l'oreille d'un remède qui attirerait les humeurs par ce canal.

Le Grand-Maître, qui étudiait le visage de Catherine, alla soudain à elle, et la prit dans l'embrasure de la croisée, où vint le cardinal.

— Madame, lui dit-il, vous voulez la mort de votre enfant, vous êtes d'accord avec nos ennemis, et cela depuis Blois. Ce matin, le conseiller Viole a dit au fils de votre pelletier que le prince de Condé allait avoir la tête tranchée. Ce jeune homme, qui durant sa question avait nié toute relation avec le prince de Condé,

lui a fait un signe d'adieu quand il a passé devant la croisée de son cachot. Vous avez vu votre malheureux complice à la question avec une royale insensibilité. Vous voulez aujourd'hui vous opposer au salut de votre fils aîné. Vous nous feriez croire que la mort du dauphin, qui a mis la couronne sur la tête du feu roi, n'a pas été naturelle, et que Montecuculli était votre...

— Monsieur le chancelier! cria Catherine, sur un signe de laquelle madame de Fiesque ouvrit la porte à deux battans.

L'audience aperçut alors le spectacle de la chambre royale : le petit roi livide, la figure éteinte, les yeux sans lumière, mais bégayant le mot *Marie* et tenant la main de la jeune reine qui pleurait; la duchesse de Guise debout, effrayée de l'audace de Catherine; les deux princes lorrains, inquiets également, mais aux

côtés de la reine-mère, et décidés à la faire arrêter par Maillé-Brézé ; enfin, le grand Ambroise Paré , assisté du médecin du roi et qui tenait ses instrumens sans oser pratiquer son opération, pour laquelle un grand calme était aussi nécessaire que l'approbation des médecins.

—Monsieur le chancelier, dit la reine, messieurs de Guise veulent autoriser sur la personne du roi une opération étrange. Ambroise offre de lui percer la tête. Moi, comme la mère, comme faisant partie du conseil de régence, je proteste contre ce qui me semble un crime de lèze-majesté. Les trois médecins sont pour une injection qui me semble tout aussi efficace et moins dangereuse que le sauvage procédé d'Ambroise.

En entendant ces paroles, il y eut une rumeur lugubre. Le cardinal laissa pénétrer le chancelier, et ferma la porte.

— Mais je suis lieutenant-général du royaume, dit le duc de Guise, et vous saurez, monsieur le chancelier, qu'Ambroise, chirurgien du roi, répond de sa vie.

— Ah! les choses vont ainsi! s'écria le grand Ambroise Paré, eh! bien, voici ce que j'ai à faire.

Il étendit le bras sur le lit.

— Cette couche et le roi sont à moi, reprit-il. Je me fais seul maître et seul responsable, je connais les devoirs de ma charge, j'opérerai le roi!

— Sauvez-le! dit le cardinal, et vous serez le plus riche homme de France.

— Faites, dit Marie Stuart en pressant la main d'Ambroise.

— Je n'empêche rien, dit le chancelier,

mais je vais constater la protestation de madame la reine-mère.

— Robertet! s'écria le duc de Guise.

Quand Robertet fut entré, le lieutenant-général du royaume lui montra le chancelier.

— Vous êtes chancelier de France à la place de ce félon, lui dit-il. Monsieur de Maillé, emmenez monsieur de L'Hospital dans la prison du prince de Condé. Quant à vous, Madame, dit-il à Catherine, votre protestation ne sera pas reçue, et vous devriez songer que de semblables actes ont besoin d'être appuyés par des forces suffisantes. J'agis en sujet fidèle et loyal serviteur du roi François II, mon maître. Allez, Ambroise, ajouta-t-il en regardant le chirurgien.

— Monsieur de Guise, dit L'Hospital, si vous usez de violence soit sur le roi, soit sur le chancelier de France, songez qu'il y a dans

cette salle assez de noblesse française pour arrêter des traîtres.

— Oh! Messeigneurs, s'écria le grand chirurgien, si vous continuez ces débats, vous pouvez bien crier : Vive le roi Charles IX!... car le roi François va mourir.

Catherine impassible regardait par la croisée.

— Hé bien, nous emploierons la force pour être les maîtres dans la chambre du roi, dit le cardinal qui voulut fermer la porte.

Le cardinal fut alors épouvanté : il vit entièrement l'hôtel du Bailliage désert. La cour, sûre de la mort du roi, avait couru chez Antoine de Navarre.

— Hé bien, faites donc, s'écria Marie Stuart à Ambroise. Moi, et vous, duchesse, dit-elle à madame de Guise, nous vous protégerons.

— Madame, dit Ambroise, les médecins, moins mon ami Chapelain, sont pour une injection, je leur dois obéissance. Il était sauvé, si j'eusse été premier médecin et premier chirurgien ! Donnez, Messieurs, dit-il en prenant une petite seringue des mains du premier médecin et la remplissant.

— Mon Dieu ! dit Marie Stuart, je vous ordonne...

— Hélas, Madame, fit Ambroise, je suis sous la dépendance de ces messieurs.

La jeune reine se mit avec la Grande-Maîtresse entre le chirurgien, les médecins et les autres personnages. Le premier médecin prit la tête du roi, et Ambroise fit l'injection dans l'oreille. Les deux princes lorrains étaient attentifs. Robertet et monsieur de Maillé restaient immobiles. Madame de Fiesque sortit sans être vue, à un signe de Catherine. En ce

moment L'Hospital ouvrit audacieusement la porte de la chambre du roi.

— J'arrive à propos, dit un homme dont les pas précipités retentirent dans la salle et qui fut en un moment sur le seuil de la chambre royale. Ah ! Messieurs, vous vouliez jeter à bas la tête de mon beau neveu le prince de Condé?.. mais vous avez fait sortir le lion de son antre, et le voici, ajouta le connétable de Montmorency. Ambroise, vous ne farfouillerez pas avec vos instrumens la tête de mon roi! Les rois de France ne se laissent frapper ainsi que par le fer de leurs ennemis, à la bataille! Le premier prince du sang, Antoine de Bourbon, le prince de Condé, la reine-mère, le connétable et le chancelier s'y opposent.

A la grande satisfaction de Catherine, le roi de Navarre et le prince de Condé se montrèrent aussitôt.

— Qu'est-ce que cela signifie? dit le duc de Guise en mettant la main sur sa dague.

— En qualité de connétable, j'ai congédié les sentinelles à tous les postes. Tête-Dieu! vous n'êtes pas ici en pays ennemi, je pense? Le roi notre maître est au milieu de ses sujets, et les États du royaume doivent délibérer en toute liberté. J'en viens, messieurs, des États! j'y ai porté la protestation de mon neveu de Condé que trois cents gentilshommes ont délivré. Vous vouliez faire couler le sang royal et décimer la noblesse du royaume. Ah! désormais je me défie de tout ce que vous voudrez, messieurs de Lorraine. Si vous ordonnez d'ouvrir la tête du roi, par cette épée qui a sauvé la France de Charles-Quint sous son grand-père, cela ne se fera pas...

— D'autant plus, dit Ambroise Paré, que maintenant tout est inutile, l'épanchement commence.

— Votre règne est fini, messieurs, dit Catherine en voyant à l'air d'Ambroise qu'il n'y avait plus aucun espoir.

— Ah! madame, vous avez tué votre fils, lui dit Marie Stuart qui bondit comme une lionne du lit à la croisée et vint prendre la Florentine par le bras en le lui serrant avec violence.

— Ma mie, répondit Catherine à Marie en lui lançant un regard fin et froid où elle laissa déborder sa haine contenue depuis six mois, vous à la violente amour de qui nous devons cette mort, vous irez maintenant régner dans votre Écosse, et vous partirez demain! Je suis régente de fait.

Les trois médecins avaient fait un signe à la reine-mère.

—Messieurs, dit-elle en regardant les Guise, il est entendu entre monsieur de Bourbon,

nommé lieutenant-général du royaume par les États, et moi, que la conduite des affaires nous regarde. Venez, monsieur le chancelier?

—Le roi est mort, dit le Grand-Maître obligé d'accomplir les devoirs de sa charge.

— Vive le roi Charles IX! crièrent les gentilshommes venus avec le roi de Navarre, le prince de Condé et le connétable.

Les cérémonies qui ont lieu lors de la mort d'un roi de France se firent dans la solitude. Quand le roi d'armes cria dans la salle trois fois : Le roi est mort! après l'annonce officielle du duc de Guise, il n'y eut que quelques personnes pour répéter : Vive le roi!

La reine-mère, à qui la comtesse de Fiesque amena le duc d'Orléans, devenu depuis quelques instans Charles IX, sortit en tenant son fils par la main, et fut suivie de toute la cour. Il ne resta que les deux Lorrains, la

duchesse de Guise, Marie Stuart et Dayelle dans la chambre où François II rendait le dernier soupir, avec deux gardes à la porte, les pages du Grand-Maître, ceux du cardinal et leurs secrétaires particuliers.

— Vive la France! crièrent plusieurs huguenots en faisant entendre un premier cri de liberté.

Robertet, qui devait tout au duc et au cardinal, effrayé de leurs projets et de leurs entreprises manqués, se rallia secrètement à la reine-mère, à la rencontre de laquelle les ambassadeurs d'Espagne, d'Angleterre, de l'Empire et de Pologne vinrent dans l'escalier, amenés par le cardinal de Tournon qui les alla prévenir, après s'être montré dans la cour à Catherine de Médicis, au moment où elle avait protesté contre l'opération d'Ambroise Paré.

— Hé bien, les fils de Louis d'Outre-mer,

les héritiers de Charles de Lorraine, ont manqué de courage, dit le cardinal au duc.

— On les aurait renvoyés en Lorraine, répondit le Grand-Maître. Je vous le déclare, Charles, si la couronne était là, je n'étendrais pas la main pour la prendre : ce sera l'ouvrage de mon fils.

— Aura-t-il jamais comme vous l'Armée et l'Église ?

— Il aura mieux.

— Quoi ?

— Le Peuple !

— Il n'y a que moi qui le pleure, ce pauvre enfant qui m'aimait tant! dit Marie Stuart en tenant la main froide de son premier mari expiré.

— Par qui renouer avec la reine ? dit le cardinal.

—Attendez qu'elle se brouille avec les hérétiques, répondit la duchesse.

Les intérêts de la maison de Bourbon, ceux de Catherine, ceux des Guises, ceux du parti des Réformés produisirent une telle confusion dans Orléans, que trois jours après, le corps du roi, complètement oublié dans le Bailliage et mis dans une bière par d'obscurs serviteurs, partit pour Saint-Denis dans un chariot couvert, accompagné seulement de l'évêque de Senlis et de deux gentilshommes.

Quand ce triste convoi arriva dans la petite ville d'Etampes, un serviteur du chancelier de L'Hospital attacha sur le chariot cette terrible inscription, que l'histoire a recueillie : *Tanneguy Du Chastel, où es-tu? Mais tu étais Français!* Sanglant reproche qui tombait sur Catherine, sur Marie Stuart et sur les Lorrains.

Quel est le Français qui puisse ignorer que

Tanneguy Du Chastel dépensa trente mille écus du temps (un million d'aujourd'hui) aux funérailles de Charles VII, le bienfaiteur de sa maison ?

QUATORZIÈME CHAPITRE.

Genève.

Aussitôt que le bruit des cloches annonça dans Orléans que François II était mort, et dès que le connétable de Montmorency eut fait ouvrir les portes de la ville, Tourillon monta dans son grenier et se dirigea vers une cachette.

—Eh! bien, est-il mort? s'écria le gantier.

En entendant ce mot, un homme se leva.

— *Prêt à servir !* répondit-il.

Cette phrase était le mot d'ordre des Réformés attachés à Calvin même.

Cet homme était Chaudieu à qui Tourillon raconta les événemens des huit derniers jours pendant lesquels il avait laissé le ministre seul dans sa cachette avec un pain de douze livres pour unique nourriture.

— Cours chez le prince de Condé, frère, demande-lui un sauf-conduit pour moi, et trouve-moi un cheval.

— Écrivez-lui un mot, que je puisse être reçu.

— Tenez, dit Chaudieu après avoir écrit quelques lignes, demandez une passe au roi de Navarre et trouvez un cheval ! Dans les circonstances actuelles, je dois courir à Genève.

En deux heures, tout fut prêt, et l'ardent ministre était en route pour la Suisse, accompagné d'un gentilhomme du roi de Navarre, de qui Chaudieu paraissait être le secrétaire et qui portait des instructions aux Réformés du Dauphiné.

Ce départ subit de Chaudieu fut aussitôt autorisé dans l'intérêt de Catherine qui fit alors une hardie proposition pour gagner du temps, mais qui fut alors ensevelie dans le plus profond secret. Cette singulière conception explique l'accord si soudainement fait entre elle et les chefs du parti de la Réforme. Cette rusée commère avait donné pour gage de sa bonne foi un certain désir d'accommoder les différends des deux Églises dans une assemblée qui ne pouvait être ni un synode, ni un conseil, ni un concile, et pour laquelle il fallait un nom nouveau, et l'assentiment de Calvin.

Quand ce mystère éclata, disons-le en pas-

sant, il détermina l'alliance des Guise et du connétable de Montmorency contre Catherine et le roi de Navarre, alliance bizarre, connue dans l'histoire sous le nom de Triumvirat, parce que le maréchal de Saint-André fut le troisième personnage de cette coalition purement catholique à laquelle donna lieu cette étrange proposition du colloque.

La profonde politique de Catherine fut alors bien jugée par les Guise : ils comprirent que la reine se souciait fort peu de cette assemblée, et voulait temporiser avec ses alliés pour arriver à l'époque de la majorité de Charles IX ; aussi trompèrent-ils le connétable en lui faisant croire à une collusion d'intérêts entre les Bourbons et Catherine, tandis que Catherine les jouait tous. Cette reine était, comme on le voit, devenue excessivement forte en peu de temps.

L'esprit de discussion et de dispute qui

régnait alors favorisait singulièrement cette proposition. Les Catholiques et les Réformés devaient briller tous les uns après les autres dans ce tournoi de paroles : aussi est-ce précisément ce qui arriva.

N'est-il pas extraordinaire que les historiens aient pris les ruses les plus habiles de la reine pour des incertitudes? Jamais Catherine n'alla plus directement à son but que dans ces inventions par lesquelles elle paraissait s'en éloigner.

Le roi de Navarre, incapable de comprendre les raisons de Catherine, dépêchait donc vers Calvin Chaudieu qui s'était dévoué secrètement à observer les événemens d'Orléans où, d'heure en heure, il pouvait être découvert et pendu sans procès, comme tout homme qui se trouvait sous le coup d'un arrêt de bannissement.

A la façon dont se faisaient alors les voyages, Chaudieu ne devait pas arriver à

Genève avant le mois de février, les négociations ne devaient être terminées que pour le mois de mars, et l'assemblée ne put en effet avoir lieu que vers le commencement de mai 1561. Catherine avait médité d'amuser la cour et les partis par le sacre du roi, par son premier lit de justice au parlement, où L'Hospital et de Thou firent enregistrer la lettre par laquelle Charles IX confia l'administration du royaume à sa mère, de concert avec le lieutenant-général du royaume, Antoine de Navarre, le prince le plus faible de ce temps!

N'est-ce pas un des spectacles les plus étranges que celui de tout un royaume en suspens pour le *oui* ou le *non* d'un bourgeois français, long-temps obscur et alors établi à Genève? Le pape Transalpin tenu en échec par le pape de Genève! ces deux princes lorrains naguères si puissans, paralysés par cet accord momentané du premier prince du sang et de la

reine-mère! n'est-ce pas une des plus fécondes leçons données aux rois par l'histoire, une leçon qui leur apprend à juger les hommes et à faire promptement la part au génie, en le cherchant, comme fit Louis XIV, partout où Dieu l'a mis.

Calvin, qui ne se nommait pas Calvin, mais Cauvin, était le fils d'un tonnelier de Noyon en Picardie. Le pays de Calvin explique jusqu'à un certain point l'entêtement mêlé de vivacité bizarre qui distingua cet arbitre des destinées de la France au seizième siècle. Il n'y a rien de moins connu que cet homme qui a engendré Genève, et l'esprit de cette cité. Jean-Jacques Rousseau, qui possédait peu de connaissances historiques, a complètement ignoré l'influence de cet homme sur sa république. Et d'abord, Calvin, qui demeurait dans une des plus humbles maisons du haut Genève, près du temple Saint-Pierre, au-dessus

d'un menuisier, première ressemblance entre lui et Robespierre, n'avait pas à Genève d'autorité bien grande. Pendant long-temps, sa puissance fut haineusement limitée par les Génevois.

Au seizième siècle, Genève eut dans Farel un de ces fameux citoyens qui restent inconnus au monde entier, et souvent à Genève elle-même. Ce Farel arrêta, vers 1537, Calvin dans sa ville en la lui montrant comme la plus sûre place forte d'une Réformation plus active que celle de Luther. Farel et Cauvin jugeaient le luthéranisme comme une œuvre incomplète, insuffisante et sans prise sur la France. Genève, assise entre l'Italie et la France, soumise à la langue française était admirablement située pour correspondre avec l'Allemagne, avec l'Italie et avec la France. Calvin adopta Genève pour le siége de sa fortune morale; il en fit la citadelle de ses idées.

Le Conseil de Genève sollicité par Farel autorisa Calvin à donner des leçons de théologie au mois de septembre 1538. Calvin laissa la prédication à Farel, son premier disciple, et se livra patiemment à l'enseignement de sa doctrine. Son autorité, qui devint souveraine dans les dernières années de sa vie, devait s'établir difficilement. Ce grand agitateur rencontra de si sérieux obstacles, qu'il fut pendant un certain temps banni de Genève à cause de la sévérité de sa Réforme. Il y eut un parti d'honnêtes gens qui tenaient pour le vieux luxe et pour les anciennes mœurs. Mais, comme toujours, ces honnêtes gens craignirent le ridicule, ne voulurent pas avouer le but de leurs efforts, et l'on se battit sur des points étrangers à la vraie question.

Calvin voulait qu'on se servît de *pain levé* pour la communion et qu'il n'y eût plus de fêtes, hormis le dimanche. Ces innovations fu-

rent désapprouvées à Berne et à Lausanne. On signifia donc aux Genevois de se conformer au rit de la Suisse. Calvin et Farel résistèrent, *leurs ennemis politiques* s'appuyèrent sur ce désaccord pour les chasser de Genève, d'où ils furent en effet bannis pour quelques années. Plus tard Calvin rentra triomphalement, redemandé par son troupeau. Ces persécutions deviennent toujours la consécration du pouvoir moral, quand l'écrivain sait attendre. Aussi ce retour fut-il comme l'ère de ce prophète. Les exécutions commencèrent, et Calvin organisa sa terreur religieuse.

Au moment où il reparut, il fut admis dans la bourgeoisie genevoise; mais après quatorze ans de séjour, il n'était pas encore du Conseil. Au moment où Catherine députait un ministre vers lui, ce roi des idées n'avait pas d'autre titre que celui de pasteur de l'église de Genève. Calvin n'eut d'ailleurs jamais plus de cent

cinquante francs en argent par année, quinze quintaux de blé et deux tonneaux de vin, pour tout appointement. Son frère, simple relieur, avait sa boutique à quelques pas de la place Saint-Pierre, dans la rue où se trouve aujourd'hui l'une des imprimeries de Genève.

Ce désintéressement qui manque à Voltaire, à Bacon, à Newton, mais qui brille dans la vie de Rabelais, de Campanella, de Luther, de Vico, de Descartes, de Mallebranche, de Spinosa, de Loyola, de Kant, de Jean-Jacques Rousseau, ne forme-t-il pas un magnifique cadre à ces ardentes et sublimes figures? L'existence si semblable de Robespierre peut faire seule comprendre aux contemporains celle de Calvin qui, tirant son pouvoir des mêmes bases, fut aussi cruel, aussi absolu que l'avocat d'Arras. Chose étrange! La Picardie, Arras et Noyon ont fourni ces deux grands Réforma-

teurs! Robespierre n'est-il pas à Jésus-Christ, ce qu'est le maçon à l'architecte?

Tous ceux qui voudront étudier les raisons des supplices ordonnés par Calvin trouveront, proportion gardée, tout 1793 à Genève.

Calvin fit trancher la tête à Jacques Gruet « pour avoir écrit des lettres impies, des vers « libertins, et avoir *travaillé* à renverser les « ordonnances ecclésiastiques. »

Réfléchissez à cette sentence, demandez-vous si rien est plus cruellement bouffon?

Valentin Gentilis, condamné à mort « *pour hérésie volontaire,* » n'échappa au supplice que par une amende honorable plus ignominieuse que celles infligées par l'église catholique.

Sept ans avant la conférence qui allait avoir lieu chez Calvin sur les propositions de la reine-mère, Michel Servet, Français, passant

par Genève, y avait été arrêté, jugé, condamné sur l'accusation de Calvin, et brûlé vif, « *pour avoir attaqué le mystère de la Trinité* » dans un livre qui n'avait été ni composé ni publié à Genève.

Rappelez-vous les éloquentes défenses de Jean-Jacques Rousseau, dont le livre, qui renversait la religion catholique, écrit en France et publié en Hollande, mais débité dans Paris, fut seulement brûlé par la main du bourreau, et l'auteur étranger seulement banni du royaume où il essayait de ruiner les vérités fondamentales de la Religion et du Pouvoir.

Enfin, Bolsée fut mis également en jugement « *pour avoir eu d'autres idées que Calvin sur la prédestination.* »

Pesez ces considérations, et demandez-vous si Robespierre a fait pis?

La farouche intolérance religieuse de

Calvin a été, moralement, plus compacte, plus implacable que ne le fut la farouche intolérance politique de Robespierre. Sur un théâtre plus vaste que Genève, Calvin eût fait couler plus de sang que n'en a fait couler le sanguinaire apôtre de l'Égalité politique assimilée à l'Égalité catholique.

Trois siècles auparavant, un moine, un Picard avait entraîné l'Occident tout entier sur l'Orient. Pierre l'Hermite, Calvin et Robespierre, chacun à trois cents ans de distance, ces trois Picards ont été, politiquement parlant, des leviers d'Archimède : une pensée qui rencontrait un point d'appui dans les intérêts et chez les hommes.

Calvin est bien certainement l'éditeur presque inconnu de cette triste ville, appelée Genève, où, il y a cinq ans, un homme disait, en montrant une porte cochère de la haute ville,

la première qui ait été faite à Genève (il n'y avait que des portes bâtardes auparavant) : « *C'est par cette porte que le luxe est entré dans « Genève !* »

Calvin y introduisit, par la rigueur de ses exécutions et par celle de sa doctrine, le sentiment hypocrite de ce qu'on appelle la *mômerie*. Avoir des mœurs, selon les mômiers, c'est renoncer aux arts, aux agrémens de la vie, manger sobrement et amasser silencieusement de l'argent, sans en jouir autrement que comme Calvin jouissait de son pouvoir, par la pensée. Calvin donna à tous les citoyens la même livrée sombre qu'il étendit sur sa vie. Il avait créé dans le Consistoire un vrai tribunal d'inquisition calviniste, absolument semblable au tribunal révolutionnaire de Robespierre. Le Consistoire déférait au Conseil les gens à condamner, et Calvin y régnait par le Consistoire comme Robespierre régnait

sur la Convention par le club des Jacobins. Ainsi, un magistrat éminent à Genève fut condamné à deux mois de prison, à perdre ses emplois et la capacité d'en jamais exercer d'autres, « *parce qu'il menait une vie déréglée et s'était lié avec les ennemis de Calvin.* »

Sous ce rapport, Calvin fut un législateur : il a créé les mœurs austères, sobres, bourgeoises, effroyablement tristes mais irréprochables, qui se sont conservées jusqu'aujourd'hui dans Genève, qui ont précédé les mœurs anglaises universellement désignées sous le mot de puritanisme, dues à ces Caméroniens, disciples de Caméron, un des docteurs français issus de Calvin, et que Walter-Scott a si bien peintes! La pauvreté d'un homme, exactement souverain, qui écrivait de puissance à puissance à des rois, qui leur demandait des trésors, des armées, et qui puisait à pleines mains dans leurs

épargnes pour les malheureux, prouve que la pensée, prise comme moyen unique de domination, engendre des avares politiques, des hommes qui jouissent par le cerveau, qui, semblables aux Jésuites, veulent le pouvoir pour le pouvoir. Pitt, Luther, Calvin, Robespierre meurent sans un sou. L'inventaire fait au logis de Calvin, après sa mort, et qui, *compris ses livres*, s'élève à cinquante écus, a été conservé par l'histoire. Celui de Luther a offert la même somme. Enfin, sa veuve, la fameuse Catherine de Bora, fut obligée de solliciter une pension de cent écus qui lui fut accordée par un électeur d'Allemagne. Potemkin, Mazarin, Richelieu, ces hommes de pensée et d'action qui tous trois ont fait ou préparé des empires, ont laissé chacun trois cents millions.

Cette explication très-succincte était nécessaire pour expliquer la position de Calvin à Genève.

QUINZIÈME CHAPITRE.

Calvin.

Dans les premiers jours du mois de février de l'année 1561, par une de ces douces soirées qui se rencontrent dans cette saison sur le lac Léman, deux cavaliers arrivèrent au Pré-l'Évêque, ainsi nommé à cause de l'ancienne

maison de campagne de l'évêque de Genève, chassé depuis trente ans. Ces deux hommes qui sans doute connaissaient les lois de Genève sur la fermeture des portes, alors nécessaires et assez ridicules aujourd'hui, se dirigèrent sur la porte de Rives; mais ils arrêtèrent brusquement leurs chevaux à l'aspect d'un homme d'une cinquantaine d'années qui se promenait appuyé sur le bras d'une servante, et qui rentrait évidemment en ville. Cet homme, assez gras, marchait avec lenteur et difficulté, ne posant un pied qu'après l'autre et non sans douleur, car il portait des souliers ronds en velours noir et lacés.

— C'est lui, dit à Chaudieu l'autre cavalier qui descendit de cheval, tendit ses rênes à son compagnon et s'avança en ouvrant ses bras au promeneur.

Ce promeneur, qui était en effet Jean

Calvin, se recula pour éviter l'embrassade et jeta le coup d'œil le plus sévère à son disciple. A cinquante ans, Calvin paraissait en avoir soixante-dix. Gros et gras, il semblait d'autant plus petit qu'il ne l'était, que d'horribles douleurs de gravelle l'obligeaient à marcher courbé. Ces douleurs se compliquaient avec les atteintes d'une goutte du plus mauvais caractère. Tout le monde eût tremblé devant cette figure presque aussi large que longue et sur laquelle, malgré sa rondeur, il n'y avait pas plus de bonhomie que dans celle du terrible Henri VIII à qui Calvin ressemblait beaucoup. Les souffrances qui ne lui donnèrent jamais de relâche se trahissaient dans deux rides profondes qui partaient de chaque côté du nez en suivant le mouvement des moustaches et se confondant comme elles avec une ample barbe grise. Cette figure, quoique rouge et enflammée comme celle d'un buveur, offrait par

places des marques où le teint était jaune; mais malgré le bonnet de velours noir qui couvrait cette énorme tête carrée, on pouvait admirer un front vaste et de la plus belle forme, sous lequel brillaient deux yeux bruns, qui dans les accès de colère devaient lancer des flammes. Soit par l'effet de son obésité, soit à cause de son gros col court, soit à cause de ses veilles et de ses travaux continuels, la tête de Calvin rentrait dans ses larges épaules, ce qui l'obligeait à ne porter qu'une petite fraise courte à tuyaux, sur laquelle sa figure semblait être comme celle de Saint-Jean-Baptiste dans un plat. Entre ses moustaches et sa barbe, on voyait, comme une rose, sa jolie bouche éloquente, petite et fraîche, dessinée avec une admirable perfection. Ce visage était partagé par un nez carré, remarquable par une fluxuosité qui régnait dans toute la longueur, et qui produisait au bout des méplats signifi-

catifs, en harmonie avec la force prodigieuse exprimée dans cette tête impériale. Quoiqu'il fût difficile de reconnaître dans ces traits les traces des migraines hebdomadaires qui saisissaient Calvin pendant les intervalles d'une fièvre lente par laquelle il fut dévoré, la souffrance incessamment combattue par l'Etude et par le Vouloir, donnait à ce masque en apparence fleuri quelque chose de terrible, assez explicable par la couleur de la couche de graisse due aux habitudes sédentaires du travailleur et qui portait les traces du combat perpétuel de ce tempéramment valétudinaire avec l'une des plus fortes volontés connues dans l'histoire de l'esprit humain. Quoique charmante, la bouche avait une expression de cruauté. La chasteté commandée par de vastes desseins, exigée par tant de maladives dispositions était écrite sur ce visage. Il y avait des regrets dans la sérénité de ce front puissant,

et de la douleur dans le regard de ces yeux dont le calme effrayait.

Le costume de Calvin faisait bien ressortir sa tête, car il portait la fameuse soutane en drap noir, serrée par une ceinture de drap noir à boucles en cuivre, qui devint le costume des ministres calvinistes, et qui, désintéressant le regard, obligeait l'attention à ne s'occuper que du visage.

— Je souffre trop, Théodore, pour vous embrasser, dit alors Calvin à l'élégant cavalier.

Théodore de Bèze, alors âgé de quarante-deux ans et reçu bourgeois de Genève depuis deux ans à la demande de Calvin, formait le contraste le plus violent avec le terrible pasteur dont il avait fait son souverain.

Calvin, comme tous les bourgeois qui s'élèvent à une souveraineté morale, ou comme tous les inventeurs de systèmes sociaux, était dé-

voré de jalousie. Il abhorrait ses disciples, il ne voulait pas d'égaux, et ne souffrait pas la moindre contradiction. Cependant il y avait entre Théodore de Bèze et lui tant de différence! cet élégant cavalier doué d'une figure agréable, plein de politesse, habitué à fréquenter les cours, il le trouvait si dissemblable de tous ses farouches janissaires, qu'il se départait avec lui de ses sentimens habituels; il ne l'aima jamais, car cet âpre législateur ignora totalement l'amitié; mais ne craignant pas de trouver en lui son successeur, il aimait à jouer avec Théodore comme Richelieu jouait avec son chat, il le trouvait souple et léger. En voyant de Bèze réussir admirablement dans toutes ses missions, il aimait cet instrument poli dont il se croyait l'ame et le conducteur; tant il est vrai que les hommes les plus farouches ne peuvent se dispenser d'une affection. Théodore fut l'enfant gâté de Calvin, le sévère réformateur ne

le grondait pas, il lui passait ses déréglemens, ses amours, ses beaux costumes et son élégance de langage. Peut-être Calvin était-il content de montrer que la Réforme pouvait lutter de grace avec les courtisans ! Théodore de Bèze voulait introduire dans Genève le goût des arts, de la littérature, de la poésie, et Calvin écoutait ses plans sans froncer ses gros sourcils gris. Ainsi le contraste du caractère et de la personne était aussi complet que le contraste de l'esprit entre ces deux hommes célèbres.

Calvin reçut le salut très-humble de Chaudieu, auquel il répondit par une légère inclination de tête.

Chaudieu passa dans son bras droit les brides des deux chevaux et suivit les deux grands hommes de la Réformation, en se tenant à la gauche de Théodore de Bèze qui marchait à droite de Calvin. La bonne de Calvin courut

pour empêcher qu'on ne fermât la porte de Rives, en faisant observer au capitaine de garde que le pasteur venait d'être pris de douleurs cuisantes.

Théodore de Bèze était un fils de cette commune de Vézelay, la première qui se confédéra et dont la curieuse histoire a été faite par l'un des Thierry. Ainsi l'esprit de bourgeoisie et de résistance, endémique à Vézelay, a sans doute fourni sa part dans la grande révolte des Réformés en la personne de cet homme qui certes est une des plus curieuses figures de l'Hérésie.

— Vous souffrez donc toujours? dit Théodore à Calvin.

— Un catholique dirait comme un damné, répondit le réformateur avec cette amertume qu'il mettait dans ses moindres paroles. Ah!

je m'en vais, mon enfant! Et que deviendrez-vous sans moi?

— Nous combattrons à la clarté de vos livres! dit Chaudieu.

Calvin sourit, son visage empourpré prit une expression gracieuse, et il regarda favorablement Chaudieu.

— Hé bien, vous m'apportez des nouvelles? reprit-il. Nous a-t-on beaucoup massacré des nôtres? fit-il en souriant et montrant une railleuse joie qui brilla dans ses yeux bruns.

— Non, dit Chaudieu, tout est à la paix.

— Tant pis, tant pis, s'écria Calvin. Toute pacification serait un mal, si chaque fois ce ne devait pas être un piége. La persécution est notre force. Où en serions-nous, si l'Église s'emparait de la Réforme.

— Mais, dit Théodore, c'est ce que semble vouloir faire la reine-mère.

— Elle en est bien capable, dit Calvin. J'étudie cette femme.

— D'ici! s'écria Chaudieu.

— Y a-t-il des distances pour l'esprit, répliqua sévèrement Calvin qui trouva de l'irrévérence dans l'interruption. Catherine souhaite le pouvoir, et les femmes dans cette visée n'ont plus ni honneur ni foi. De quoi s'agit-il?

— Eh bien! elle nous propose une espèce de concile, dit Théodore de Bèze.

— Auprès de Paris, demanda Calvin brusquement.

— Oui!

— Ah! tant mieux! fit Calvin.

— Et nous y essaierons de nous entendre et de dresser un acte public pour fondre les deux Églises.

— Ah! si elle avait le courage de séparer

l'Église française de la cour de Rome et de créer en France un patriarche comme dans l'Église grecque, s'écria le Réformateur dont les yeux brillèrent à cette idée qui lui permettait de monter sur un trône. Mais, mon fils, la nièce d'un pape peut-elle être franche? elle veut gagner du temps.

— Ne nous en faut-il pas pour réparer notre échec d'Amboise, et organiser une résistance formidable sur tous les points du royaume.

— Elle a renvoyé la reine d'Ecosse, dit Chaudieu.

— Une de moins! dit Calvin en passant sous la porte de Rives, car Elisabeth d'Angleterre nous la contiendra. Deux reines voisines seront bientôt en guerre : l'une est belle et l'autre est assez laide, première cause d'irritation; puis il y a de plus la question d'illégitimité...

Il se frotta les mains, et sa joie eut un ca-

ractère si féroce, que de Bèze frissonna ; car il aperçut alors la mare de sang que contemplait son maître.

— Les Guise ont irrité la maison de Bourbon, dit de Bèze après une pause, ils ont à Orléans brisé la paille entre eux.

— Eh! bien, reprit Calvin, tu ne me croyais pas, mon fils, quand, à ton dernier départ pour Nérac, je te disais que nous finirions par susciter entre les deux branches de la maison de France une guerre à mort! Enfin, j'ai une cour, un roi, une famille dans mon parti. Ma doctrine a fait maintenant son effet sur les masses, elles m'ont compris : elles appelleront désormais idolâtres ceux qui vont à la messe, qui peignent les murailles de leurs temples, qui y mettent des tableaux et des statues. Ah! il est bien plus facile au peuple de démolir des cathédrales et des palais,

que de disputer sur la *foi justifiante* ou sur *la présence réelle !* Luther était un disputeur, moi je suis une armée! il était un raisonneur, moi je suis un système! Enfin, mes enfans, il était un taquin, moi je suis un Tarquin! Mes fidèles briseront les églises, ils briseront les tableaux, ils feront des meules avec des statues pour broyer le blé des peuples. Il y a des corps dans les États, je n'y veux que des individus! Les corps résistent trop, et voient clair là où les multitudes sont aveugles! Maintenant il faut mêler à cette doctrine agissante des intérêts politiques qui la consolident et qui entretiennent le matériel de mes armées. J'ai satisfait la logique des esprits économes et la tête des penseurs par ce culte nu, dépouillé, qui transporte la religion dans le monde des idées; j'ai fait comprendre au peuple les avantages de l'absence de toute cérémonie. A toi, Théodore, à embaucher des intérêts. Ne sortez

pas de là. Tout est fait, tout est dit maintenant comme doctrine, qu'on n'y ajoute pas un iota! Pourquoi Caméron, ce petit pasteur de Gascogne, se mêle-t-il d'écrire?...

Calvin, Théodore de Bèze et Chaudieu gravissaient les rues de la ville haute au milieu de la foule, sans que la foule fît la moindre attention à eux qui déchaînaient les foules dans les cités, qui ravageaient la France! Après cette affreuse tirade, ils marchèrent en silence et arrivèrent sur la petite place Saint-Pierre où ils se dirigèrent vers la maison du pasteur.

Au second étage de cette maison à peine célèbre et de laquelle personne aujourd'hui ne vous parle à Genève, où d'ailleurs Calvin n'a pas de statue, son logement consistait en trois chambres parquetées en sapin, boisées en sapin et à côté desquelles se trouvaient la cuisine et

la chambre de la servante. On entrait, comme dans la plupart des maisons bourgeoises de Genève, par la cuisine qui menait à une petite salle à deux croisées, servant de parloir, de salon et de salle à manger. Le cabinet de travail où la pensée de Calvin se débattait avec les douleurs depuis quatorze ans venait ensuite, et la chambre à coucher y était contiguë. Quatre chaises en bois de chêne couvertes en tapisserie et placées autour d'une longue table carrée, composaient tout l'ameublement du parloir. Un poêle en faïence blanche, placé dans un des angles de cette pièce, y jetait une douce chaleur. Une boiserie de sapin naturel revêtait les murs, sans aucun décor. Ainsi la nudité des lieux était en harmonie avec la vie sobre et simple de ce Réformateur.

— Eh bien, dit de Bèze en entrant et profitant du moment où Chaudieu les avait laissés seuls pour aller mettre les deux chevaux dans

une auberge voisine, que dois-je faire? Acceptez-vous le colloque?

— Certes, dit Calvin. C'est vous, mon enfant, qui y combattrez. Soyez-y tranchant, absolu. Personne, ni la reine, ni les Guise, ni moi, nous ne voulons en faire sortir une pacification, elle ne nous convient point. J'ai confiance en Duplessis-Mornay, il faudra lui donner le premier rôle. Nous sommes seuls, dit-il en jetant un regard de défiance dans sa cuisine dont la porte était entr'ouverte et où séchaient étendus sur une corde deux chemises et quelques collerettes. Va fermer tout.

— Eh bien, reprit-il quand Théodore eut fermé les portes, il faut pousser le roi de Navarre à se joindre aux Guise et au connétable en lui conseillant d'abandonner la reine Catherine de Médicis. Ayons tous les bénéfices de la faiblesse de ce triste sire. S'il tourne ca-

saque à l'Italienne, en se voyant dénuée de cet appui, elle se joindra nécessairement au prince de Condé, à Coligny. Peut-être cette manœuvre la compromettra-t-elle si bien qu'elle nous restera...

Théodore de Bèze prit le pan de la robe de Calvin et la baisa : — O mon maître, dit-il, vous êtes grand !

— Je me meurs malheureusement, cher Théodore. Si je mourais sans te revoir, dit-il à voix basse et dans l'oreille de son ministre des affaires étrangères, songe à faire frapper un grand coup par un de nos martyrs !

— Encore un Minard à tuer ?

— Mieux qu'un Robin.

— Un roi ?

— Encore plus ! un homme qui veut l'être.

— Le duc de Guise, s'écria Théodore en laissant échapper un geste.

— Hé bien, s'écria Calvin qui crut apercevoir une dénégation ou un mouvement de résistance et qui ne vit pas entrer le ministre Chaudieu, n'avons-nous pas le droit de frapper comme on nous frappe? oui, dans l'ombre et le silence? Ne pouvons-nous pas rendre blessure pour blessure, mort pour mort? Se feront-ils faute de nous tendre des piéges et de nous massacrer? J'y compte bien! Brûlez leurs églises! allez, mes enfans. Si vous avez des jeunes gens dévoués...

— J'en ai, dit Chaudieu.

— Servez-vous-en comme de machines de guerre! notre triomphe admet tous les moyens. Ce terrible soldat est comme moi plus qu'un homme, c'est une dynastie comme je suis un système. Il est capable de nous anéantir! A mort le Lorrain!

— J'aimerais mieux une victoire paisible

amenée par le temps et par la raison, dit de Bèze.

— Par le temps? s'écria Calvin en jetant sa chaise par terre, par la raison? Mais êtes-vous fou? La raison, faire une conquête? vous ne savez donc rien des hommes, vous qui les pratiquez, imbécile! Ce qui nuit à ma doctrine, triple niais, c'est qu'elle est raisonnable! Par la foudre de Saint-Paul, par l'épée du Fort, citrouille que vous êtes, Théodore, ne voyez-vous pas la vigueur communiquée à ma Réforme par la catastrophe d'Amboise? Les idées ne poussent qu'arrosées avec du sang! L'assassinat du duc de Guise serait le motif d'une horrible persécution, et je l'appelle de tous mes vœux! Nos revers sont préférables à des succès! La Réforme a les moyens de se faire battre, entendez-vous, bélître! tandis que le catholicisme est perdu, si nous gagnons une seule bataille. Mais quels

sont donc mes lieutenans?... des chiffons mouillés au lieu d'hommes! des tripes à deux pattes! des babouins! O mon Dieu, me donneras-tu dix ans de vie encore? Si je meurs trop tôt, la cause de la vraie religion est perdue avec de pareils maroufles! Tu es aussi bête qu'Antoine de Navarre! sors, laisse-moi, je veux un meilleur négociateur; tu n'es qu'un âne, un godelureau, un poète, va faire des Catulleries, des Tibullades, des acrostiches! Hue!

Les douleurs de la gravelle avaient entièrement été domptées par le feu de cette colère. La goutte se taisait devant cette horrible excitation. Le visage de Calvin était nuancé de pourpre comme un ciel à l'orage. Son vaste front brillait. Ses yeux flamboyaient. Il ne se ressemblait plus. Il s'abandonna à cette espèce de mouvement épileptique, plein de rage qui lui était familier; mais saisi par

le silence de ses deux auditeurs, et remarquant Chaudieu qui dit à de Bèze : — Le buisson d'Horeb ! le pasteur s'assit, se tut, et se voila le visage de ses deux mains aux articulations nouées et qui palpitaient malgré leur épaisseur.

Quelques instans après, encore en proie aux dernières secousses de ce grain, il leur dit d'une voix émue : — Mes vices, qui sont nombreux, me coûtent moins à dompter que *mon impatience!* Oh ! bête féroce, ne te vaincrai-je jamais ? ajouta-t-il en se frappant à l'épigastre.

— Mon doux maître, dit de Bèze d'une voix caressante et en prenant les mains de Calvin qu'il baisa, Jupiter tonne, mais il sait sourire.

Calvin le regarda d'un œil adouci en lui disant : — Comprenez-moi, mes amis.

— Je comprends que les pasteurs de peu-

ples ont de terribles fardeaux, répondit Théodore. Vous avez un Monde sur vos épaules.

— J'ai, dit Chaudieu que l'algarade du maître avait rendu pensif, j'ai trois martyrs sur lesquels nous pouvons compter. Stuart, qui a tué le président, est en liberté...

— Erreur! dit Calvin doucement et en souriant comme tous les grands hommes qui font succéder le beau temps sur leur figure, comme s'ils étaient honteux d'y avoir laissé régner l'orage. Je connais les hommes : on tue un président, on n'en tue pas deux.

— Est-ce absolument nécessaire? dit de Bèze.

— Encore? fit Calvin en enflant ses narines. Tenez, laissez-moi, vous me remettriez en fureur. Allez avec ma décision. Toi, Chaudieu, marche dans ta voie et maintiens ton troupeau

de Paris. Que Dieu vous conduise. Dinah, éclairez mes amis!

— Ne me permettrez-vous pas de vous embrasser? dit Théodore avec attendrissement. Qui de nous peut savoir ce qu'il lui adviendra demain? Nous pouvons être saisis malgré les saufs-conduits...

— Et tu veux les ménager? dit Calvin en embrassant de Bèze.

Il prit la main de Chaudieu en lui disant:

— Surtout pas de huguenots, pas de réformés, devenez calvinistes! Ne parlez que du calvinisme... Hélas! ce n'est pas ambition, car je me meurs..... Mais il faut détruire tout de Luther, jusqu'au nom de luthérien et de luthérianisme!

— Mais, homme divin, s'écria Chaudieu, vous méritez bien de tels honneurs!

— Maintenez l'uniformité de la doctrine, ne laissez plus rien examiner ni refaire : nous sommes perdus si de notre sein sortaient des sectes nouvelles.

En anticipant sur les événemens de cette étude et pour en finir avec Théodore de Bèze, qui alla jusqu'à Paris avec Chaudieu, il faut faire observer que Poltrot qui, dix huit-mois après, tira un coup de pistolet au duc de Guise, avoua dans la question avoir été poussé à ce crime par Théodore de Bèze ; néanmoins, il rétracta cet aveu dans des tortures postérieures. Aussi Bossuet, en pesant toutes les considérations historiques, n'a-t-il pas cru devoir attribuer la pensée de ce crime à Théodore de Bèze. Mais depuis Bossuet, une dissertation en apparence futile, faite à propos d'une célèbre chanson, a conduit des écrivains du dix-huitième siècle à prouver que la chanson sur la mort du duc de Guise, chantée dans toute la France par

les huguenots, était l'ouvrage de Théodore de Bèze. Comme il fut alors prouvé que la fameuse complainte sur Marlborough est un plagiat de celle de Théodore de Bèze, il n'est pas inutile de rapporter ici la chanson populaire faite par le poète calviniste.

LE CONVOI DU DUC DE GUISE.

Qui veut ouïr chanson,
Qui veut ouïr chanson,
C'est du grand duc de Guise;
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, bon,
C'est du grand duc de Guise!
(*Ce dernier vers se parlait et se disait sans doute comiquement.*)
Qui est mort et enterré.

Qui est mort et enterré. (*bis*)
Aux quatre coins du poêle,
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, bon,
Aux quatre coins du poêle
Quatre gentilshommes' y avait.

Quatre gentilshoms' y avait, (*bis*)
L'un portait son casque,
Et bon, etc.
Et l'autre ses pistolets.

Et l'autre ses pistolets, (*bis*)
Et l'autre son épée,
Et bon, etc.
Qui tant d'hug'nots a tués.

Qui tant d'hug'nots a tués, (*bis*)
Venoit le quatrième,
Et bon, etc.
Qui étoit le plus dolent.

Qui étoit le plus dolent, (*bis*)
Après venoient les pages
Et bon, etc.
Et les valets de pied.

Et les valets de pied, (*bis*)
Avecque de grands crêpes,
Et bon, etc.
Et des souliers cirés.

Et des souliers cirés, (*bis*)
Et des beaux bas d'estame,
Et bon, etc.
Et des culottes de piau.

Et des culottes de piau, (*bis*)
La cérémonie faite,
Et bon, etc.
Chacun s'alla coucher.

Chacun s'alla coucher, (*bis*)
Les uns avec leurs femmes,
Et bon, etc.
Et les autres tout seuls.

Cette découverte curieuse prouve jusqu'à un certain point la culpabilité de Théodore de Bèze, qui voulut alors diminuer par le ridicule l'horreur que causait cet assassinat.

SEIZIÈME CHAPITRE.

Catherine au pouvoir.

Le jour où Théodore de Bèze et Chaudieu arrivèrent à Paris, la cour y était revenue de Reims, où Charles IX avait été sacré.

Cette cérémonie que Catherine fit très-éclatante et qui fut l'occasion de fêtes splendides,

lui avait permis de réunir autour d'elle les chefs de tous les partis.

Après avoir étudié tous les intérêts et les partis, elle en était à choisir la meilleure de ces propositions : ou les rallier au trône, ou les opposer les uns aux autres.

Catholique par excellence, le connétable de Montmorency, dont le neveu le prince de Condé était le chef de la Réformation et dont les fils inclinaient à cette religion, blâmait l'alliance de la reine-mère avec les Réformés. De leur côté, les Guise travaillaient à gagner Antoine de Bourbon, prince sans caractère, et à le mettre dans leur parti ; ce que sa femme, la reine de Navarre, avertie par de Bèze, laissa faire.

Ces difficultés frappèrent Catherine dont l'autorité naissante avait besoin de quelque temps de tranquillité. Aussi attendait-elle impatiemment la réponse de Calvin à qui le prince

de Condé, le roi de Navarre, Coligny, d'Andelot, le cardinal de Châtillon avaient envoyé de Bèze et Chaudieu. Mais en attendant, elle fut fidèle à ses promesses envers le prince de Condé. Le chancelier mit fin à la procédure qui regardait le fils du pelletier en évoquant l'affaire relative au prince de Condé au parlement de Paris. L'arrêt de la commission qui avait jugé le prince fut cassé. Le Parlement recommença le procès à la sollicitation des Guise et de la reine-mère. Les papiers de La Sagne avaient été remis à Catherine qui les brûla. Cette remise fut un premier gage inutilement donné par les Guise à la reine-mère. Le parlement rétablit le prince dans tous ses droits, biens et honneurs. Christophe délivré lors du tumulte d'Orléans à l'avénement du roi, fut mis hors de cause dès l'abord, et reçu, en dédommagement de ses souffrances, avocat au Parlement, par les soins de monsieur de Thou.

Le Triumvirat, cette coalition future d'intérêts menacés par les premiers actes de Catherine, se préparait donc sous ses yeux.

De même qu'en chimie les substances ennemies finissent par se séparer au premier choc qui trouble leur union forcée, de même en politique les alliances d'intérêts contraires ont peu de durée. Catherine comprenait bien que tôt ou tard elle reviendrait aux Guise et au Connétable pour livrer bataille aux huguenots.

Ce Colloque qui flattait les amours-propres des orateurs de chaque parti, qui devait faire succéder une imposante cérémonie à celle du sacre et amuser le tapis sanglant de cette guerre religieuse commencée, était inutile aux yeux des Guise tout aussi bien qu'aux yeux de Cathetherine. Les catholiques y perdaient, car les huguenots allaient, sous prétexte de conférer, proclamer leur doctrine à la face de la France, sous la protection du roi et de sa mère.

Le cardinal de Lorraine, flatté par Catherine d'y battre les hérétiques par l'éloquence des princes de l'Église, y fit consentir son frère. C'était beaucoup pour la reine-mère que six mois de paix.

Un petit événement faillit compromettre ce pouvoir qu'elle élevait si péniblement. Voici la scène, conservée par l'histoire et qui éclata le jour même où les envoyés de Genève arrivaient rue de Bussy, à l'hôtel de Coligny, près du Louvre.

Au sacre, Charles IX qui aimait beaucoup son précepteur Amyot, le nomma Grand-Aumônier de France. Cette amitié fut également partagée par le duc d'Anjou, Henri III, son autre élève. Pendant le voyage de Reims à Paris, Catherine apprit cette nouvelle par les deux Gondy. Elle comptait sur cette charge de la couronne pour se faire dans l'église un appui,

pour y avoir un personnage à opposer au cardinal de Lorraine; elle voulait en revêtir le cardinal de Tournon, afin de trouver en lui, comme en L'Hospital, *une seconde béquille*. Tel fut le mot dont elle se servit. En arrivant au Louvre, elle manda le précepteur. Sa colère fut telle, en voyant le désastre causé dans sa politique par l'ambition de ce fils de cordonnier parvenu, qu'elle lui dit ces étranges paroles répétées par tous les historiens.

— Quoi ! je fais bouquer les Guise, les Coligny, les connétables, la maison de Navarre, le prince de Condé, et j'aurai en tête un prestolet tel que toi qui n'es pas satisfait par l'évêché d'Auxerre....

Amyot s'excusa. Eu effet, il n'avait rien demandé, le roi l'avait revêtu, de son plein gré, de cette charge dont lui, pauvre précepteur, se regardait indigne.

— Sois assuré, maître, lui répondit Catherine (tel était le nom que les rois Charles IX et Henri III donnaient à ce grand écrivain), de ne pas rester en pied vingt-quatre heures si tu ne fais changer d'avis à ton élève.

Entre la mort annoncée sans plus de finesse, et la résignation de la plus grande charge ecclésiastique de la couronne, le fils du cordonnier, devenu très-avide et qui peut-être ambitionnait le chapeau de cardinal, prit le parti de temporiser : il se cacha dans l'abbaye Saint-Germain.

A son premier dîner, Charles IX, ne voyant point Amyot, le demanda. Quelque Guisard instruisit sans doute le roi de ce qui s'était passé entre Amyot et la reine-mère.

— Quoi! est-ce parce que je l'ai fait Grand-Aumônier qu'on l'a fait disparaître? dit-il.

Il alla chez sa mère dans le violent état où sont les enfans quand un de leurs caprices est contrarié.

— Madame, dit-il en entrant, n'ai-je pas complaisamment signé la lettre que vous m'avez demandée pour le parlement, et au moyen de laquelle vous gouvernerez mon royaume? Ne m'avez-vous pas promis en me la présentant que ma volonté serait la vôtre, et voici que la seule faveur que je tenais à donner excite votre jalousie. Le chancelier parle de me faire déclarer majeur à quatorze ans, dans trois ans d'ici, et vous voulez me traiter en enfant..... Je serai, par Dieu! roi, et roi comme mon père et mon grand-père étaient rois!

A l'accent et à la manière dont ces paroles furent dites, Catherine eut une révélation du vrai caractère de son fils et reçut un coup de boutoir dans le sein.

Il me parle ainsi, à moi qui l'ai fait roi! pensa-t-elle. — Monsieur, lui répondit-elle, le métier de roi, par le temps qui court, est bien difficile, et vous ne connaissez pas encore les maîtres à qui vous avez affaire. Vous n'aurez jamais d'autre ami sincère et sûr que votre mère, d'autres serviteurs que ceux qu'elle s'est attachés depuis long-temps, et sans les services desquels vous n'existeriez peut-être pas aujourd'hui. Les Guise en veulent et à votre trône et à votre personne, sachez-le. S'ils pouvaient me coudre dans un sac et me jeter dans la rivière, dit-elle en montrant la Seine, ce serait fait ce soir. Ces Lorrains sentent que je suis la lionne qui défend ses petits, qui arrête leurs mains hardies étendues sur la couronne. A qui, à quoi tient votre précepteur! où sont ses alliances! quelle est son autorité? quels services vous rendra-t-il? De quel poids sera sa

parole! Au lieu d'un étai pour soutenir votre pouvoir, vous l'avez démuni. Le cardinal de Lorraine nous menace, il fait le roi, il garde son chapeau sur la tête devant le premier prince du sang ; n'était-il donc pas urgent de lui opposer un autre cardinal revêtu d'une autorité supérieure à la sienne? Est-ce Amyot, ce cordonnier capable de lui nouer les rubans de ses souliers, qui lui rompra en visière? Enfin, vous aimez Amyot, vous l'avez nommé! que votre première volonté soit faite, monsieur! Mais, avant de vouloir, consultez-moi de bonne amitié? Prêtez-vous aux raisons d'État, et votre bon sens d'enfant vaudra peut-être ma vieille expérience pour décider, quand vous connaîtrez les difficultés.

— Vous me rendrez mon maître? dit le roi sans trop écouter sa mère en ne voyant que des reproches dans sa réponse.

— Oui, vous l'aurez, répondit-elle. Mais ce n'est pas lui, ni même ce brutal de Cypierre, qui vous apprendront à régner.

— Ce sera vous, ma chère mère, dit-il adouci par son triomphe et en quittant cet air menaçant et sournois empreint naturellement sur sa physionomie.

Catherine envoya chercher le nouveau Grand-Aumônier par Gondi. Quand le Florentin eut découvert la retraite d'Amyot, et qu'on eut dit à l'évêque que le courtisan était envoyé par la reine, il fut pris de terreur et ne voulut pas sortir de l'abbaye. Dans cette extrémité, Catherine fut obligée d'écrire elle-même au précepteur dans de tels termes, qu'il revint et reçut d'elle l'assurance de sa protection, mais à la condition de la servir aveuglément auprès de Charles IX.

Cette petite tempête domestique apaisée,

Catherine, revenue au Louvre après une absence de plus d'une année, y tint conseil avec ses intimes sur la conduite à tenir avec le jeune roi, que Cypierre avait complimenté sur sa fermeté.

— Que faire? dit-elle aux deux Gondi, à Ruggieri, à Birague et à Chiverny devenu gouverneur et chancelier du duc d'Anjou.

— Avant tout, dit Birague, changez Cypierre. Ce n'est pas un homme de cour, il ne s'accommoderait jamais à vos vues et croirait faire sa charge en vous contrecarrant.

— A qui me fier! s'écria la reine.

— A l'un de nous, dit Birague.

— Par ma foi, reprit Gondi, je vous promets de vous rendre le roi souple comme le roi de Navarre.

— Vous avez laissé périr le feu roi pour sauver vos autres enfans eh! bien, faites

comme chez les Grands-Seigneurs de Constantinople, annulez les colères et les fantaisies de celui-ci, dit Albert de Gondi. Il aime les arts, les poésies, la chasse, et une petite fille qu'il a vue à Orléans : en voilà bien assez pour l'occuper.

— Vous seriez donc le gouverneur du roi ? dit Catherine au plus capable des deux Gondi.

— Si vous voulez me donner l'autorité nécessaire à un gouverneur, peut-être faudrait-il me nommer maréchal de France et duc. Cypierre est de trop petite taille pour continuer d'avoir cette charge. A l'avenir, le gouverneur d'un roi de France doit être quelque chose comme maréchal et duc...

— Il a raison, dit Biragne.

— Poète et chasseur, dit Catherine du ton de la rêverie.

— Nous chasserons et nous aimerons! s'écria Gondi qui fut en effet maréchal, duc de

Retz et gouverneur du roi quelques jours après.

— D'ailleurs, dit Chiverny, vous êtes sûre d'Amyot, qui aura toujours peur du boucon en cas de désobéissance, et avec Gondi vous tiendrez le roi en lisière.

— Vous vous êtes résignée à perdre un enfant pour sauver vos trois fils et la couronne, il faut avoir le courage d'*occuper* celui-ci pour sauver le royaume, peut-être pour vous sauver vous-même, dit Ruggieri.

— Il vient de m'offenser gravement, dit Catherine de Médicis.

— Il ne sait pas tout ce qu'il vous doit; et s'il le savait, vous seriez en danger, répondit gravement Birague en appuyant sur ses paroles.

— C'est entendu, reprit Catherine sur qui cette réponse produisit un effet violent, vous serez gouverneur du roi, Gondi. Le roi doit

me rendre pour un des miens la faveur à laquelle je viens de souscrire pour ce pied-plat d'évêque. Le drôle vient de perdre le chapeau : oui, tant que je vivrai, je m'opposerai à ce que le pape l'en coiffe ! Nous eussions été bien forts avec le cardinal de Tournon pour nous. Quel trio que le grand aumônier, L'Hospital et de Thou. Quant à la bourgeoisie de Paris, je songe à la faire cajoler par mon fils, et nous allons nous appuyer sur elle...

En ce moment, le cardinal de Tournon fit demander à entrer, et vint annoncer à la reine que les envoyés de Calvin amenés par l'amiral Coligny étaient dans la cour du Louvre. Aussitôt le petit conseil fut levé. La reine prit ses redoutables filles d'honneur en passant pour venir dans la salle de réception du Louvre, bâtie par son mari, et qui n'existe plus dans le Louvre d'aujourd'hui.

Dans ce temps, l'escalier du Louvre était

dans la tour de l'Horloge. Les appartemens de Catherine se trouvaient dans les vieux bâtimens qui subsistaient du côté de la place. L'escalier actuel du Musée a été bâti sur l'emplacement de la salle des ballets. Un ballet était alors une espèce de divertissement dramatique joué par toute la cour.

Les passions révolutionnaires ont accrédité la plus risible erreur sur Charles IX à propos du Louvre. Pendant la révolution, une croyance hostile à ce roi, dont le caractère a été travesti, en a fait un monstre. La tragédie de Chénier a été composée sous le coup d'un écriteau placé sur la fenêtre du corps de logis qui donne sur la Seine, et où on lisait cette inscription :

C'est de cette fenêtre que Charles IX, d'exécrable mémoire, a tiré sur des citoyens français.

Il convient de faire observer aux historiens

futurs et aux gens graves, que toute cette partie du Louvre, appelée aujourd'hui le vieux Louvre en retour sur la façade du quai et qui relie le salon au Louvre par la galerie dite d'Apollon et le Louvre aux Tuileries par les salles du Musée, n'a jamais existé sous Charles IX. Toute cette partie du Louvre actuel et une partie de son emplacement étaient employées par l'hôtel de Bourbon qui appartenait précisément à la maison de Navarre. Il a été matériellement impossible à Charles IX de tirer du Louvre sur une barque chargée de calvinistes traversant la rivière, encore bien qu'il pût voir la Seine des fenêtres aujourd'hui condamnées du Louvre dit de Henri II.

Quand même, les savans et les bibliothèques ne possèderaient pas une carte où le Louvre sous Charles IX est parfaitement indiqué, le monument lui-même porte la réfutation de cette erreur. Tous les rois qui

ont coopéré à cette œuvre immense, n'ont jamais manqué d'y graver leur chiffre ou un anagramme quelconque. Or, cette partie vénérable et aujourd'hui toute noire du Louvre qui a vue sur le jardin dit de l'Infante, et qui s'avance sur le quai, porte les chiffres de Henri III et de Henri IV, bien différens de celui de Henri II qui mariait son H au D de Diane de Poitiers. Henri IV put réunir au domaine du Louvre son hôtel de Bourbon avec ses jardins et dépendances. Lui le premier, il eut l'idée de réunir le palais de Catherine de Médicis au Louvre par ses galeries inachevées et dont les précieuses sculptures sont très-négligées. Ni le plan de Paris sous Charles IX, ni les chiffres de Henri III et de Henri IV n'existeraient, que la différence d'architecture donnerait encore un démenti cruel à cette calomnie. Les bossages vermiculés de l'hôtel de la Force et de cette partie du Louvre

marquent précisément la transition de l'architecture dite de la Renaissance à l'architecture sous Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Cette digression archéologique, en harmonie d'ailleurs avec les peintures par lesquelles cette histoire commence, permet d'apercevoir la vraie physionomie de cet autre coin de Paris duquel il n'existe plus que cette portion du Louvre dont les admirables bas-reliefs se détruisent tous les jours.

Quand la cour apprit que la reine allait donner audience à Théodore de Bèze et à Chaudieu, présentés par l'amiral Coligny, tous les courtisans qui avaient le droit d'entrer dans la salle d'audience y accoururent pour être témoins de cette entrevue.

Il était environ six heures, l'amiral venait de souper, et se récurait les dents en montant les escaliers du Louvre, entre les deux

calvinistes. Le maniement du cure-dents était devenu chez l'amiral une habitude involontaire, il récurait son râtelier au milieu d'une bataille en pensant à faire retraite.

Défiez-vous du cure-dents de l'amiral, du non du connétable et du oui de Catherine, était un proverbe du temps à la cour.

Lors de la Saint-Barthélemy, la populace fit au cadavre de Coligny, qui resta pendu pendant trois jours à Montfaucon, une horrible épigramme en lui mettant un cure-dents grotesque à la bouche. Les choniqueurs ont enregistré cette atroce plaisanterie. Ce petit fait au milieu d'une grande catastrophe peint d'ailleurs le peuple parisien qui mérite parfaitement ce travestissement plaisant du vers de Boileau :

Le Français né malin créa la guillotine.

Le Parisien, de tout temps, a fait des lazzis

avant, pendant et après les plus horribles révolutions.

Théodore de Bèze était vêtu comme un courtisan, en chausses de soie noire, en souliers fenestrés, en haut-de-chausse côtelé, en pourpoint de soie noire à crevés, avec le petit manteau de velours noir sur lequel se rabattait une belle fraise blanche à tuyaux. Il portait la virgule et la moustache, gardait une épée au côté et tenait une canne. Quiconque parcourt les galeries de Versailles ou les recueils d'Odieuvre, connaît sa figure ronde, presque joviale, aux yeux vifs, surmontée de ce front remarquable par son ampleur qui caractérise les écrivains et les poètes du temps. De Bèze avait, ce qui le servit beaucoup, un air agréable. Il contrastait avec Coligny, dont l'austère figure est populaire, et avec l'âpre, avec le bilieux Chaudieu qui conservait le costume des ministres et le rabat calviniste.

Ce qui se passe de nos jours à la chambre des députés, et ce qui se passait sans doute à la Convention, peut servir à faire comprendre comment, dans cette cour, dans cette époque, les gens qui devaient, six mois après, se battre à outrance et se faire une guerre acharnée, pouvaient se rencontrer, se parler avec courtoisie et plaisanter.

A son arrivée dans la salle, Birague, qui devait froidement conseiller la Saint-Barthélemy, le cardinal de Lorraine qui devait recommander à Besme, son domestique, de ne pas manquer l'amiral, vinrent au-devant de Coligny.

Le Piémontais lui dit en souriant : — Eh bien, mon cher amiral, vous vous chargez donc de présenter ces messieurs de Genève ?

— Vous m'en ferez peut-être un crime, répondit l'amiral en raillant, tandis que si

vous vous en étiez chargé, vous vous en feriez un mérite.

— On dit le sieur Calvin fort malade, dit le cardinal de Lorraine à Théodore de Bèze. J'espère qu'on ne nous soupçonnera pas de lui avoir donné des bouillons ?

— Eh ! monseigneur, vous y perdriez trop ! répondit finement de Bèze.

Le duc de Guise, qui toisait Chaudieu, regarda fixement son frère et Birague, surpris de ce mot.

— Vrai Dieu ! s'écria le cardinal, les hérétiques ne le sont pas en fine politique.

Pour éviter toute difficulté, la reine, qui fut annoncée en ce moment, prit le parti de rester debout. Elle commença par causer avec le Connétable qui lui parlait vivement du scandale de recevoir les envoyés de Calvin.

— Vous voyez, mon cher Connétable, que nous les recevons sans cérémonie.

— Madame, dit l'amiral allant à la reine, voici les deux docteurs de la nouvelle religion qui se sont entendus avec le sieur Calvin et qui ont ses instructions relativement à une conférence où les églises de France pourraient accommoder leurs différends.

— Voici monsieur Théodore de Bèze, que ma femme aime très-fort, dit le roi de Navarre en survenant et prenant Théodore de Bèze par la main.

— Et voici Chaudieu, s'écria le prince de Condé. Mon ami le duc de Guise connaît le capitaine, dit-il en regardant le Balafré, peut-être sera-t-il content de connaître le ministre.

Cette gasconnade fit rire toute la cour, et même Catherine.

— Par ma foi, répondit le duc de Guise, je

suis enchanté de voir un gars qui sait si bien choisir les hommes et les employer dans leur sphère. L'un des vôtres a soutenu, sans mourir et sans rien avouer, la question extraordinaire; je me crois brave, et ne sais pas si je la supporterais ainsi !..

— Hum! fit Ambroise Paré, vous n'avez rien dit quand je vous ai tiré le javelot du visage, à Calais.

Catherine, au centre du demi-cercle décrit à droite et à gauche par ses filles d'honneur et par ses courtisans, gardait un profond silence. En examinant les deux célèbres calvinistes, elle cherchait à les pénétrer par son beau regard noir et intelligent, elle les étudiait.

— L'un semble être le fourreau et l'autre la lame, lui dit à l'oreille Albert de Gondi.

— Hé bien! messieurs, dit Catherine qui

ne put retenir un sourire, votre maître vous a-t-il donné licence de faire une conférence publique où vous puissiez vous convertir à la parole des nouveaux Pères de l'Eglise qui sont la gloire de notre État ?

— Nous n'avons pas d'autre maître que le Seigneur, dit Chaudieu.

— Ah ! vous reconnaissez bien un peu d'autorité au roi de France ? reprit Catherine en souriant et interrompant le ministre.

— Et même beaucoup à la reine, fit de Bèze en s'inclinant.

— Vous verrez, répliqua-t-elle, que mes sujets les plus soumis seront les hérétiques.

— Ah ! madame, s'écria Coligny, quel beau royaume nous vous ferions ! L'Europe profite étrangement de nos divisions. Elle a toujours eu la moitié des Français contre l'autre, depuis cinquante ans.

— Mais sommes-nous là pour entendre chanter des antiennes à la gloire des hérétiques? dit brutalement le Connétable.

— Non, mais pour les amener à résipiscence, lui dit à l'oreille le cardinal de Lorraine, et nous voudrions essayer de les attirer par un peu de douceur.

— Savez-vous ce que j'aurais fait sous le père du roi? dit Anne de Montmorency. J'aurais appelé le prévôt pour pendre ces deux pieds-plats haut et court au gibet du Louvre.

— Hé! bien, messieurs, quels sont les docteurs que vous nous opposerez? dit la reine, en imposant silence au Connétable par un regard.

— Duplessis-Mornay et Théodore de Bèze seront nos chefs, dit Chaudieu.

— La cour ira sans doute au château de Saint-Germain, et comme il serait mal-

séant que ce colloque eût lieu dans la résidence royale, nous le ferons en la petite ville de Poissy, répondit Catherine.

— Nous y serons en sûreté, madame? dit Chaudieu.

— Ah! répondit la reine avec une sorte de naïveté, vous saurez bien prendre vos précautions. Monsieur l'amiral s'entendra sur ce sujet avec mes cousins de Guise et de Montmorency.

— Foin de ceci! fit le Connétable, je n'y veux point tremper.

— Que faites-vous à vos sectaires pour leur donner tant de caractère? dit la reine en emmenant Chaudieu quelques pas à l'écart. Le fils de mon pelletier a été sublime....

— Nous avons la foi! dit Chaudieu.

En ce moment, la salle offrait l'aspect de groupes animés où s'agitait la question de cette

assemblée qui, du mot de la reine, avait déjà pris le nom de colloque de Poissy. Catherine regarda Chaudieu, et put lui dire : —Oui, une foi nouvelle !

— Ah ! madame, si vous n'étiez pas aveuglée par vos alliances avec la cour de Rome, vous verriez que nous revenons à la vraie doctrine de Jésus-Christ, qui en consacrant l'égalité des ames, nous a donné à tous des droits égaux sur terre.

—Vous déliez les liens entre les peuples et les trônes ! s'écria Catherine. Vous n'êtes pas seulement des hérétiques, vous vous révoltez contre l'obéissance au roi, en vous soustrayant à celle du pape !

Elle le quitta brusquement, et revint à Théodore de Bèze.

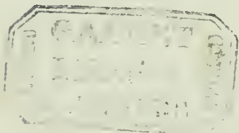
— Je compte sur vous, monsieur, lui

dit-elle, pour faire ce colloque en conscience. Prenez tout votre temps.

— Je croyais, dit Chaudieu au prince de Condé, au roi de Navarre, et à l'amiral de Coligny, que les affaires de l'État se traitaient plus sérieusement.

— Oh! nous savons bien tous ce que nous voulons, fit le prince de Condé qui échangea un fin regard avec Théodore de Bèze.

Le bossu les quitta pour aller à un rendez-vous. Ce grand prince de Condé, ce chef de parti était un des plus heureux galans de la cour, et les deux plus belles femmes de ce temps se le disputaient avec un tel acharnement, que la maréchale de Saint-André, la femme d'un triumvir futur, lui donna sa belle terre de Saint-Valery pour l'emporter sur la duchesse de Guise, la femme de celui qui naguère voulait faire tomber sa tête sur un échafaud.



— Quelle différence avec Genève ! dit Chaudieu sur le petit pont du Louvre à Théodore de Bèze.

— Ceux-ci sont plus gais. Aussi ne m'expliqué-je point pourquoi ils sont si traîtres! lui répondit de Bèze.

—A traître, traître et demi, répliqua Chaudieu dans l'oreille de Théodore. J'ai dans Paris des *Saints* sur lesquels je puis compter, et je vais faire de Calvin un prophète. Christophe nous débarrassera du plus dangereux de nos ennemis.

— La reine-mère, pour qui le pauvre diable a souffert la question, l'a déjà fait recevoir, haut la main, avocat au parlement, et les avocats sont plus délateurs qu'assassins. Souvenez-vous d'Avenelles qui a vendu les secrets de notre première prise d'armes.

— Je connais Christophe, dit Chaudieu d'un air convaincu, en quittant là l'ambassadeur de Genève.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

